ÉDUCATION

Les enseignants ont accepté l'entente sur l'équité. Et les enfants?

Page B 12

ÉCONOMIE

Pollution agricole: Le resserrement des règles était attendu

Page B 4

LE DEVOIR

CAHIER B

PERSPECTIVES

Élections partielles

CLÉMENT ALLARD

Jean Charest

Dumont marquera des points

Landry pourrait recevoir un prix de consolation et Charest risque d'être inconsolable

MARIO CLOUTIER
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

Peu importe les résultats aux élections partielles de lundi, il est d'ores et déjà acquis que l'ADQ de Mario Dumont marquera des points, en nombre de votes et même de sièges. Ses adversaires péquistes et libéraux concèdent eux-mêmes des chances bien réelles aux adéquistes Marie Grégoire et Sylvie Lespérance, respectivement dans Berthier et Joliette.

Les résultats dans les deux autres circonscriptions, Vimont et Lac-Saint-Jean, permettront de jauger encore mieux l'ampleur du vent de sympathie portant Mario Dumont en ce moment au Québec. Concédé rapidement aux libéraux en début de campagne, Vimont mettra finalement en scène une bataille serrée et Lac-Saint-Jean peut toujours causer des surprises.

« Qui est Mario Dumont? Qui est Jean Charest ? »

«C'est bien difficile d'imaginer que Lac-Saint-Jean pourrait basculer, pense le politologue de l'Université de Montréal Louis Massicotte, *parce qu'ils ont un bon candidat et que c'est péquiste depuis 1976. Mais si le PQ perd, ce serait l'annonce d'un désastre aux élections générales. De même, si le PLQ ne gagne pas Vimont, c'est un très mauvais signe pour ce parti.»*

Hors de l'ADQ, le portrait sera donc beaucoup moins rose lundi soir. Déjà, les stratèges péquistes constatent d'ailleurs que le message du «bon gouvernement Landry» ne rejoint pas encore l'électorat.

«Ce n'est que depuis un mois, dit le politologue de Concordia Guy Lachapelle, *que le gouvernement du PQ s'est mis en mode action, davantage prêt à répondre aux attentes des citoyens, après une longue période de réflexion.»*

Dépassés par les événements, les péquistes se rabattent rapidement sur l'idée que le PLQ fera pire qu'eux lundi et qu'avec un peu de travail et de pédagogie, les prochaines élections générales pourraient alors donner lieu à un combat nationaliste, entre la gauche péquiste et la droite adéquiste.

Dans le camp souverainiste, les résultats de lundi pourraient aussi signifier un répit pour le Bloc québécois à Ottawa, eu égard notamment aux luttes intestines libérales. Si Michel Bellehumeur perd Joliette, Gilles Duceppe retrouverait son organisateur de

VOIR PAGE B 2: **ÉLECTIONS**

Le travail des jeunes

Des ados aux champs

Les agriculteurs ne veulent pas de la clause du salaire minimum dans les normes du travail

JOSÉE BOILEAU
LE DEVOIR

PHOTO MAPAQ, MARC LAJOIE

Ce sont les jeunes qui récoltent les fraises, les framboises et les concombres au Québec.

Chaque été, quelque 2000 jeunes de 13, 14, 15 ans se retrouvent couchés sur une plate-forme accrochée à un tracteur à ramasser à la main les futurs cornichons que nous achèterons dans les supermarchés. Un travail dur car, huit heures durant, il faut tenir la tête haute et garder la cadence d'une vingtaine de petits concombres à cueillir à la minute.

On n'en meurt pas, mais c'est plus fatigant que de bosser au McDo et beaucoup moins payant. Le tarif horaire des jeunes varie entre 4 et 4,25 $, auquel s'ajoute une prime d'assiduité si l'adolescent fait toute la saison (qui peut aller de la mi-juillet au début de septembre). Certains offrent aussi des primes de rendement, chronométrant à tour de rôle les quelque 25 jeunes qui sont étendus côte à côte sur la plate-forme.

Il y a deux ans, Jean-François Préville avait ainsi amassé 1200 $ grâce au bonus d'assiduité, qui lui avait donné au final 5,25 $ l'heure. Il avait alors 15 ans (16 ans en septembre). C'était sa première expérience de récolte de concombres, mais il avait fait la cueillette des fraises les deux années précédentes.

Il se dit satisfait de son été, en dépit de l'effort exigé. *«De toute façon, on est trop jeunes pour travailler ailleurs»*, note-t-il. Mais quand il a eu 16 ans bien comptés, il a opté pour un travail dans un dépanneur, payé au salaire minimum. Dans le concombre, seuls ceux qui avaient deux ou trois ans d'expérience et qui étaient performants allaient se chercher 7 $ l'heure, explique-t-il.

Les jeunes qui ramassent du concombre de conserverie, comme ceux qui cueillent des fraises, ne sont pas couverts par la Loi sur les normes du travail, qui exclut ce type de salariés agricoles de l'application de la loi. Ça n'a rien à voir avec l'âge, plutôt avec le fait qu'il s'agit de *«salarié surnuméraire embauché sur une base occasionnelle pour les récoltes»* ou *«affecté principalement à des opérations non mécanisées»*.

Fraises et framboises...

Il est clair toutefois que seul un certain type de récoltes doit encore être fait à la main et exige de ce fait beaucoup d'employés: les fraises, les framboises, les bleuets, les concombres destinés à la transformation et les pommes. Quand des adultes s'en mêlent, même payés au rendement, le salaire minimum est assuré. C'est le cas des pommes par exemple, dont la récolte se fait à l'automne par des adultes, puisque les jeunes sont à l'école. Même chose pour la petite proportion d'adultes qui ramassent petits fruits et concombres. *«On n'a pas le choix de payer le salaire minimum aux plus de 18 ans parce qu'on est en compétition, l'été, avec la grande entreprise qui embauche»*, résume Gilles Arsenault, président de l'Association des producteurs de fraises et de framboises du Québec.

Mais dans les faits, ce sont les jeunes qui récoltent fraises, framboises et concombres: huit travailleurs sur dix n'ont pas 18 ans, et la très grande majorité d'entre eux n'en ont pas 16. C'est précisément pour cette raison que les producteurs agricoles s'opposent avec force à la récente proposition du ministre du Travail, Jean Rochon, *«d'accorder à tous les salariés agricoles le droit au salaire minimum ainsi qu'aux autres dispositions relatives au salaire»*. Cette proposition s'inscrit dans le cadre d'une grande révision de la Loi sur les normes du travail qui fera l'objet d'un projet de loi cet automne.

« On est trop jeunes pour travailler ailleurs »

Il faudrait que, dans le secteur agricole, *«une exclusion à la norme du salaire minimum pour les étudiants de moins de 18 ans soit prévue»*, a fait valoir l'Union des producteurs agricoles au ministre, lors des consultations menées en vue de la révision. Une telle distinction existe en Ontario. Au Québec, elle a été abolie en 1981, lors de l'adoption de la Charte des droits et libertés de la personne.

Le rendement

En ce qui concerne la cueillette des fraises et des framboises, les producteurs insistent sur l'importance de payer au rendement: les jeunes, disent-ils, en sont à leur première expérience de travail et certains n'ont guère le cœur à l'ouvrage. Surtout quand ils sont envoyés là par des parents qui tiennent à occuper leur jeune qui ne veut plus fréquenter les camps de vacances. Les parents qui confondent fraisières et garderies ne manquent pas, dit-on dans le milieu. Certains essaient même d'envoyer dans le champ des enfants de neuf ans, raconte Claude Rivest, de l'UPA de Lanaudière.

De plus, un jeune de 11-12 ans n'a pas la même conception du travail qu'un adolescent de 16 ou 17 ans, et leur objectif de gains n'est pas le même. *«Ils ne font pas ça pour se nourrir: leur argent sert aux loisirs ou à l'achat de vêtements»*, disait cette semaine André Mousseau, vice-président de l'Institut québécois des ressources humaines en horticulture (IQRHH), alors qu'il participait aux consultations menées par le ministre Rochon.

«Les jeunes travaillent à leur rythme; avec le salaire minimum, on devra exiger de tous un rendement suffisant», a ajouté la directrice de l'Institut, Martine Matteau. Ou alors se tourner vers les plus âgés, peut-être même faire venir encore plus de Mexicains à l'efficacité redoutable, et les jeunes n'auront plus qu'à se tourner les pouces. Est-ce bien ce que l'on veut comme société?, demandait M. Mousseau.

Concurrence mondiale

Pour les concombres, l'enjeu est à un autre niveau: celui de la compétitivité mondiale. *«La compétition vient de la Pologne, de la Hongrie et même de l'Inde pour les* gherkins, *et leurs coûts de salaire sont moindres. On est dans un marché global!»*, s'exclame Gilles McDuff, directeur général de la Fédération québécoise des producteurs de fruits et légumes de transformation.

Le secteur du concombre québécois de conserverie a ses particularités. Aux États-Unis, explique M. McDuff, on fait dans le gros concombre récolté sur de grandes surfaces: la production y est donc à 70 % mécanisée, ce qui permet de récolter dix tonnes de légumes à l'heure. C'est le cas aussi de 30 % du concombre ontarien. Au Québec, on procède presque exclusivement à la cueillette manuelle en raison des catégories de concombres dont les transformateurs d'ici ont besoin. *«Les anglophones sont plus consommateurs de concombres de calibre 3, ceux à tranche large, pour les hamburgers. Nous, on a plutôt du numéro 1 et du numéro 2, pour les petits cornichons marinés ou sucrés, ou pour la relish. Nos compétiteurs, ce sont les pays de l'Est.»*

Et le producteur se trouve tout au bout de la chaîne, ajoute M. McDuff. En gros, les grandes chaînes d'alimentation, qui ont leurs propres marques, cherchent à obtenir le meilleur prix pour la fabrication de leurs produits. Au Québec, elles négocient donc avec des firmes comme Bicks, Coronation, Mrs Whyte, et celles-ci ne veulent pas que leurs propres produits coûtent beaucoup plus cher que les marques maison car le consommateur cherche constamment des aubaines. Les transformateurs exercent donc une grande pression à la baisse quand ils achètent des producteurs, assure M. McDuff.

VOIR PAGE B 2: **CHAMPS**

PHOTO MAPAQ, MARC LAJOIE

Plus de 2000 jeunes travaillent à la cueillette chaque année.

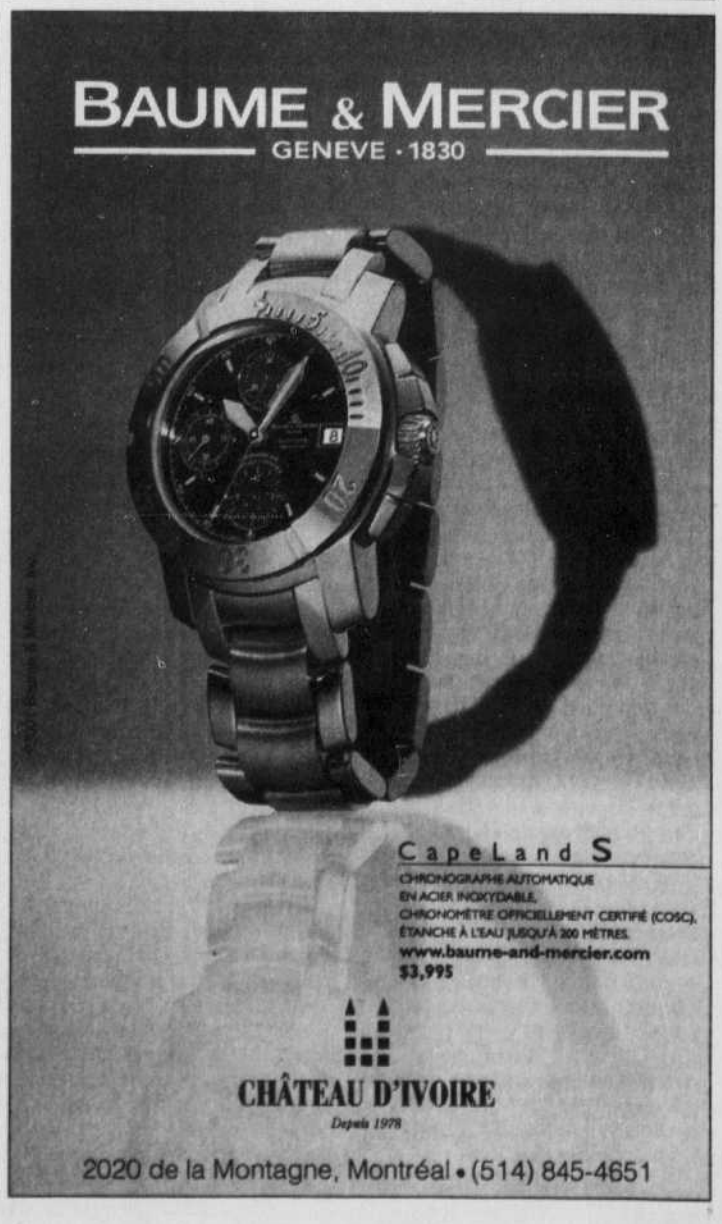

De plus en plus près de leurs enfants

Ces nouveaux pères laissés pour compte

Peu de mesures existent pour favoriser le congé de paternité

CLAIRANDRÉE CAUCHY
LE DEVOIR

Peu de pères bénéficient du congé parental de l'assurance-emploi, même si leur implication auprès de leurs enfants est croissante. En 2001, près de 11 % des demandes de congé étaient faites par des hommes, le reste par les mères. Il s'agit tout de même d'une augmentation significative comparativement aux 7,1 % de l'année précédente.

L'automne dernier, Jean Giasson, col bleu à Ville de Saguenay, a bénéficié du congé de six mois, indemnisé à 55 % de son salaire. *«C'étaient les plus beaux mois de ma vie. Tu vois ton enfant se retourner pour la première fois, rire, se tenir assis seul. Je ne comprends pas qu'un père puisse passer à côté de cela»*, explique le père de deux enfants. Les conventions collectives devraient, selon lui, obliger les employeurs à compenser davantage les congés de paternité, comme c'est le cas pour les congés de maternité.

Signe que l'implication accrue des pères est un phénomène relativement récent, un appel téléphonique à ce sujet dans les centrales syndicales est automatiquement acheminé aux responsables de la condition féminine. Autant à la FTQ et à la CSQ qu'à la CSN, les conseillères responsables de la conciliation travail-famille soulignent qu'elles s'adjoignent maintenant les membres des comités jeunes. *«Dans les milieux de travail où il y a plus de jeunes, les pères poussent pour de meilleurs congés de paternité»*, explique Jacques Théoret, conseiller jeune à la FTQ.

Ce constat trouve un écho chez Joël Bolduc, qui travaille comme technicien en laboratoire dans un hôpital: *«Deux générations s'affrontent au travail. Il y a les vieux pour qui les enfants, c'est la job des femmes, et les plus jeunes dont la blonde travaille.»* Le père de 38 ans se fait parfois regarder de travers quand il quitte une réunion pour aller chercher ses enfants à la garderie.

À l'instar de Joël, Denis Marchand, ingénieur en aérospatiale, constate une certaine crainte de la part de ses collègues à s'absenter du travail pour s'occuper de leurs enfants. Sa copine et lui ont adopté Choan (quatre ans) et Vanhiou (deux ans) au Vietnam. Denis a préféré laisser le congé pour adoption à sa copine. *«Si je l'avais pris, j'aurais été l'un des premiers à le faire dans la compagnie. Les pères craignent qu'on pense qu'ils manquent d'ambition. Cela va prendre une génération pour changer cette mentalité.»* Il a tout de même demandé à être muté du département des ventes internationales au service à la clientèle, pour voyager moins. *«Chaque fois que je revenais de voyage, des mots s'étaient ajoutés au vocabulaire du plus vieux. Je ne veux plus rater cela.»*

JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Aglaëlune (trois ans) et Ulysse (quinze mois) s'amusent follement avec leurs parents, Patrick et Roxanne. Le couple d'enseignants attend avec impatience la venue du petit dernier ou de la petite dernière dans quelques semaines.

Un projet plus généreux

Pour prendre des congés parentaux, encore faut-il y avoir accès, comme le fait remarquer Isabelle Brabant, sage-femme depuis plus de 20 ans. *«La moitié des gens que je reçois n'ont même pas accès aux congés. Quand une mère a un emploi précaire, souvent le père ne peut se permettre de prendre un congé de paternité.»*

Les syndicats fondent beaucoup d'espoir sur le projet québécois d'assurance parentale, qui, contrairement au programme fédéral actuel, serait accessible à tous, peu importe que les parents soient travailleurs autonomes, salariés réguliers ou précaires. Le projet de Québec prévoit un congé de paternité de cinq semaines — aucun congé spécifique aux pères n'est prévu dans le programme fédéral actuel. Il indemniserait aussi davantage les parents en congé. Le projet tarde à être implanté en raison d'un différend entre Québec et Ottawa sur le montant à transférer du programme d'assurance-emploi au programme québécois.

La professeure d'économie Ruth Rose estime cependant que des campagnes de sensibilisation doivent nécessairement accompagner une amélioration du régime de congés parentaux. *«En Suède, où le régime de congés parentaux est très généreux, une étude a démontré que les pères ne prenaient que 11,6 % des prestations parentales.»*

Le Québec a beaucoup de pain sur la planche, selon la présidente du Conseil de la famille et de l'enfance, Nicole Boily: *«Les mentalités doivent changer dans les milieux de travail. Il faut que les pères aient plus facilement accès aux mesures de conciliation travail-famille.»* Pour Richard Cloutier, professeur de psychologie, il est temps que la société lance un message clair aux pères: *«Votre rôle est important et on est prêts à payer collectivement pour ça!»*

Les enfants avant la retraite

«Au lieu de mettre de l'argent de côté pour la retraite, il faudrait économiser pour prendre du temps avec nos enfants. Pourquoi pense-t-on tellement à la retraite et si peu à nos enfants?», lance Ron Lawee, papa de Malika, trois ans, et de Joshua, 20 mois.

Comme architecte à son compte, Ron Lawee n'avait pas accès au programme de congés parentaux. Il a réduit considérablement son nombre de contrats pour passer du temps avec ses enfants, pendant que sa conjointe terminait ses études de Barreau.

«Je ne voulais pas travailler 45 heures par semaine et parquer les enfants chez la gardienne», explique l'Anglo-Montréalais de 46 ans. Ron Lawee compte reprendre ses activités normalement quand les enfants commenceront l'école et auront leurs propres activités.

«J'ai voulu prendre le temps de bien connaître mes enfants, de les comprendre. Quand je passe du temps avec eux, je reçois en retour. Il y a parfois des moments magiques dans une journée passée avec les enfants: tu ne peux pas programmer cela. Tu ne peux recevoir autant en jouant une demi-heure avec les enfants après le souper.»

Ce père estime que les programmes de congés parentaux pourraient être plus généreux. *«Ils devraient permettre de passer davantage de temps avec les enfants, pas juste pendant les premiers mois après la naissance mais pendant les premières années de vie de l'enfant.»*

ÉLECTIONS

SUITE DE LA PAGE B 1

partielles lors d'un scrutin fédéral du même genre. Et qui sait, si la vague adéquiste finissait par atteindre les rives du Lac-Saint-Jean, Stéphan Tremblay pourrait ramener son fauteuil aux Communes...

Le ciel sur la tête du PLQ

En fait, les pires nouvelles du ciel électoral risquent de tomber sur la tête du chef du Parti libéral, Jean Charest. Finir possiblement troisième dans trois circonscriptions et au coude à coude avec l'ADQ dans Vimont s'avère un coup dur pour un chef et un parti qui ne cessent de «travailler» les régions, et ce, depuis l'élection de 1998. Devant cette évidente perte de vitesse, on comprend M. Charest de répéter *ad nauseam* qu'il veut des élections générales.

Mais les sondages et les partielles ne donnent pas encore un portrait réaliste de l'humeur électorale, selon Louis Massicotte. Il parle d'un *«flux total où l'on sait que ça bouge, mais pas trop dans quelle direction»*. Il se demande aux dépens de qui l'ADQ va vraiment progresser. *«Ce n'est pas nécessairement à l'encontre du Parti libéral. Le PLQ hésite à embrayer sur le discours nationaliste, mais Charest n'est quand même pas une catastrophe ambulante.»*

M. Massicotte pense qu'on assiste pour le moment à un effondrement du vote du PQ puisqu'il est facile pour un voteur péquiste — déçu des 38 limousines, des fusions et de la souveraineté cachée sous le boisseau — de passer à l'ADQ. À ce rythme, si le PLQ conservait une augmentation de 7 % et plus par circonscription aux partielles, il réussirait à remporter les prochaines élections.

«Certaines questions sont absentes des partielles et devront faire l'objet de réponses lors du scrutin général, estime de plus Guy Lachappelle. *Qui est Mario Dumont? Qui est Jean Charest? Qui formera le meilleur gouvernement? Qui répond aux besoins des citoyens?»*

D'ici là, les résultats de lundi pourraient tout de même avoir certains effets: le leadership du premier ministre et du chef de l'opposition remis en cause; les deux vieux partis placés devant un nécessaire et réel effort de renouvellement; l'essoufflement souhaité de l'équipe Mario Dumont par les deux autres. Evidemment, cela ne milite certes pas en faveur d'élections automnales.

Élections, leadership?

Dans cet esprit, Guy Lachapelle pense que des courses au leadership ne sont pas à exclure. *«Le PLQ a toujours changé de chef après des élections, mais le PQ, avant, à l'exception de Pierre Marc Johnson. Est-ce que Mme Marois pourrait faire mieux? Je crois même au retour possible de M. Bouchard.»*

Pour Bernard Landry, un premier test de popularité aura lieu dans Joliette, lance Louis Massicotte: *«Ce sera intéressant de voir quels seront les résultats dans Saint-Jacques-de Montcalm, village natal du premier ministre qui est situé dans Joliette.»*

Malgré le vent adéquiste, les politologues demeurent prudents quant à la durée de la percée du parti de Mario Dumont. Essentiellement, les partielles touchent surtout aux enjeux locaux, déplacent peu d'électeurs, dépendent surtout des organisations locales et du nombre de taxis disponibles.

À ce chapitre, l'ADQ demeure un parti déficient, souligne Louis Massicotte. *«C'est un parti qui vit aux crochets de l'État, qui sous-performe dans ses levées de fonds. Est-ce que ses finances lui permettront de matérialiser les appuis des sondages? En d'autres mots, est-ce que l'ADQ est autre chose qu'un one man show dirigé par un artiste de grand talent?»*

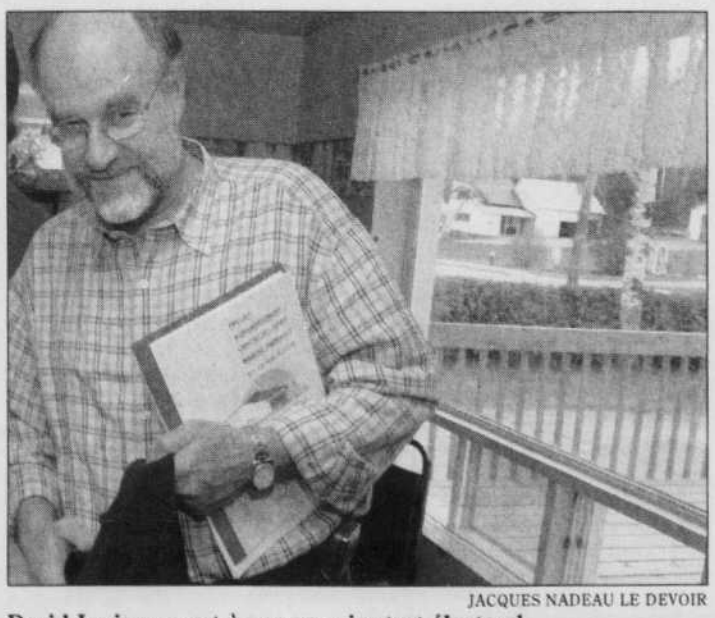

JACQUES NADEAU LE DEVOIR

David Levine en est à son premier test électoral.

Guy Lachapelle en doute aussi. L'argument adéquiste du *«pareil au même péquiste-libéral»* lui apparaît facile. Les votes pour Mario Dumont demeurent le stationnement des insatisfaits, selon lui.

«C'est ce que j'appelle le mirage Dumont. On ne sait trop quelles sont ses politiques. [...] *Ce n'est pas un vote ferme en sa faveur. Le fait que ce soit si soudain prouve que c'est un phénomène passager.»*

Il croit toutefois que l'ADQ n'a pas encore fait le plein de votes au sein des forces libérales. L'objectif de Mario Dumont demeure toujours de prendre la place de chef de l'opposition, rappelle-t-il. Le chef adéquiste est populaire auprès des jeunes de 7 à 77 ans, en fait.

«Vincent Lemieux a toujours dit que le Parti québécois allait disparaître. Est-ce que ce ne serait pas le PLQ qui pourrait disparaître? Mario Dumont est un meilleur Bourassa que Jean Charest en tout cas.»

Est-ce à dire que l'électorat québécois penche de plus en plus vers la droite? Si l'ADQ faisait une réelle percée lors du scrutin général, Guy Lachapelle pense qu'il s'agirait d'une démonstration assez claire de ce phénomène. Chose certaine, ajoute Louis Massicotte, avec l'ADQ la question nationale n'est tout simplement plus à l'ordre du jour. *«L'écœurement constitutionnel est très fort*, conclut-il, *et le parti qui canalisera ce sentiment peut l'emporter.»*

CHAMPS

Les adultes ne courent pas pour avoir un travail de cueilleur

SUITE DE LA PAGE B 1

Certaines régions, comme Saint-Hyacinthe, font appel à une main-d'œuvre adulte dans les champs de concombres. Mais, comme dans bien d'autres domaines agricoles, les adultes ne courent pas ce type d'emploi. C'est pourquoi partout ailleurs on fait appel aux jeunes. *«Le travail leur convient bien car il faut travailler couché à plat ventre»*, précise M. McDuff.

Pourquoi alors ne pas les payer comme les plus vieux? *«A 13, 14, 15 ans — parce que c'est bien de ça qu'on parle —, c'est souvent leur première expérience de travail: ça prend de l'encadrement, de la discipline, il y a de l'absentéisme. C'est toute une gestion! Il y a une question d'endurance aussi: un jeune de 13 ans n'a pas la même productivité que quelqu'un de 18 ou 19 ans.»*

« Des jeunes qui ne font rien, je ne pense pas que c'est sain socialement »

M. McDuff croit fermement que, si le salaire minimum devait être appliqué, les producteurs opteraient pour d'autres cultures — soya, maïs, haricot sec, pomme de terre —, toutes récoltées mécaniquement. Déjà, dit-il, des producteurs se désintéressent du secteur en raison de la difficulté de trouver de la main-d'œuvre. En l'an 2000, il y avait 52 producteurs de concombres au Québec, selon le ministère de l'Agriculture. Leur nombre est en déclin, même si le volume de production n'a pas été affecté. Dans la région de Lanaudière par exemple, on en comptait environ 60 il y a vingt ans; il n'en reste plus qu'une vingtaine aujourd'hui, raconte Claude Rivest, de l'UPA du coin.

Peut-être que certains continueront dans le concombre, ajoute M. McDuff, mais ils voudront alors tous *«de la main-d'œuvre adulte pour obtenir le plus haut niveau de productivité possible et on va se retrouver avec des jeunes inoccupés dans les villages. Et des jeunes qui ne font rien, je ne pense pas que c'est sain socialement.»* Ce qui ramène au même argument avancé pour la cueillette de fraises.

Serait-il alors possible de fixer *«une norme de rendement moyen, pour ne pas que 5 $ l'heure soit en fait le maximum atteignable pour sun jeune»*?, demandait en consultation cette semaine le sous-ministre du Travail, Roger Lecours, à l'IQRHH. Même cette solution ne semble guère convenir. *«Traditionnellement, l'horticulture est un lieu d'apprentissage des premières activités professionnelles, mais aussi d'apprentissage social*, a répondu Mme Matteau. *C'est aussi des valeurs comportementales que les jeunes viennent chercher.»*

D'accord, a dit le ministre Rochon, qui a néanmoins insisté: *«Si les jeunes aident à faire avancer la production, est-ce normal de les exclure de l'application de la loi?»*

La renaissance d'un pays

Le printemps culturel afghan

Le départ des talibans a libéré les forces créatrices et les projets foisonnent

Après cinq ans de silence imposé par les talibans, et dans un Afghanistan ravagé par 23 années de guerre, l'élection de Hamid Karzaï comme nouveau chef d'État et président de l'Autorité de transition de l'Afghanistan est une autre étape vers la libération de ce peuple. Depuis le renversement des talibans, le pays reprend vie et l'expression culturelle est en pleine effervescence. Musique, cinéma, théâtre, littérature: les projets se bousculent. Et les artistes attendent beaucoup du nouveau gouvernement.

DELPHINE MINOUI

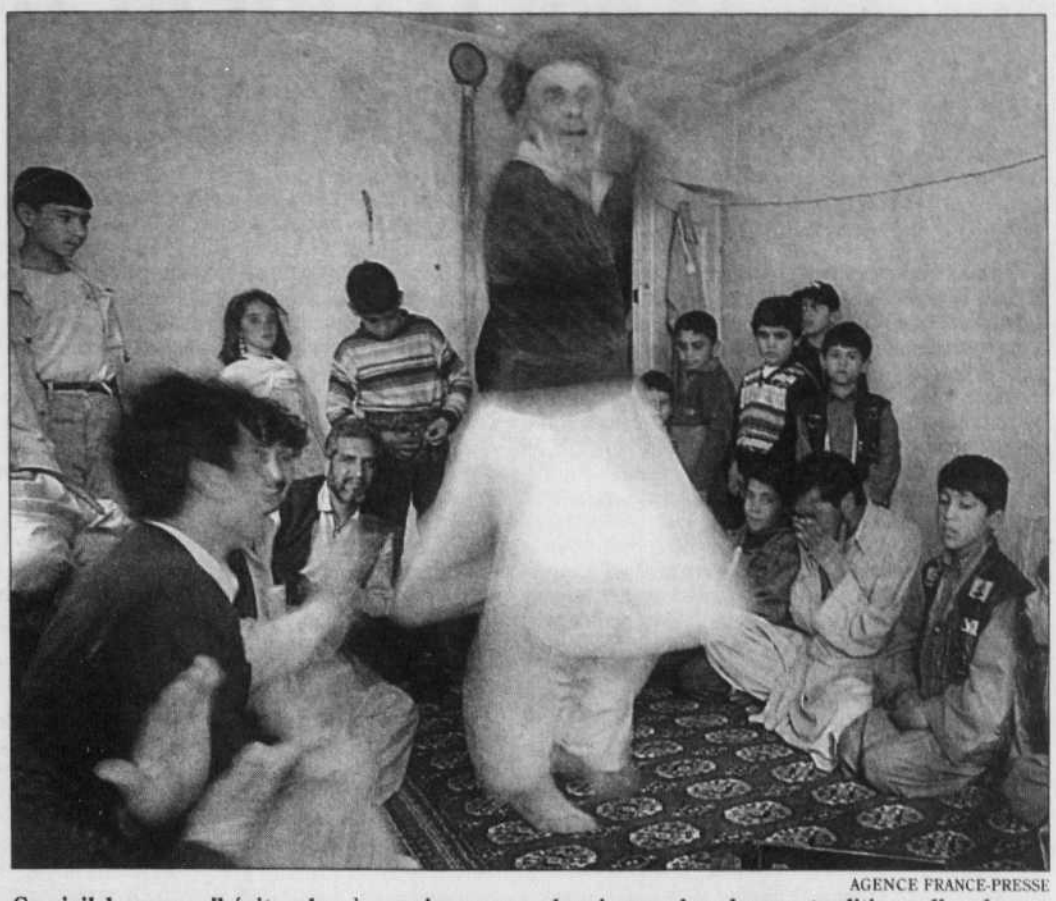

AGENCE FRANCE-PRESSE

Ce vieil homme n'hésite plus à enseigner aux plus jeunes les danses traditionnelles de son pays.

Kaboul — La scène semble trop belle pour être vraie. Les yeux écarquillés, ils boivent du regard les images comme autant de perles de pluie en plein milieu du désert. Le modeste écran de cinéma a été dressé au pied de la grande falaise ocre de Bamiyan. Au total, quelque 400 spectateurs se sont donné rendez-vous au cœur de cette vallée du centre de l'Afghanistan, nichée à 2500 mètres d'altitude. Depuis le départ des talibans, c'est la première fois qu'on projette un film à Bamiyan. Tout un symbole, à l'endroit même où, un an plus tôt, les étudiants en théologie firent la preuve de leur haine la plus profonde pour toute forme de reproduction humaine en saccageant, à coups d'explosifs, les traces du plus bel héritage culturel d'Afghanistan: deux grands bouddhas, sculptés à même la falaise aux IIIe et IVe siècles, le long de cette ancienne route de la soie.

A l'initiative d'Afghan Films (qui n'a pu sauver que la moitié de ses archives) et de l'association culturelle française Aïna, huit cinémas itinérants ont quitté Kaboul il y a un mois pour organiser des projections dans quelque 250 villes. Un véritable succès, de Hérat jusqu'à Kandahar. *«Ce projet nous permet, par l'image, de sensibiliser les Afghans à des sujets de société. C'est le média le plus interactif, dans un pays où plus de 80 % des habitants sont analphabètes»*, explique Siddiq Barmak, le jeune directeur d'Afghan Films.

Après cinq ans d'obscurité imposée par les talibans, les Afghans retrouvent progressivement la lumière, dans un élan culturel inédit. *«Evoquer le renouveau culturel afghan, c'est d'abord faire le triste bilan des dégâts causés par cette bande de fanatiques»*, constate Makhdoum Raheen, l'actuel ministre de la Culture, rappelant que l'offensive des talibans était avant tout culturelle: interdiction d'écouter de la musique, de faire des photos, de regarder des films et d'aller à l'école pour les filles.

« Regardez autour de vous. Ça bouge à Kaboul! »

De graves dégâts

Une visite du musée de Kaboul permet de mesurer l'ampleur des dégâts. Le grand hall désertique porte la trace des cadavres de vieilles sculptures datant du IIe siècle, dont les photos (uniques et derniers témoignages de ces antiquités) ont été collées au mur. D'après Makhdoun Raheen, *«les talibans ont détruit 60 % du patrimoine archéologique du musée»*. Et de constater tristement: *«Ils n'ont fait que poursuivre un carnage commencé 20 ans plus tôt, au moment de l'invasion soviétique.»* Ville «fantôme», entourée par les montagnes, Kaboul porte en effet la trace de combats successifs, qui ont atteint leur paroxysme dans la lutte opposant les différentes factions moudjahidines de 1992 à 1996, prélude à la prise du pouvoir par les talibans.

Du théâtre de Kaboul, dans l'est de la ville, il ne reste qu'une structure métallique sans âme, où les colombes volent au-dessus d'un toit imaginaire. Assis sur le vieux plateau en ferraille, le jeune soldat qui monte la garde entame un air populaire afghan. *«La vie, c'est quoi? C'est avoir un cœur fou et mourir sans avoir eu le temps de satisfaire ses désirs»*, raconte la chanson. *«C'est Ahmad Zaher»*, dit le jeune homme. Ahmad Zaher, l'idole des Afghans, dont la voix de miel s'échappe de tous les transistors: du taxi collectif aux boutiques de Chiken Street, dans le quartier commerçant de Shahr-é Now. Ahmad Zaher, dont le nom à lui seul rappelle les multiples dégâts provoqués par les différents conflits qui ont ravagé l'Afghanistan au cours de ces 23 dernières années. Assassiné en 1979, juste après l'invasion soviétique, comme beaucoup d'autres artistes afghans, il fut l'une des premières victimes de la dictature rouge. Puis l'arrivée des moudjahidines en 1992 acheva de détruire l'héritage culturel et musical laissé par le grand chanteur. C'est l'époque de la fermeture des tchaï khana (maisons de thé) et de la destruction de la «rue des musiciens», sous les roquettes du général Rachid Dostom, en 1994.

Après leur prise du pouvoir, en 1996, les talibans se sont, à leur tour, efforcés d'effacer définitivement le mythe d'Ahmed Zaher en s'attaquant à son tombeau, dans le grand cimetière Shahâdâ Salehine. Depuis la libération de Kaboul, le 13 novembre 2001, de nombreux jeunes se retrouvent tous les vendredis (jour férié) autour de ce qui reste du caveau pour y allumer des cierges et réciter des poèmes. *«Ahmed Zaher est le symbole de la résistance du peuple afghan. Sa musique a survécu à toutes les guerres. Elle a donné aux autres musiciens la force d'affronter les années les plus noires»*, explique Hamed, un jeune fan de 27 ans.

Dans sa modeste maison en terre de Karte Now, sorte de bidonville sur les hauteurs de Kaboul, Abdol Rachid Machinaï est aujourd'hui le plus heureux des musiciens: un véritable «del zenda» (cœur vivant ou cœur joyeux), comme le dit l'expression afghane. La veille, ce maître de la sarinda (instrument à 17 cordes) à la barbe blanche et aux grands yeux bleus a joué dans un mariage jusqu'à 4h du matin: *«Sous les talibans, les cérémonies de mariage s'étaient transformées en deuil. On ne pouvait ni chanter, ni rire, ni danser. On avait l'impression de veiller un mort»*, raconte-t-il. Pendant cinq ans, Machinaï s'est improvisé boucher pour nourrir sa famille. *«Mais toutes les nuits, je jouais dans mes rêves»*, dit-il. Depuis la libération de Kaboul, Machinaï ne quitte plus sa sarinda, confectionnée par son père il y a 40 ans et enterrée au fond du jardin sous les talibans.

Chaque matin, il retrouve ses collègues musiciens dans les anciens studios d'enregistrement de la radio afghane. À quelques mètres du bazar, de l'autre côté de la rivière Kaboul, l'activité bat désormais son plein dans ce lieu laissé à l'abandon pendant cinq ans. C'est ici que Zamzama, de retour de son exil pakistanais, vient également répéter tous les jours.

«C'est à nous, les Afghans, de reconstruire la culture de notre pays, raconte cette chanteuse afghane de 30 ans. Aujourd'hui, j'ai beaucoup d'espoir. Regardez autour de vous. Ça bouge à Kaboul!» Symboles d'une liberté d'expression inédite, une centaine de journaux afghans ont vu le jour au cours de ces quatre derniers mois. En attendant la reconstruction des cinémas, les jeunes se ruent vers les petits vidéoclubs de quartier, qui projettent des films indiens et iraniens. Sans compter les nombreux projets en cours: nouveaux tournages de films, ouverture d'une maison des écrivains, mise en scène de pièces de théâtre et restauration du patrimoine archéologique (dont les grands bouddhas de Bamiyan). L'Union des artistes afghans, récemment rouverte, compte déjà plus de 3000 membres, dont 200 femmes. *«Mais ce n'est pourtant pas suffisant. Il faut élargir la place des femmes»*, constate Zamzama. La jeune diva est pour l'instant la seule chanteuse à être rentrée au pays. Elle fait également partie des rares femmes à oser se promener à visage découvert dans la rue.

Les femmes sortent de l'ombre

Les Afghanes retrouvent lentement leur place

Privées d'éducation, interdites de travail et cloîtrées dans leurs maisons sous les talibans, les Afghanes retrouvent progressivement leur place sur la scène sociale et politique. Il leur faut pourtant composer avec la résistance des traditions religieuses.

DELPHINE MINOUI

Kaboul — La technique est compliquée, mais Hamida en a fait son affaire. Il suffit de s'entraîner, dit-elle avec un grand sourire tout en tentant une démonstration. L'appareil photo calé dans sa main droite, le devant de la bourqa retenu de la main gauche, Hamida pointe son objectif en direction du bazar, cœur de l'activité économique de Kaboul. Trois clichés pris à la va-vite, puis le visage de la jeune femme disparaît de nouveau sous le grand voile bleu qui recouvre tout son corps.

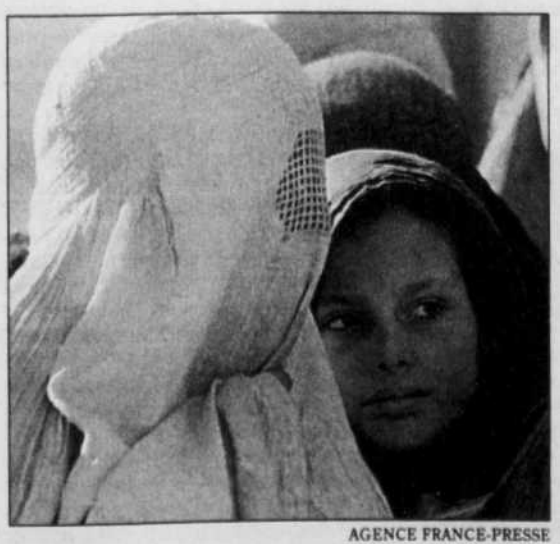

AGENCE FRANCE-PRESSE

De nombreuses Afghanes ont retrouvé le chemin de l'école et du travail.

À 29 ans, Hamida est la première photographe afghane à avoir le courage d'exercer ce métier bien délicat de traqueur d'images, après cinq ans d'interdiction de toute forme de reproduction graphique de la personne humaine sous le régime des talibans. Mais Hamida n'a pas peur de se lancer des défis. Pendant cinq ans, cette ancienne journaliste de la radio afghane, fille d'un pilote, a su résister à l'obscurantisme des étudiants en théologie, organisant des cours privés pour jeunes filles à son domicile. Au risque de sa vie. *«On aurait pu m'arrêter et me mettre directement en prison»*, raconte la jeune photojournaliste.

« Je serai la première à enlever ma bourqa quand le calme sera rétabli »

Aujourd'hui, Hamida a l'impression de respirer de nouveau. Dès la création du mensuel *Malalaï*, elle s'est empressée de poser sa candidature. Elle fait actuellement partie des cinq membres de l'équipe de ce premier magazine féminin créé depuis le départ des talibans. Dans le dernier numéro, elle a publié un portrait de Khatol Mohammad Zaï, la seule femme parachutiste d'Afghanistan, qui vient de reprendre son activité avec entrain. *«Je cherche en priorité à interviewer et à photographier des femmes actives. C'est le meilleur moyen de rappeler aux autres Afghanes leur droit de travailler et d'étudier»*, explique Hamida.

Depuis le départ des talibans, de nombreuses Afghanes ont retrouvé le chemin de l'école et du travail à Kaboul. Certaines, comme Hamida, n'ont jamais cessé d'être actives, même pendant les périodes les plus noires. La jeune femme cite en exemple l'une des deux femmes ministres, responsable du portefeuille de la Santé, Suhaila Seddiqi, une des rares chirurgiennes en exercice sous les talibans. De retour d'un long exil de dix ans, sa consœur, Sima Samar, nommée à la tête du ministère inédit de la Condition féminine, s'emploie à faciliter l'accès au travail à toutes les Afghanes.

Pour certaines femmes, l'entrée dans la vie active requiert d'abord une réinsertion progressive dans l'espace public. *«Dans un pays où les droits des femmes ont été entravés par la guerre puis malmenés par les moudjahidines et ensuite réduits à néant par les talibans, le retour des Afghanes sur la scène sociale n'est pas évident. Dans bien des cas, il faut également obtenir l'accord du père ou du mari, surtout dans les provinces où les traditions religieuses ont toujours favorisé une culture machiste»*, explique Shafiqa Moaber. Cette ancienne professeure de science politique à l'université de Kaboul est aujourd'hui à la tête de l'association Ariana, un centre de formation réservé aux femmes. Les cours dispensés proposent un large éventail de matières: alphabétisation, cuisine, couture, informatique, anglais. *«Autant de matières qui devraient permettre aux femmes de trouver ensuite du travail»*, commente Shafiqa. *«Dans un pays où neuf personnes sur dix sont incapables de lire, l'éducation est la clef indispensable qui pourra faciliter l'émancipation des femmes et le respect qu'elles méritent en tant qu'êtres humains à part entière»*, insiste-t-elle.

En attendant des jours meilleurs, les Afghanes demeurent pourtant prudentes. À Kaboul, seul un tiers des femmes a osé troquer la bourqa pour un léger foulard. *«La liberté est un trop grand luxe tant qu'on n'aura pas résolu les questions de sécurité»*, explique Jamila Moujahed, responsable de l'association La Voix des femmes. Elle ajoute: *«Je serai la première à enlever ma bourqa quand le calme sera complètement rétabli, mais pour l'instant, c'est encore trop tôt.»*

Michel David

Le syndrome du parking

Plus de la moitié des députés libéraux avaient déjà déserté l'Assemblée nationale hier matin. Puisque leur chef avait décidé de collaborer avec le gouvernement péquiste pour mettre fin prématurément à la session parlementaire, pourquoi seraient-ils allés jouer les figurants?

Il est vrai que le menu législatif n'était pas gargantuesque et que le gouvernement finit toujours par avoir le dernier mot, mais l'opposition se fait généralement un point d'honneur de lui donner du fil à retordre. Normalement, on aurait vu Pierre Paradis s'indigner et crier à l'abus de pouvoir. Au contraire, il a fait preuve d'un rare esprit de coopération.

On peut comprendre que Jean Charest ne tienne pas plus que Bernard Landry à se faire narguer par Mario Dumont au lendemain des partielles de lundi soir. Cette collusion des «vieux partis» n'est pas très glorieuse mais reflète bien la frustration croissance des députés face à ce *golden boy* de la politique québécoise, qui passe la plupart du temps en coup de vent à l'Assemblée nationale mais qui réussit toujours à se faufiler dans les bulletins de nouvelles.

Au risque de démoraliser ses troupes, le chef du PLQ n'avait pas le choix d'annoncer qu'il sera dans Vimont lundi soir, mais son entourage est visiblement inquiet. C'est ce qu'on pourrait appeler le syndrome du parking. Le soir du 15 avril dernier, M. Charest s'était rendu à Baie-Comeau, sur la foi des assurances que ses organisateurs lui avaient données. Au lieu de célébrer une glorieuse victoire dans un château fort péquiste, il s'était trouvé dans l'humiliante obligation d'assister au triomphe de l'ADQ. La télévision avait diffusé des images dévastatrices du chef du PLQ, l'air défait, sur un terrain de stationnement.

◆ ◆ ◆

Inutile de dire que M. Charest joue très gros. Une défaite dans ce comté qui compte 17 % de non-francophones signifierait que les francophones tournent massivement le dos aux libéraux. Plus le taux de participation sera important, plus grandes seront les chances de l'ADQ. Or, en 1998, Vimont a été un des comtés où la participation a été la plus forte. Certes, l'organisation libérale est efficace, mais l'expérience de Saguenay a démontré qu'elle peut aussi faire sortir le vote adéquiste.

Le chef du PLQ survivrait sans doute à un nouveau revers, d'autant plus que le PLQ n'a pas de remplaçant valable sous la main, mais les prochains mois pourraient se transformer en un véritable cauchemar pour Jean Charest. En politique, le ridicule peut tuer. La coupe avait débordé pour Daniel Johnson lorsque le magazine britannique *The Economist* l'avait qualifié de *«politicien le plus ridiculisé au Canada»*. Hier déjà, M. Charest n'a pas eu l'air très brillant dans son bilan de fin de session, qui se résumait en deux mots: élections générales.

François Legault

Le succès a aussi ses exigences. Les attentes sont maintenant telles à l'endroit de l'ADQ qu'il lui faut remporter au moins deux comtés sur quatre pour maintenir son élan. Autrement, on commencera à dire qu'au fur et à mesure où ils découvrent son programme, les électeurs se rendent compte de ce que signifierait concrètement l'élection d'un gouvernement Dumont.

En revanche, si Vimont vient s'ajouter à Berthier et Joliette, il faudra commencer à parler d'une vague adéquiste. Dans l'hypothèse presque invraisemblable où l'ADQ remporterait également Lac-Saint-Jean, il s'agirait d'un véritable raz-de-marée, et tous les espoirs seraient permis.

◆ ◆ ◆

D'une certaine façon, la défaite de David Levine a déjà été escomptée, de sorte que M. Landry pourrait encaisser le coup sans trop de dommages. Après tout, Berthier a élu un député libéral à trois reprises au cours du dernier quart de siècle. Une défaite du ministre délégué à la Santé témoignerait certes de l'impopularité du gouvernement mais surtout du manque de jugement de ceux qui l'ont expédié à l'abattoir.

M. Landry a voulu mettre un terme aux conjectures sur son avenir en déclarant: *«Quel que soit le résultat des élections partielles, il est de mon devoir de diriger une équipe extraordinaire aux prochaines élections générales. C'est ce que j'ai l'intention de faire.»* On verra bien. Lucien Bouchard avait dit: *«J'y suis, j'y reste.»* Et il est parti. Chose certaine, la perte de Lac-Saint-Jean, considéré comme le meilleur comté de tout le Québec pour le PQ, serait un terrible coup pour le leadership du premier ministre.

Notez bien qu'il a sans doute raison de dire qu'il sent autour de lui *«une solidarité exemplaire et sans failles»*. N'importe quel de ses possibles successeurs aurait pu lui dire, comme il l'a lui-même rapporté: *«C'est sur toi qu'on compte et sur nul autre.»* C'est peut-être que nul autre n'a envie de prendre sa place dans des circonstances aussi défavorables, mais les motivations sont ici d'une importance secondaire.

À vrai dire, certains commencent à chuchoter qu'une course au leadership, qui permettrait ce grand brassage d'idées sans cesse remis depuis le référendum de 1995, serait peut-être le meilleur moyen de sauver ce qui peut encore l'être du PQ, mais personne n'osera le dire publiquement. Surtout pas Pauline Marois, qui donne plus que jamais l'impression de marcher sur un fil de fer.

En réalité, c'est François Legault qui apparaît comme l'étoile montante depuis quelques mois. Tout le monde au PQ connaît les ambitions du ministre de la Santé, comme celles d'André Boisclair. Peu importe, c'est toujours la vice-première ministre qu'on soupçonne des plus noirs desseins. De quoi devenir paranoïaque. Elle n'est pourtant pas du genre à poignarder un homme qui dit traverser une des périodes les plus difficiles de sa vie.

mdavid@ledevoir.com

YMCA
COURS DE LANGUES
• ANGLAIS • FRANÇAIS
• ESPAGNOL • ITALIEN
TESTS DE NIVEAUX :
TOUS LES MERCREDIS DE MIDI À 18 H
Centre-ville : 849-8393 poste 709 ou 719
Hochelaga-Maisonneuve : 255-4651

ÉCONOMIE

REUTERS

Tempête sur les Bourses mondiales

Wall Street passe au-travers de l'orage

AGENCE FRANCE-PRESSE

New York — La crise de confiance s'est amplifiée hier sur les Bourses mondiales, qui ont accentué leur dégringolade pour se rapprocher des niveaux atteints juste après les attentats du 11 septembre, Wall Street parvenant toutefois à se redresser en fin de journée.

Une nouvelle fois, il n'a fallu qu'un chiffre américain un peu moins bon que prévu, celui de la production industrielle, pour que les Bourses européennes, déjà en plein marasme, chutent lourdement.

La production industrielle des États-Unis a progressé de 0,2 % en mai par rapport à avril, alors que le marché prévoyait une hausse de 0,3 %.

Déjà très nerveux à cause de la crise persistante du secteur des technologies et des suspicions sur les comptes de nombreuses grandes entreprises, après le scandale Enron, les Bourses ont immédiatement réagi.

Wall Street a perdu jusqu'à 215 points (-2,3 %) en début de séance avant de limiter ses pertes à -0,3 % et de clôturer à 9474,21 points. L'indice composite du Nasdaq, qui concentre les valeurs de la haute-technologie, a terminé en hausse de 0,5 % à 1504,65 points. À Toronto, l'indice TSX perdait 0,5 %.

En Amérique latine, Mexico limitait les dégâts avec une baisse de 0,6 %, mais Buenos Aires chutait lourdement de 2,6 % et Rio abandonnait 2,2 %.

La Bourse de Francfort perdait jusqu'à 5 % en cours de séance, avant de clôturer en baisse de 3,7 % à 4303,85 points, à ses plus bas niveaux depuis huit mois. À Paris, le CAC 40 a fini en recul de 2,9 % à 3843,07 points. À Londres, l'indice Footsie des 100 principales valeurs a reculé de 3 % à 4630,80 points, désormais bien installé sous la barre des 5000 points. *«Je crois que nous pourrions descendre jusqu'au pire niveau d'après le 11 septembre, soit 4400 points»*, a déclaré Tony Jackson, analyste chez ING. *«Il semble pratiquement certain désormais que les marchés vont chercher de nouveau à tester ces niveaux»*, selon Robert Kerr, stratégiste actions à la Bank of America.

Milan a reculé de 1,9 %, Madrid de 2,3 % et Zurich de 1,2 %. Plus tôt hier Tokyo a reculé de 2 %, l'indice Nikkei tombant sous le seuil des 11 000 points.

Les valeurs des télécommunications et des nouvelles technologies ont été particulièrement malmenées. À Francfort, Deutsche Telekom est passé pour la première fois sous la barre des 10 euros, tandis qu'à Paris, Alcatel était autour de ses plus bas niveaux depuis 14 ans. Les valeurs particulièrement mal en point ces dernières semaines, comme Vivendi Universal, faisaient également les frais de cette débâcle.

Face à cette dégringolade, les experts sont extrêmement prudents sur les chances de rebond. *«Le marché réagit émotionnellement, il est très difficile de prévoir quelle direction il va prendre»*, a indiqué Arthur Hogan, analyste de la maison de courtage Jefferies. *«Il faut attendre que les investisseurs recommencent à s'attacher aux données économiques.»*

«Le problème réside dans le fait que cette crise de confiance ne cesse de s'intensifier depuis deux ans, compromettant par là les chances d'un rebond rapide des marchés boursiers», analyse Marc Touati, économiste chez Natexis Banques Populaires. *«Pour permettre un tel rebond, la reprise économique ne suffit pas. Il faut lui adjoindre un apaisement des risques géopolitiques internationaux et une plus grande transparence de la part des entreprises et des analystes.»*

Mais, selon Bryan Piskorowski de Prudential Securities, *«les investisseurs restent cependant très myopes»*. Selon lui, les cours boursiers sont très sous-évalués à leur niveau actuel.

EN BREF

Abitibi-Consolidated vend son usine de Saint-Félicien

(PC) — Le géant des pâtes et papiers Abitibi-Consolidated cède son usine de Saint-Félicien, au Lac-Saint-Jean, à un fonds créé spécifiquement pour cette acquisition. L'usine de pâte kraft blanchie passera donc aux mains du Fonds SFK Pâte, qui a déjà obtenu des facilités de crédit de 125 millions d'un consortium de banques canadiennes dirigé par Marchés mondiaux CIBC et Scotia Capitaux. Abitibi-Consolidated a déposé un prospectus provisoire auprès des organismes de réglementation des valeurs mobilières du Canada en vue d'un appel public au placement dans ce fonds. La compagnie s'accordera une participation minoritaire indirecte de 49 % dans le fonds. Par ailleurs, Abitibi-Consolidated conclura un contrat d'une durée de 20 ans avec l'usine afin de maintenir son approvisionnement actuel en fibre. Le président et chef de la direction d'Abitibi-Consolidated, John Weaver, a affirmé que cette transaction améliorera la souplesse financière de l'entreprise et permettra d'obtenir une juste valeur pour son actif.

Pollution d'origine agricole

Le resserrement des règles était attendu

CLAUDE TURCOTTE
LE DEVOIR

Les énormes pressions de l'opinion publique dans la plupart des régions du Québec depuis quelques années contre la pollution d'origine agricole et plus spécialement contre l'expansion de la production porcine ont fait basculer la dialectique en ce domaine, comme en font foi les réactions à la suite de l'annonce de nouvelles règles sur les exploitations agricoles par le gouvernement québécois.

Il y a cinq ans, l'annonce de telles mesures aurait sans doute provoquer un tollé considérable en milieu agricole, particulièrement à l'Union des productions agricoles (UPA) et à la Fédération des producteurs de porcs du Québec. Hier, l'UPA a *«réservé un accueil mitigé»* aux nouvelles mesures. La fédération a commencé par dire que ces mesures étaient *«disproportionnées par rapport à la problématique agricole réelle»*, mais elle y a quand même vu des notes positives.

«Bien que les producteurs de porcs dénoncent plusieurs aspects du nouveau règlement, ceux-ci sont heureux que le principe des rejets réels soit enfin reconnu à compter du 15 juin 2002. Il est clair qu'on sent une volonté du gouvernement de collaborer et de gérer l'environnement dès maintenant, sur la base de données représentatives par le biais d'une approche ferme par ferme. Chaque producteur sera mieux responsabilisé», a déclaré Clément Pouliot, président de la fédération.

Celle-ci tenait d'ailleurs son assemblée annuelle à Magog. Comment ont réagi les délégués? *«De façon sereine et calme. On savait qu'il y aurait une réglementation plus sévère»*, a répondu M. Pouliot. Ces mesures, dont l'annonce a été faite jeudi, sont perçues à la fédération comme une étape dans un dossier en évolution, tant du côté des producteurs eu égard à la protection de l'environnement que du côté de l'opinion publique qui parfois démontre une méconnaissance de la réalité, pense-t-on à la fédération.

«De plus en plus d'organismes réclament un débat public. Peut-être est-ce la voie à prendre? Rien ne doit être écarté pour régler la problématique. Il s'agit aussi d'une occasion pour combler le niveau de méconnaissance qui existe», soutient M. Pouliot, très conscient que le gouvernement a pris en considération non seulement les intérêts économiques des producteurs mais aussi toute la dimension sociale, environnementale et politique. M. Pouliot souhaite qu'on en arrive à un consensus dans la société sur un modèle durable de production.

Réactions favorables

Le gouvernement aura réussi avec cette annonce à susciter des réactions favorables de l'Union des municipalités du Québec, qui se dit d'accord avec la majorité des dispositions, ce qui devrait permettre une meilleure cohabitation des milieux ruraux et urbains. Même le président de l'Union paysanne, Roméo Bouchard, s'est dit agréablement surpris par l'annonce du gouvernement, notamment en ce qui concerne le prolongement du moratoire, l'arrivée d'une centaine de nouveaux inspecteurs et la tenue d'un débat public au BAPE.

Les groupes environnementaux, dont l'Union québécoise pour la conservation de la nature, qui s'était retirée du comité de travail formé en mai pour discuter de la situation des porcheries, n'ont émis aucun communiqué hier en réaction à ces mesures gouvernementales.

L'Association québécoise des industries de nutrition animale et céréalière (AQUINAC), qui représente les meuniers et les intégrateurs, c'est-à-dire les plus gros producteurs de porcs directement ou indirectement, est demeurée silencieuse également. Elle tenait aussi son assemblée annuelle hier et une porte-parole a fait savoir qu'aucune déclaration ne serait faite avant la semaine prochaine.

Parmi les inquiétudes de l'UPA et de la fédération, il y a bien sûr la question des coûts d'ajustement. Québec promet 257 millions sur trois ans pour aider les agriculteurs à se conformer aux nouvelles règles. Les producteurs disent ne pas savoir si ce sera de l'argent neuf, ni quand cet argent viendra. Ils affirment avoir eu de mauvaises expériences dans le passé. La fédération déclare que l'agriculture est le parent pauvre en matière de soutien gouvernemental comparativement aux secteurs industriel et municipal.

Enfin, M. Pouliot prévoit que le moratoire prolongé de deux ans et les mesures plus sévères contribueront à faire régresser la production porcine au Québec, dont la part au Canada est déjà passé de 34 à 31 %. Il faut dire que la production porcine augmente dans l'Ouest. L'an passé, la croissance fut de 4 % au Québec et les prévisions pour cette année étaient de 5 %, mais c'était avant l'annonce de jeudi.

Ils étaient 330 000 au mois de mai

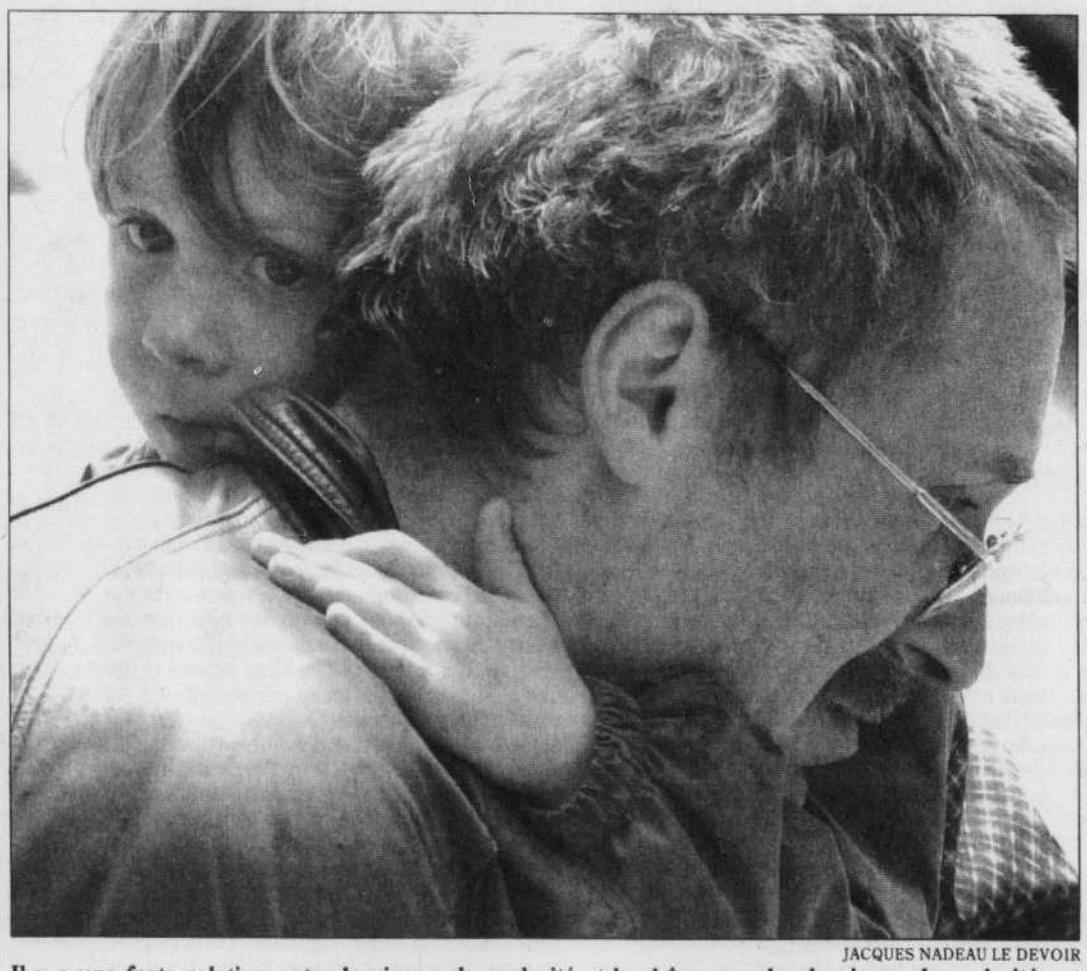

JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Il y a une forte relation entre le niveau de scolarité et le chômage: plus le niveau de scolarité est bas, plus la probabilité de se retrouver au chômage est élevée, en fréquence et en durée.

Portrait-robot du chômeur québécois

VALÉRIE DUFOUR
LE DEVOIR

Depuis le début de l'année, l'économie du Québec présente des statistiques de l'emploi qui font l'envie de plusieurs autres provinces. Si bien qu'entre avril et mai, le taux de chômage est passé de 8,6 à 8,3 %. Mais qui fait partie de ce groupe des sans-emploi?

«Le chômage est comme un bain dans lequel l'eau coule et où il n'y a pas de bouchon: il y a beaucoup de roulement», explique l'économiste Pierre Fortin, de l'Université du Québec à Montréal (UQAM). Selon M. Fortin, chaque mois, 40 % des chômeurs trouvent un emploi et sont remplacés dans la même proportion par d'autres chercheurs d'emploi.

Il y a une forte relation entre le niveau de scolarité et le chômage, reprend Pierre Fortin. *«Plus le niveau de scolarité est bas, plus la probabilité de se retrouver au chômage est élevée, en fréquence et en durée. Présentement, l'écart entre le taux de chômage du Québec et du Canada est le plus faible depuis 50 ans.* [...] *Pendant très longtemps, ce qui nous a maintenus en arrière des taux enregistrés ailleurs en Amérique du Nord a été notre sous-scolarité. Au début des années 60, les gens de 30 à 40 ans avaient en moyenne sept ou huit années de scolarité. Aujourd'hui, ils ont en moyenne 14 ans de scolarité. Le taux de scolarité du Québec a rattrapé celui de l'Ontario.»*

Selon les données de Statistique Canada, le Québec comptait 330 000 chômeurs au mois de mai: 60 % d'hommes et 40 % de femmes. Et les trois quarts de ces chercheurs d'emploi avaient plus de 25 ans. Au total, environ 31 000 personnes ont affirmé qu'elles allaient commencer à travailler sous peu, et 20 000 sont des travailleurs mis à pied temporairement (des employés de scierie, par exemple). Le reste des chômeurs était à la recherche d'un emploi à temps plein (67 %) ou à temps partiel (18 %).

«Le départ de l'année est fulgurant, autant pour le Canada que pour le Québec», souligne Joëlle Noreau, économiste et vice-présidente aux études économiques à la Fédération des caisses Desjardins. *«On est un peu surpris par la vitesse à laquelle le marché de l'emploi s'est revivifié, et on pense que ce sera difficile de maintenir ce rythme toute l'année. Mais ce sont de bonnes nouvelles qui vont encourager les gens à tenter leur chance sur le marché du travail.»*

Par secteur

Pour faire le portrait des chômeurs, l'économiste analyse les secteurs qui ont subi les plus lourdes pertes d'emplois depuis un an. Joëlle Noreau souligne que le ralentissement économique et les attentats du 11 septembre ont durement affecté le secteur des transports et de l'entreposage, qui a encaissé un recul de 43 500 emplois. L'hébergement et la restauration (perte de 6100 emplois depuis un an), l'administration publique (perte de 5200 emplois) et le secteur primaire (perte de 2800 emplois) viennent ensuite.

Si les chiffres de l'emploi sont impressionnants, Pierre Fortin croit que le Québec peut féliciter ses hommes d'affaires. *«L'économie est dominée par l'entreprenariat québécois. Mais une révolution comme ça n'arrive pas en un jour. La révolution en éducation et pour encourager l'entrepreneurship a débuté dans les années 60 et 70. Aujourd'hui, cela arrive à maturité*, indique-t-il. *On voit encore que les 50 ans et plus ont en moyenne neuf ou dix ans de scolarité et que leur taux de chômage est plus élevé. Plus la génération est jeune, plus l'écart du taux de chômage est petit par rapport à l'Ontario.»*

Plusieurs spécialistes de l'emploi parlent d'un taux de chômage incompressible, un taux sous lequel le Québec serait incapable de descendre et qui serait en quelque sorte considéré comme le plein emploi. Pour plusieurs, donc, ce taux se situerait à 8 %.

Ce n'est pas l'avis de Pierre Fortin. *«À très court terme, je peux voir la province avec un taux de 7,75 %.* [...] *Je crois que le Canada peut afficher un taux en dessous de 6 %, mais avec la politique monétaire, on devrait avoir de la difficulté à avoir un taux inférieur à 6,5 ou 6,25 %. Si tel est le cas, le Québec pourrait avoir un taux un peu plus élevé que 7 %.»*

Et cette bonne forme de l'économie québécoise, le professeur de l'UQAM l'explique par la diversification de l'industrie et l'élan des exportations. *«Il y a 15 ans, on exportait 20 % de notre production. Aujourd'hui, le chiffre est entre 35 et 40 %. Nous avons de bons entrepreneurs et une main-d'œuvre éduquée et stable. C'est bon pour les affaires.»*

Bechtel intensifie sa présence au Québec

Au total, la firme d'ingénierie américaine prévoit créer 1200 nouveaux emplois

CLAUDE TURCOTTE
LE DEVOIR

Bechtel, une grande firme d'ingénierie américaine et multinationale qui avait joué un rôle majeur dans les travaux de conception et de construction du barrage LG-2 à la Baie-James, est présente au Canada depuis 1949, mais elle annonce un renforcement important de sa présence au Québec de diverses façons très concrètes.

Primo, elle participe à une entreprise conjointe, à parts égales, avec BPR, l'une des cinq plus grandes firmes d'ingénierie québécoises. BPR-Bechtel, qui aura au départ 350 employés provenant surtout de BPR, concentrera ses activités dans les secteurs de l'aluminium et de l'industrie lourde. Cette firme dont le nombre d'employés pourrait atteindre 1000 dans quelques années, offrira ses services au Québec et ailleurs dans le monde. Son premier contrat majeur pourrait être un projet de 160 millions pour une mine de cuivre au Chili.

Montréal deviendra le centre nerveux global pour les projets de Bechtel dans le domaine de l'aluminium

Secundo, Bechtel déménage son Centre d'excellence de l'aluminium de Denver à Montréal. Riley Bechtel, président et chef de la direction du Groupe Bechtel, déclare que Montréal deviendra le centre nerveux global pour les projets de Bechtel dans le domaine de l'aluminium ou encore *«la base d'exécution des projets d'aluminium à grande échelle de Bechtel pour le monde entier»*. Pourquoi Montréal? À cause de son bassin de ressources humaines compétentes, de sa dimension internationale, de la croissance économique *«particulièrement depuis quelques années sous le bon leadership du gouvernement»*, a ajouté M. Bechtel en conférence de presse.

Dans une allocution faite en présence de Pauline Marois à l'occasion de l'ouverture des nouveaux bureaux de Bechtel dans l'édifice Les Ailes, le président a même dit que Bechtel était *«heureux d'avoir un partenaire de premier ordre, le gouvernement du Québec»*. Bechtel dit vouloir collaborer à l'élan économique du Québec. Le nombre des employés dans son bureau pourrait passer de 150 à environ 700 dans les prochaines années, sans compter 650 autres emplois que BPR-Bechtel pourrait créer. Au total, on prévoit 1200 nouveaux emplois.

Paul Lafleur, président et chef de la direction de BPR, se réjouit de cette alliance avec Bechtel qui donnera à cette entreprise québécoise un tremplin exceptionnel pour atteindre les marchés internationaux. Avec un chiffre d'affaires de 80 millions, 12 bureaux au Québec, un à Paris et un aux États-Unis, BPR obtient au moins 95 % des revenus de ses activités au Québec. Cette firme, créée en 1961, emploie présentement 1000 personnes en incluant les 350 qui passent à la nouvelle entreprise conjointe.

Pour sa part, Bechtel emploie 45 000 professionnels et 25 000 cols bleus. Elle a 1000 projets en cours dans une soixantaine de pays. Depuis sa fondation en 1898, elle est demeurée une société privée à gestion familiale. Une quatrième mesure de renforcement de la présence de Bechtel ici implique la nomination d'Émery Leblanc, ex-président retraité d'Alcan, aux conseils d'administration de Bechtel-Québec et Bechtel-Canada.

Une cour indonésienne met sa filiale locale en faillite

Manuvie ferme ses bureaux en Indonésie et prépare sa réplique

PRESSE CANADIENNE

Toronto — La Financière Manuvie a fermé ses bureaux en Indonésie, hier, au lendemain d'un jugement d'une cour qui a mis en faillite sa filiale dans ce pays.

Au Canada, l'ambassadeur indonésien a pour sa part été convoqué à une réunion par le ministère des Affaires étrangères, qui réclame un règlement à une longue dispute commerciale entre Manuvie et son ancien partenaire en Indonésie. Selon la deuxième plus importante compagnie d'assurance au Canada, la décision rendue jeudi par un juge indonésien est une nouvelle preuve de la corruption qui règne dans ce pays.

Manuvie en appel dès lundi

Mitchell New, vice-président et directeur des affaires juridiques pour Manuvie en Asie, a dit que la compagnie a reçu une copie du jugement de mise en faillite et qu'elle se prépare à en appeler dès lundi en Cour suprême d'Indonésie. *«Nous allons également demander une ordonnance nous permettant de poursuivre les activités d'ici à ce qu'un jugement en appel soit rendu»*, a dit M. New en entrevue depuis Toronto.

Pour l'instant, Manuvie s'inquiète surtout de ce que pourrait faire le liquidateur désigné par la cour. Le pire des scénarios, selon M. New, serait que le liquidateur dispose de l'actif.

Manuvie pourrait reprendre le contrôle de sa filiale indonésienne mardi au plus tôt, ou à la fin du mois de juillet au plus tard, soit à l'expiration d'un délai de 45 jours pour le processus d'appel. *«En fait, si le gouvernement indonésien accorde à cette affaire l'attention qu'elle mérite et s'il agit de façon appropriée — en tenant compte de l'intérêt de nos clients et employés, ainsi que de l'importance d'attirer dans ce pays des investisseurs étrangers —, tout ça devrait se régler rapidement devant la Cour suprême»*, a dit M. New.

Le juge principal soudoyé?

Jeudi, le président de Manuvie, Dominic D'Alessandro, a accusé le juge principal dans cette cause d'avoir été soudoyé, même s'il n'a pas de preuve de ce qu'il avance. Selon M. D'Alessandro, c'est la seule explication plausible à ce jugement qui met en faillite l'une des compagnies d'assurance les plus rentables en Indonésie.

L'agence de presse Bloomberg affirmait hier que le juge principal, qui est montré du doigt par Manuvie, s'est pourtant opposé à la mise en faillite, alors que ses deux collègues ont accédé à la requête du plaignant et décrété que la compagnie Manuvie devait 2,6 millions $US à son ancien partenaire financier.

La filiale indonésienne de Manuvie est contrôlée à 71 % par la société canadienne. Elle compte 400 000 clients et 4000 employés.

Rencontre du G7 à Halifax

L'heure est aux propos rassurants

AGENCE FRANCE-PRESSE

Halifax — Les ministres des Finances des sept pays les plus riches de la planète, réunis hier et aujourd'hui à Halifax, vont tenter de rassurer sur l'avenir de la reprise économique mondiale, assombri par le malaise des marchés boursiers et la baisse du dollar.

Les grands argentiers du Groupe des Sept (G7) devaient se retrouver hier soir pour un dîner de travail dans la ville portuaire canadienne située sur la côte atlantique. Craignant des manifestations de militants antimondialisation, les autorités ont mis en place un dispositif de sécurité important autour du centre de convention où se réunissent les ministres jusqu'à ce soir.

La rencontre du G7 (États-Unis, Canada, Japon, Allemagne, France, Grande-Bretagne et Italie) est destinée à préparer un sommet de chefs d'État et de gouvernement du G8 (les mêmes pays plus la Russie) qui se tiendra fin juin dans l'Ouest canadien, à Kananaskis.

Depuis leur dernière réunion en avril à Washington, les responsables du G7 sont confrontés à des perspectives économiques rendues plus incertaines par la forte baisse des Bourses mondiales et un mouvement de net repli du dollar. Le recul des marchés boursiers, surtout provoqué par la crise de confiance liée à la multiplication des scandales financiers aux États-Unis, pourrait compromettre la relance économique mondiale en décourageant la consommation des ménages et les investissements des entreprises, soulignent les analystes.

REUTERS

Les ministres des Finances des sept pays les plus riches de la planète étaient réunis à Halifax.

Recul du dollar américain

La baisse du billet vert est un autre facteur important d'incertitude. Si les industriels américains se réjouissent de la dépréciation du dollar, tombé au plus bas depuis 16 mois face à l'euro, les Européens redoutent un ralentissement de leurs exportations qui pourrait être préjudiciable à la reprise naissante de leurs économies.

Le recul du dollar reste jusqu'à présent limité et ordonné mais un plongeon de la monnaie américaine pourrait provoquer une crise financière majeure. *«La dépréciation du dollar est certainement une bonne chose pour les États-Unis et l'Europe si elle reste ordonnée, mais on ne peut pas exclure les risques de décrochage et de crise financière»*, affirmait récemment un haut responsable monétaire européen.

Reprise enclenchée

Devant ces dangers, le G7 va se montrer rassurant en soulignant à Halifax que la reprise mondiale reste bien enclenchée.

Le sous-secrétaire américain au Trésor pour les affaires internationales, John Taylor, a ainsi répété ces derniers jours que *«la croissance aux États-Unis est bien sur les rails et commence à avoir un effet d'entraînement sur la croissance mondiale»*. Mais dans les coulisses, les États-Unis devraient presser le Japon de cesser ses interventions sur le marché des changes destinées à éviter une hausse trop forte du yen. *«La croissance* [au Japon] *ne dépend pas d'interventions sur le marché des changes»*, a martelé jeudi M. Taylor en appelant Tokyo à adopter des réformes structurelles pour relancer durablement son économie.

Outre le devenir de leurs économies, les ministres du G7 devraient accorder une large place de leurs débats à l'aide au développement, notamment à l'Afrique qui sera au centre du sommet du G8 à Kananaskis. Ils devraient notamment entériner un plan de réforme de la politique d'aide de la Banque mondiale (BM) prévoyant une augmentation de la part des dons — par rapport aux prêts — accordés aux pays les plus pauvres.

Loto-Québec et la SAQ ont respecté leurs mandats

Croissance presque nulle pour Loto-Québec; bond de 9,3 % des ventes de la SAQ

PRESSE CANADIENNE

Loto-Québec et la Société des alcools du Québec (SAQ) ont présenté hier des résultats financiers qui témoignent des mandats différents que leur a confiés le gouvernement.

Loto-Québec a fait part d'une croissance presque nulle de son chiffre d'affaires au cours du dernier exercice, qui s'est établi à 3,66 milliards, alors que le bénéfice net a progressé de 3,2 %, à 1,45 milliard. La société d'État a souligné que ses résultats *«sont désormais à l'enseigne de la stabilité»*, après une décennie de forte croissance.

En janvier, le nouveau président de Loto-Québec, Gaétan Frigon, s'était vu confier par le gouvernement, lors de sa nomination, le mandat de maintenir les profits de la société d'État et non de les augmenter. Au cours des 11 années précédentes, Loto-Québec avait triplé ses ventes et profits, ce qui lui avait valu l'image d'une entreprise qui se préoccupe plus de ses résultats financiers que de son rôle social.

Hier, Loto-Québec a précisé que ses ventes de loteries ont diminué de 1,8 % au cours du dernier exercice, pour atteindre 1,79 milliard. Les revenus générés par les trois casinos ont toutefois augmenté de 4,4 %, à 727 millions. Les appareils de loterie vidéo, particulièrement contestés en raison des problèmes de jeu pathologique dont ils sont la cause, ont généré un chiffre d'affaires de 1,07 milliard, en hausse de 1,4 %. Loto-Québec précise toutefois qu'il s'agit d'*«une nette stabilisation comparativement aux hausses de 13 %, 21 % et 31 % observées au cours des trois dernières années»*.

SAQ

Quant à la SAQ, ses ventes ont fait un bond de 9,3 % lors du dernier exercice, pour atteindre 2,2 milliards. La croissance du bénéfice net a toutefois été moindre, de 3,5 %, à 488,7 millions.

La SAQ, qui était sous la direction de M. Frigon jusqu'au passage de ce dernier à Loto-Québec, a précisé que les ventes de son réseau de succursales ont crû de 10,5 % pour s'établir à 1,4 milliard. Pour l'exercice en cours, le nouveau p.-d.g. de la SAQ, Louis Roquet, prévoit maintenir la croissance, avec des ventes de 2,34 milliards et un bénéfice net de 519,7 millions.

Plus faible progression depuis décembre

Taux d'inflation de 1 %

PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Le taux d'inflation annuelle était de 1 % en mai dernier, rapportait hier Statistique Canada. Il s'agit de la plus faible progression observée au pays depuis décembre. En avril, la hausse annuelle était de 1,7 %.

Au Québec, entre mai 2001 et mai 2002, la variation de l'inflation — à 0,4 % — a été parmi les plus faibles au pays, avec l'Alberta (0,2 %) et l'Ontario (0,8 %). La hausse de l'inflation a été de 2,2 % au Nouveau-Brunswick, mais la plus forte hausse, parmi les provinces et territoires, a été observée en Saskatchewan, à 2,7 %.

Mais le taux d'inflation fondamentale — qui ne tient pas compte des fluctuations saisonnières de certaines denrées, dont l'énergie et les produits alimentaires — se situait en mai à 2,2 %, ce qui n'est pas sans inquiéter certains analystes. L'un d'eux, Warren Lovely, de CIBC Wood Gundy, à Toronto, rappelle que la Banque du Canada visait un taux d'inflation qui ne dépasserait pas les 2 % et pourrait bien, en conséquence, songer à hausser les taux d'intérêt à court terme.

«La plupart des gens s'attendaient à voir une faible hausse du taux d'inflation fondamentale en mai, mais ce n'est pas ce que nous avons obtenu», a-t-il dit. Selon lui, la Banque du Canada pourrait être tentée de hausser les taux d'intérêt d'un quart de point dès le 6 juillet.

C'est la baisse des prix de l'énergie, de 10,5 %, toujours entre mai 2001 et mai dernier, qui a atténué la hausse de l'indice des prix à la consommation (IPC) à l'échelle canadienne et l'a maintenue à 1 %. Sans les prix de l'énergie, l'IPC aurait augmenté de 2,3 % de mai 2001 à mai 2002.

Sur une base comparative mensuelle, l'indice a enregistré une progression de 0,2 % d'avril à mai. Au cours des mois précédents, les hausses avaient oscillé de 0,6 à 0,7 %. *«Les pressions à la hausse sur l'IPC sont surtout venues de l'hébergement pour voyageurs et des cigarettes, tandis que les pressions à la baisse sont principalement attribuables à la chute des prix des légumes frais et de l'essence»*, dit l'agence.

Transal 2002

Le Québec de l'aluminium a été reçu en France

MICHEL DOLBEC
PRESSE CANADIENNE

Paris — Il s'agit apparemment de la plus importante mission économique sectorielle jamais menée en France par le Québec: cette semaine, les représentants de 80 PME et centres de recherche du domaine de l'aluminium sont venus rencontrer leurs vis-à-vis français dans l'espoir de développer de nouveaux partenariats.

Deuxième édition

Ce grand rendez-vous a eu lieu à Lyon, dans le cadre de la deuxième édition du congrès Transal, une manifestation née à Jonquière en 1999 et organisée par le Centre technique des industries de la fonderie de France, en partenariat avec le Centre québécois de recherche et de développement de l'aluminium.

Les 130 membres de la délégation québécoise n'ont pas chômé: en deux jours, la mission commerciale Aluminium France-Québec 2002 a donné lieu à 400 rencontres d'affaires, qui devraient déboucher sur des ententes de plusieurs dizaines de millions de dollars.

Lyon est la capitale de la région Rhône-Alpes, où se concentre une bonne partie de l'industrie métallurgique française, à commencer par Péchiney. On y maîtrise les technologies les plus pointues, alors que le Québec, dans le domaine de la transformation, en est encore à ses premiers balbutiements. *«Le Québec produit 2,3 millions de tonnes métriques de métal par année mais n'en transforme que 15 %. Les Français, eux, transforment quatre fois plus qu'ils ne produisent*, explique Lucien Gendron, le directeur général du CQRDA. *Les Québécois sont intéressés par les technologies françaises. Les Français veulent avoir une ouverture sur le marché nord-américain. Notre rôle, c'est de créer des opportunités.»*

Les retombées du premier Transal, il y a trois ans, s'étaient chiffrées à un peu plus de 45 millions, une estimation conservatrice. *«Dans un secteur aussi concurrentiel, on n'aime pas donner trop de détails sur ses affaires»*, explique un expert. Les résultats de cette seconde édition ne seront pas connus avant une quinzaine de jours, mais déjà ils s'annoncent très bons. *«L'intérêt de part et d'autre est très grand. Beaucoup de choses se sont tramées ici»*, a dit Lucien Gendron au terme d'une première journée bien remplie.

Licences, partenariats, prises de participation, acquisitions, cessions de savoir-faire: les accords prendront toutes les formes imaginables. *«Les formules s'inventent au fur et à mesure. Les entrepreneurs, les jeunes surtout, sont très inventifs»*, a ajouté le président du CQRDA, qui a pignon sur rue dans Saguenay.

Tilley Endurables
PREPARE FOR ADVENTURE

Chas Johnson & Fils Inc.

Venez admirer nos suggestions-cadeaux pour la Fête de Pères :

les shorts *Passport*, les t-shirts *Hörst*, les chemises polo *Klaus Bœhler*, les chemises à manches courtes *Viyella* et *Hathaway* et les chapeaux *Tilley*.

1184 PLACE PHILLIPS, MONTRÉAL, QUÉ. H3B 3C8
TÉL.: 878-1931

Placement minimum de 100 $ seulement

Les Obligations à taux progressif

Un investissement dont le rendement augmente chaque année.

Capital garanti à 100 % par le gouvernement du Québec

Boni de 1 % la première année pour les nouveaux fonds REER

- Les obligations à taux progressif peuvent être détenues dans un compte REER ou hors REER.

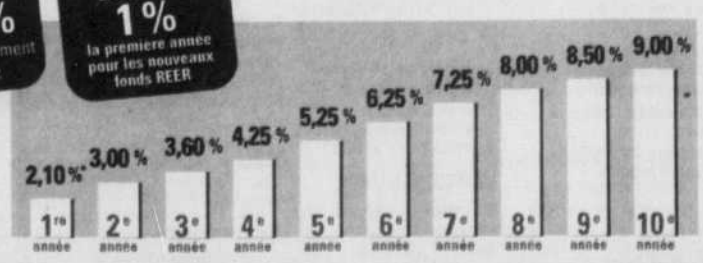

* 3,10 % pour les nouveaux fonds REER.

Placements Québec
On prépare l'avenir

www.placementsqc.gouv.qc.ca

Appelez-nous !
1 800 463-5229
Pour la région de Québec, composez le 521-5229.

Heures d'ouverture : du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h.

Téléphone: 985-3344
Télécopieur: 985-3340

AVIS LÉGAUX ET APPELS D'OFFRES

Sur Internet:
www.offres.ledevoir.com

La suite des avis se trouve en page A 6

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-22-071852-027
COUR SUPÉRIEURE
PRÉSENT :
PROTONOTAIRE ADJOINT
3099-4107 QUÉBEC INC.
Partie demanderesse
vs.
LES INDUSTRIES FORESTIÈRES PRO PAC LTEE ET ALS.
Partie défenderesse

ASSIGNATION

Ordre est donné à **NANCY CARRUTHERS CK INTERNATIONAL INC. et CK TRANS INTERNATIONAL INC.** de comparaître au greffe de cette Cour situé au 1 est, rue Notre-Dame, salle 1.100, dans les 30 jours de la date de publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

Une copie déclaration, inventaire de pièces, pièces P-1 à P-3 avis aux défenderesses, annexe 1, a été remise au greffe à l'attention de **NANCY CARRUTHERS CK INTERNATIONAL INC. et CK TRANS INTERNATIONAL INC.**

Lieu : Montréal
Date : 12 juin 2002
MICHEL PELLERIN
GREFFIER ADJOINT

PROVINCE DU QUÉBEC, DISTRICT DE LONGUEUIL, NO DE COUR: 505-02-017495-023. COUR DU QUÉBEC. MARIETTE LANGLOIS ET GABRIEL ROUX, Partie demanderesse, VS MELANIE DUFORT, Partie défenderesse. Le 26 JUIN 2002 à 10h00 heures de l'avant-midi, au domicile de la partie défenderesse au numéro 1175, Talon, app. 101, en la ville de Chambly, disrict judiciaire de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la partie défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur JVC et acc.; 1 jeu Super Nintendo avec cassettes et acc.; et autres biens saisis en cette cause. **CONDITIONS: ARGENT COMPTANT.** Ville Lemoyne, le 12 juin 2002. SYLVAIN DARVEAU, HUISSIER. GRENIER POISSANT ET ASS., HUISSIERS, TEL.: (450)466-2628.

PROVINCE DU QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, NO 697408983. COUR MUNICIPALE. LE PERCEPTEUR DE LA COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL, Partie demanderesse, -vs- BEAULE PATRICK, Partie défenderesse. Le 25 juin 2002 à 11h00 heures de l'avant-midi, au domicile du défendeur, au 449 rue Thibodeau #4, en la ville de St-Jean-sur-Richelieu, district judiciaire d'Iberville, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de la partie défenderesse saisis, en cette cause, consistant en: 1 véhicule de marque Nissan 240SX noire 2 portes, immatriculé 217HPG, numéro de série JN1HS36S3KW013710. CONDITIONS: ARGENT COMPTANT. Lemoyne, le 13 juin 2002. NORMAND POISSANT, HUISSIER DE JUSTICE. GRENIER & ASSOCIÉS, HUISSIERS, TEL: (450)466-2628.

PROVINCE DU QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, NO 695385471. COUR MUNICIPALE. LE PERCEPTEUR DE LA COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL, Partie demanderesse, -vs- DORCY, GÉRARD, Partie défenderesse. Le 26 juin 2002 à 13h00, 959, rue Louvain est, en la ville et district de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de la partie défenderesse saisis, en cette cause, consistant en: 1 véhicule automobile de marque Pontiac Sunbird 1989, immatriculé 882HCB, portant le numéro de série: 1G2JB11K1K7612551. CONDITIONS: ARGENT COMPTANT. Montréal, 13 juin 2002. GRENIER & ASSOCIÉS, HUISSIERS, TEL: (514)397-9277.

AVIS
DE CLOTURE D'INVENTAIRE

Avis est par les présentes donné que, à la suite du décès de Blandine Berthiaume Lanoue, en son vivant domiciliée au 95 boulevard Saint-Joseph est, app. C-613, Montréal, Québec, H2T 1H2, survenu le 8 décembre 2001, un inventaire des biens de la défunte a été fait par le liquidateur successoral, Pauline Berthiaume, le 11 juin 2002, devant Me Elizabeth Beaudoin, notaire, 1681 A, avenue de LaSalle, Montréal, Québec, H1V 2J9, conformément à la loi.

Cet inventaire peut être consulté par les intéressés, à l'étude de Me Elizabeth Beaudoin, notaire, sise au 1681 A, avenue de LaSalle, Montréal, Québec, H1V 2J9.

Donné ce 12 juin 2002

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, COUR FÉDÉRALE. No GST-3104-01. LOI SUR LA TAXE D'ACCISE REPR. PAR SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC, Partie demanderesse, MARCEL DUPERE, Partie défenderesse. **AVIS DE VENTE JUDICIAIRE.** PRENEZ AVIS que le 26/06/2002 à 11:00 AU: 1515, ALBERT, ST-HUBERT, District de LONGUEUIL, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de MARCEL DUPERE, saisis en cette cause, soit: camion Ford F150, 1995. CONDITIONS: ARGENT OU CHEQUE VISE. St-Eustache, ce 13 juin 2002. MARTIN CYR, huissier de justice. PHILIPPE, TREMBLAY, DION & ASSOCIES, HUISSIERS, 165, rue Du Moulin, St-Eustache, Québec, J7R 2P5.Tél: (450)491-7575,Fax (450)491-3418.

Province de Québec, District de St-Hyacinthe, no de cour: 750-02-003884-018. H & H AGGREGATES INC., Partie demanderesse -vs- JEAN-TALBOT, Partie défenderesse. Le 27 juin 2002, à 10:00 heures de l'avant-midi, au numéro 37 Principale, St-Basile-Le-Grand, district de Longueuil, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de la partie défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: un véhicule Chevrolet Cavalier 1994, 2 portes, bleu métalique, no de plaque XCX547-2 Québec, no de série: 3GAJC1147RS802711. CONDITION: ARGENT COMPTANT. Saint-Hyacinthe, le 13 juin 2002. Sylvain Poissant, huissier de justice. A. COURNOYER & ASS., HUISSIERS, Tél.: (450)773-2144.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE LAVAL
NO: 540-12-009135-021
COUR SUPERIEURE
PRESENT
GEORGIA SKORDALAKI
Partie Demanderesse
-c-
PAUL ANDRE JOSEPH LEBLANC
Partie défenderesse
ASSIGNATION

ORDRE est donné à **PAUL ANDRE JOSEPH LEBLANC** de comparaître au greffe de cette cour situé au Palais de Justice de Laval, 2800 Saint-Martin ouest, dans les quarante (40) jours de la date de la publication du présent avis dans LE DEVOIR.

Une copie de la déclaration de divorce a été remise au greffe à l'intention de **PAUL ANDRE JOSEPH LEBLANC.**

Lieu: Laval
Date: 13 juin 2002
Liliane Rhéaume
Greffier adjoint

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTREAL
No 500-12-263826-020
COUR SUPÉRIEURE
(Chambre de la famille)
PRESENT:
LE GREFFIER-ADJOINT
MAHBOOBEH DORKALAM
Partie demanderesse
C.
MANI AGHAMALEK
Partie défenderesse
ASSIGNATION

ORDRE est donné à MANI AGHAMALEK de comparaître au greffe de cette Cour situé au Palais de Justice de Montréal, au 10 St-Antoine Est, salle 1.100 à Montréal, dans les 30 jours de la date de la publication du présent avis dans Le Devoir.

Une copie de la déclaration de divorce a été remise au greffe à l'intention de MANI AGHAMALEK.

Lieu: Montréal
Date: 11 juin 2002
Michel Pellerin
Greffier adjoint

PROVINCE DE QUEBEC, DISTRICT DE TERREBONE. COUR DU QUÉBEC (Petites créances) NO: 700-32-009936-012. MULTI-EXCAVATION INC., Partie demanderesse, -vs- LES CONSTRUCTIONS DE VERSAILLES, Partie défenderesse. Le 28ième jour du mois de juin 2002, à 11:00 heures de l'avant-midi, à la place d'affaires de la partie défenderesse située au 16, de l'Alcazar, Blainville, Québec, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la partie défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 génératrice Powerbase 5000 #68848; 1 génératrice Honda 5000; 1 compresseur Magneteck sur roulettes; 1 échelle orange; 1 Pick Up Sierra GMC, vert, # plaque FX95061, # série: 1GTEK14V8YE290921; ET PLUSIEURS AUTRES ARTICLES DIVERS. Conditions: ARGENT COMPTANT. Laval, le 13ième jour de juin 2002. ERIC DION, Huissier. Jasmin, Jasmin & associés 257, Boul. Ste-Rose, #207 Ste-Rose, Laval, Québec. H7L 1M1 (450)622-9222. fax:(450)622-6622.

9014-8735 QUÉBEC INC.

AVIS est, par les présentes, donné que 9014-8735 QUÉBEC INC., compagnie régie par la partie 1A de la *Loi sur les compagnies*, ayant son siège social à Montréal, province de Québec, demandera à l'Inspecteur général des Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 12 juin 2002
Les procureurs de la compagnie,
DESJARDINS DUCHARME STEIN MONAST
société en nom collectif

District de JOLIETTE, NO: 01-01801-5. FRANCINE DE SERRES, PERCEPTEUR. VILLE DE JOLIETTE, C. FREDERIC CHAMPAGNE. Le 26 JUIN 2002, à 10:00 heures, au 775, rue Beauchesne, app. 2 à Repentigny, seront vendus par huissier, les biens saisis en cette cause, soit: 1 automobile Plymouth Sundance, 1989; 1 automobile Toyota, Corolla, 1990; table à dessin, etc.Conditions: argent comptant ou chèque visé. Jean-François Tremblay, H.J. BÉLANGER & ASS. (450)759-5556.

DEMANDE DE DISSOLUTION

PRENEZ AVIS que **2864-6008 QUÉBEC INC.**, une compagnie légalement constituée en vertu de la *Loi sur les compagnies* et ayant son siège social au 4150, rue Ste-Catherine Ouest, Bureau 200, Montréal, province de Québec, H3Z 2R8, demandera à l'Inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

DATÉ à Montréal, Québec, le 13 juin 2002.
Les procureurs de la compagnie
McCarthy Tétrault s.r.l.

MONTRÉAL
AVIS DE VENTE IMMOBILIÈRE EN VERTU DE L'ARTICLE 670 C.p.c.

Canada, Province de Québec, Cour supérieure, District de Montréal, No. dossier: 500-05-008064-956, 500-09-008751-992, No. shérif: 500-18-000930-025

Elizabeth KRAUS REMER, 6625, chemin Mackle, apt. 306, Côte St-Luc, Québec, H4W 2Z8, partie demanderesse défenderesse reconventionnelle contre Joseph REMER et Manuel DALFEN et Morris BIRENBAUM en leur qualité d'exécuteurs testamentaires et de liquidateurs de la Succession de Feu Elo REMER, au 300, Léo-Parizeau, bureau 1900, Montréal, Québec, H2W 2N1, partie défendeurs ès-qualité demandeurs reconventionnels et **L'OFFICIER DE LA PUBLICITÉ DES DROITS DE LA CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE MONTRÉAL,** mis-en-cause.

DÉSIGNATION

La demi indivise appartenant à la demanderesse défenderesse reconventionnelle Elizabeth Kraus Remer.

Adresse: 6625, chemin Mackle, appartement 306, côte St-Luc, Québec, H4W 2Z8.

1. Le lot numéro UN MILLION CINQ CENT SOIXANTE-TROIS MILLE TROIS CENT QUARANTE-CINQ (1 563 345) du cadastre du Québec.

2. Le lot numéro UN MILLION HUIT CENT CINQUANTE-HUIT MILLE SIX CENT TRENTE-QUATRE (1 858 634) du cadastre du Québec.

3. Les droits indivis dans le lot UN MILLION CINQ CENT SOIXANTE-CINQ MILLE QUATRE (1 565 004) du cadastre du Québec.

4. Les droits indivis dans les lot suivants:

UN MILLION CINQ CENT SOIXANTE-CINQ MILLE CINQ (1 565 005), UN MILLION CINQ CENT SOIXANTE-CINQ MILLE SIX (1 565 006), UN MILLION CINQ CENT SOIXANTE-CINQ MILLE SEPT (1 565 007), UN MILLION CINQ CENT SOIXANTE-CINQ MILLE HUIT (1 565 008), UN MILLION CINQ CENT SOIXANTE-CINQ MILLE NEUF (1 565 009), UN MILLION CINQ CENT SOIXANTE-CINQ MILLE DIX (1 565 010), UN MILLION CINQ CENT SOIXANTE-CINQ MILLE ONZE (1 565 011), UN MILLION CINQ CENT SOIXANTE-CINQ MILLE DOUZE (1 565 012), du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal

Tel qu'établi dans la déclaration de copropriétaire et modification tel qu'enregistré à Montréal sous les numéros 3240937 et 3245395 respectivement;

L'immeuble servant de résidence familiale.

La mise à prix est fixée à 41,300.00 $ soit 50 % de l'évaluation municipale de la moitié indivise de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des affaires municipales, en vertu de la loi sur les fiscalités municipales et modifiant certaines dispositions législatives.

L'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication 20,650.00 $ soit 25 % de l'évaluation municipale de la moitié indivise de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des affaires municipales, en vertu de la loi sur les fiscalités municipales et modifiant certaines dispositions législatives.

Pour être vendu au bureau du shérif, Palais de Justice de Montréal, au 1, rue Notre-Dame Est, Local 5.15 (5.111), Montréal, Québec, H2Y 1B6, **le VINGT-NEUVIÈME (29ième) jour d'AOUT 2002 à DIX heures (10h00).**

Montréal, le 6 juin 2002
Michel PELLERIN, Shérif adjoint, Montréal

COMMISSION SCOLAIRE DU LAC-SAINT-JEAN
«Savoir et Être»

APPEL D'OFFRES

PROJET: **FENESTRATION ÉCOLE NOTRE-DAME**
Dossier: 0205-3
PROPRIÉTAIRE: **COMMISSION SCOLAIRE DU LAC-SAINT-JEAN**
350, Boulevard Champlain Sud
Alma, Québec G8B 5W2
Tél.: (418) 669-6057
Fax: (418) 669-6016
ARCHITECTE: **DENIS DESMEULES ARCHITECTE**
720, rue Boulanger Ouest
Alma, Québec G8B 4K6
Tél.: (418) 668-2579
Fax: (418) 668-2604

La Commission Scolaire du Lac-Saint-Jean, Donneur d'ouvrage, demande des soumissions pour la réfection de la fenestration de l'École Notre-Dame, située au 1631, avenue Hamilton nord Alma (Québec) G8B 4Z1.

Seules seront considérées aux fins du contrat, les soumissions présentées par les entrepreneurs ayant un établissement au Québec ou, lorsqu'un accord intergouvernemental est applicable, au Québec ou dans une province ou un territoire visé par cet accord, et détenant la licence requise en vertu de la **Loi sur le bâtiment** (L.R.Q., C. B.-1.1).

Les plans, devis, documents contractuels et autres renseignements pourront être obtenus au bureau de l'architecte, **à compter du 20 juin 2002**, contre un dépôt remboursable de (**100,00 $**) cent dollars ou d'un chèque visé du même montant.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé à l'ordre de la Commission scolaire du Lac-Saint-Jean, égal à **10 % du montant de la soumission**, ou d'un cautionnement de soumission donné par une institution financière légalement habilité à se porter caution, établi au même montant, valide pour une période de quarante-cinq (45) jours de la date d'ouverture des soumissions. Cette garantie de soumission devra être échangée à la signature du contrat pour une garantie d'exécution et une garantie des obligations pour gages, matériaux et services. Chacune de ces garanties devra correspondre à 50 % du prix du contrat.

Les soumissions (l'originale et deux copies) dans des enveloppes cachetées et adressées au soussigné, seront reçues à la **Commission Scolaire du Lac-Saint-Jean** jusqu'à **10h00**, heure en vigueur locale, le **8 juillet 2002**, pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure.

Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leur soumission.

La Commission scolaire ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des offres reçues et ouvertes.

Monsieur Jocelyn Harvey
Directeur du service des ressources matérielles

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE :

RICHARD BARRIAULT
1245 rue Girard
St-Hubert (Qc) J4T 1H3

AVIS est par les présentes donné que *Richard Barriault* a fait cession de ses biens le 5 juin 2002, et que la première assemblée a lieu le 26 juin 2002, à 14 h 00, au 7100, rue Jean-Talon Est, bureau 600, Anjou (Qc) H1M 3S3.

Daté le 6 juin 2002.

Johanne Serpone, CIRP
Le Groupe Serpone,
Syndic de Faillite Inc.
7100, rue Jean-Talon Est
Bureau 600, ANJOU
(Québec) H1M 3S3
Tél. : 355-6553
Téléc. : 355-8423

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

Dans l'affaire de la faillite de :
9112-9643 QUÉBEC INC.
AUVENT-ENSEIGNE PRO-CREATIONS, société légalement constituée ayant son siège social et sa place d'affaires au 9350, boul. Langelier à St-Léonard (Qc) H1P 3H8 et opérant sous la raison sociale «Auvent-Enseigne Pro-creations Inc. ».

Avis est donné que 9112-9643 QUÉBEC INC./AUVENT-ENSEIGNE PRO-CREATIONS a fait cession des ses biens le 5e jour de juin 2002 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 26 juin 2002 à 10 h 00 de l'avant-midi, au bureau du syndic, 50, Place Crémazie Ouest, bureau 404, Montréal (Qc) H2P 2T6.

Daté à Longueuil (Québec), ce 11 juin 2002.

JEAN FORTIN & ASSOCIÉS syndics
2360, Marie-Victorin Est
bureau 200
Longueuil (Québec)
J4G 1B5
Tél. : (450) 442-3260

Laval • Drummondville
Montréal • Longueuil
Sorel • St-Hyacinthe
St-Jean • Châteauguay
Trois-Rivières

AVIS LÉGAUX & APPELS D'OFFRES

HEURES DE TOMBÉE

Les réservations doivent être faites **avant 16h00** pour publication deux (2) jours plus tard.

Publications du lundi:
Réservations avant **12 h 00 le vendredi**

Publications du mardi:
Réservations avant **16 h 00 le vendredi**

Tél.: **985-3344** *Fax:* **985-3340**
Sur Internet : **www.offres.ledevoir.com**
Courriel : **avisdev@ledevoir.com**

RESTO-CASINO INC.

APPEL DE PROPOSITIONS N° 02-512
FOURNITURE DE MÉLANGES À MUFFINS POUR LES CASINOS DE MONTRÉAL ET DU LAC-LEAMY AINSI QUE POUR L'HÔTEL HILTON LAC-LEAMY

Clôture: le 15 juillet 2002, 11 h, heure locale

Resto-Casino inc., filiale de Loto-Québec, désire recevoir des offres relativement à la fourniture de mélanges à muffins pour les casinos de Montréal et du Lac-Leamy ainsi que pour l'hôtel Hilton Lac-Leamy.

Les fournisseurs peuvent obtenir l'information sur l'appel de propositions en visitant le site Internet de l'entreprise:

www.loto-quebec.com

ou en se présentant à:

Direction de l'approvisionnement de Loto-Québec
500, rue Sherbrooke Ouest, 18e étage
Montréal (Québec) H3A 3G6

Du lundi au vendredi entre 9 h et 12 h
et entre 13 h 30 et 16 h

Émis le 15 juin 2002

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

Dans l'affaire des faillites de :

LUCIA DEL VECCHIO, enseignante - domiciliée et résidant au 467, Notre-Dame à St-François du Lac (Québec) J0G 1M0.

Avis est donné que **LUCIA DEL VECCHIO** a fait cession de ses biens le 4e jour de juin 2002 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 25 juin 2002 à 10 h 00 de l'avant-midi, au bureau du Syndic 2360, Marie-Victorin Est, bureau 200, Longueuil (Québec).

MAISON VOTRE BEAUTE INC., société légalement constituée ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 6977, St-Denis, Montréal (Québec) H2S 2S5.

Avis est donné que **MAISON VOTRE BEAUTE INC.** a fait cession de ses biens le 5e jour de juin 2002 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 26 juin 2002 à 11 h 00 de l'avant-midi, au bureau du Syndic 50, Place Crémazie Ouest, bureau 404, Montréal (Québec).

Daté à Longueuil Québec, ce 10 juin 2002.

JEAN FORTIN & ASSOCIÉS syndics
2360, Marie-Victorin Est, bureau 200,
Longueuil (Québec) J4G 1B5
• Téléphone : (450) 442-3260

Laval • Drummondville • Montréal • Longueuil • Sorel • St-Hyacinthe • St-Jean • Châteauguay • Trois-Rivières

---

SLA : 3 lettres du mot paralysie

La SLA vous enlève TOUT, sauf votre lucidité

Aidez-nous à vaincre cette maladie mortelle qui tue 3 Québécois par semaine !

SOCIÉTÉ DE LA SCLÉROSE LATÉRALE AMYOTROPHIQUE DU QUÉBEC (SLA-Québec)
(514) 725-2653
1-877-725-7725
(sans frais)

«Quand je serai grand, je serai guéri»

Et si c'était votre enfant?

Pour vaincre le cancer, votre générosité fait toute la différence.

Fondation **Charles-Bruneau**
(514) 256-0404

AVIS
À TOUS NOS ANNONCEURS

Veuillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.

En cas d'erreur de l'éditeur, sa responsabilité se limite au coût de la parution.

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE DES CRÉANCIERS (Article 102(4))

Dans l'affaire de la faillite de :

MICHEL STAUB, domicilié au 4221, Du Moulin à Ste-Adèle, dans la province de Québec ayant fait affaires sous le nom et raison sociale de «Michel Staub Enr.», situé au 4191, Du Moulin à Ste-Adèle, dans la province de Québec.

AVIS est par les présentes donné que *MICHEL STAUB* a fait cession de ses biens le **11e jour de juin 2002**, et que la première assemblée des créanciers sera tenue **le 2 JUILLET 2002 à 9 h 30, au bureau du syndic situé au 299, rue Labelle en la ville de Saint-Jérôme, dans la province de Québec**.

Daté à St-Jérôme, ce 12e jour de juin 2002.

GINSBERG GINGRAS et associés & associates Inc.
Stéphan V. Moyneur, CIRP
Syndic
299, boul. Labelle, bureau 100
Saint-Jérôme (QC) J7Z 5L2
Tél. : (450) 432-3563
Téléc. : (450) 432-6358
Syndics de faillite, Conseillers en insolvabilité
HULL • GATINEAU • OTTAWA • MONTRÉAL
SAINT-JÉRÔME • RIMOUSKI • ROUYN-NORANDA

LA SOCIETE DES LOTERIES VIDEO DU QUEBEC INC.
FILIALE DE LOTO-QUEBEC

APPEL DE PROPOSITIONS N° 02-509
RECRUTEMENT D'UNE FIRME RELATIVEMENT AUX SERVICES DE PRISES D'INVENTAIRE, AU SERVICE DE VÉRIFICATION OPÉRATIONNELLE DES DÉPOSITAIRES DE RÉGION DE LA SOCIÉTÉ DES LOTERIES VIDÉO DU QUÉBEC INC. AINSI QU'À LA FOURNITURE DE RESSOURCES SUR DEMANDE.

CLÔTURE: 2 AOÛT 2002, 11 H, HEURE LOCALE

La Société des loteries vidéo du Québec inc., filiale de Loto-Québec, désire recevoir des offres concernant le recrutement d'une firme relativement aux services de prises d'inventaire, au service de vérification opérationnelle des dépositaires de région de la Société des loteries vidéo du Québec inc. ainsi qu'à la fourniture de ressources sur demande.

Les fournisseurs peuvent obtenir l'information sur l'appel de propositions en visitant le site Internet de l'entreprise:

www.loto-quebec.com

ou en se présentant à:

Direction de l'approvisionnement de Loto Québec
500, rue Sherbrooke Ouest, 18e étage
Montréal (Québec) H3A 3G6

Du lundi au vendredi entre 9 h et 12 h
et entre 13 h 30 et 16 h

Émis le 15 juin 2002

Avis public

Ville de Montréal

Rapports financiers et rapports des vérificateurs pour l'exercice financier 2001

Avis public est par la présente donné conformément à l'article 105.1 de la *Loi sur les Cités et Villes* (L.R.Q. chapitre C-19) que les rapports financiers et les rapports des vérificateurs pour l'exercice financier 2001, d 'anciennes villes du territoire de la CUM qui font maintenant partie de la nouvelle Ville de Montréal seront déposés à la séance du conseil de la Ville de Montréal qui aura lieu le jeudi 20 juin 2002, à 19h00, à l'hôtel de ville au 275, Notre-Dame Est, Montréal.

DONNÉ à Montréal,
ce 15e jour de juin 2002.

La greffière,
Me Jacqueline Leduc

H&M DIAMOND ASS. INC.

345 AVENUE VICTORIA, SUITE 400, WESTMOUNT (QUÉBEC) H3Z 2N2
TÉL. : (514) 483-2303 **TÉLÉC. : (514) 483-2373**

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLEE DANS L'AFFAIRE DES FAILLITES DE :

9042-5950 QUÉBEC INC., un corps politique, dûment incorporé selon la loi, antérieurement faisant affaires dans la ville de Lachenaie, district de Joliette, province de Québec, au 164, Carré de la Baie, sous le nom et raison sociale de : «PERRAS PAYSAGISTE/PERRAS DENEIGEMENT».

Compagnie débitrice

AVIS est par les présentes donné que **9042-5950 QUÉBEC INC.** a déposé une cession le 3e jour de juin 2002 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le **27e jour de juin 2002 à 13 h 30 de l'après-midi**, au bureau du Syndic, 345, av. Victoria, bureau 400, Westmount, Montréal (QC).

3440257 CANADA INC., un corps politique, dûment incorporé selon la loi, antérieurement faisant affaires dans la ville de St-Laurent, district de Montréal, province de Québec, au 3205, Halpern, sous le nom et raison sociale de : «LES PRODUITS SANITAIRES ACE/ACE SANITARY PRODUCTS».

Compagnie débitrice

AVIS est par les présentes donné que **3440257 CANADA INC** a déposé une cession le 5e jour de juin 2002 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le **27e jour de juin 2002 à 14 h de l'après-midi**, au bureau du Syndic, 345, av. Victoria, bureau 400, Westmount, Montréal (QC).

2866-6576 QUÉBEC INC., un corps politique, dûment incorporé selon la loi, antérieurement faisant affaires dans la ville et district de Montréal, province de Québec, au 340, Brock Nord.

Compagnie débitrice

AVIS est par les présentes donné que **2866-6576 QUÉBEC INC.** a déposé une cession le 5e jour de juin 2002 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le **27e jour de juin 2002 à 14 h 30 de l'après-midi**, au bureau du Syndic, 345, av. Victoria, bureau 400, Westmount, Montréal (QC).

Daté à Westmount (QC), ce 13e jour de juin 2002

H & M Diamond & Associés Inc. Syndics

LOI SUR LA FAILLITE ET L'INSOLVABILITÉ
AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
Article 102 (4)

No Cour : 500-11-018509-022
No Ottawa : 41-288444

Dans l'affaire de la faillite de :

SRL, Services de Réfrigération Longtin Inc., Corporation légalement constituée sous la Partie 1A de la Loi sur les compagnies ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 602, avenue Georges V, 2e étage, Montréal (Québec) H1L 3T6.

AVIS est, par les présentes donné que la faillite de SRL, Services de Réfrigération Longtin Inc. est survenue le 11e jour de juin 2002 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 2e jour de juillet 2002 à 14 h 30, au bureau du Syndic, situé au 1111, rue St-Charles Ouest, Tour Est, bureau 550, dans la ville de Longueuil, dans la province de Québec.

Daté de Longueuil, ce 15e jour de juin 2002.

SAMSON BÉLAIR/DELOITTE & TOUCHE INC.
Syndic et gestionnaires
Ronald P. Gagnon, LL.B., CIRP, Syndic
1111, rue St-Charles Ouest
Tour Est, bureau 550
Longueuil (QC) J4K 5G4
Tél. : (450) 670-4270

Samson Bélair Deloitte & Touche

MOTS CROISÉS

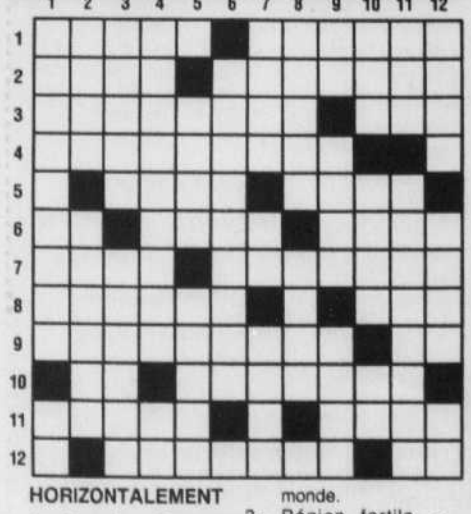

HORIZONTALEMENT

1 - Fermée. - Concession.
2 - Gourbet. - Parcours touristique.
3 - Religieuse. - Sous la balle.
4 - Ville de Grande-Bretagne (Angleterre).
5 - Épopée familiale. - Échelon.
6 - Le premier. - Comm. de l'Ardèche. - Ancienne monnaie.
7 - Récipient. - Lupuline.
8 - Conforme aux rites. - Énonces.
9 - Indestructible. - Tellure.
10 - Route rurale. - Iridacée originaire d'Amérique du Sud.
11 - Local où l'on rentre le foin. - Réservoir de grande capacité.
12 - Spécialiste de la Bible. - Dans.

VERTICALEMENT

1 - Serpent. - Francium.
2 - Cithare. - Vent au monde.
3 - Région fertile. - Hirondelle de mer.
4 - Artiste qui travaille le stuc. - Neuf.
5 - Naviguant sur lest. - Gonfle.
6 - Couper.
7 - Consacré. - Parcouru des yeux. - Vide.
8 - Inventer. - Ardeur.
9 - Technétium. - Fonctionnement défectueux de qqch. - Ouïe.
10 - Oestrus. - Lavande. - Nombre romain.
11 - Oiseau palmipède. - Relative à la reproduction.
12 - En outre. - Fait tort. - Pronom indéfini.

Solution d'hier

539

MOTS CROISÉS LE MONDE

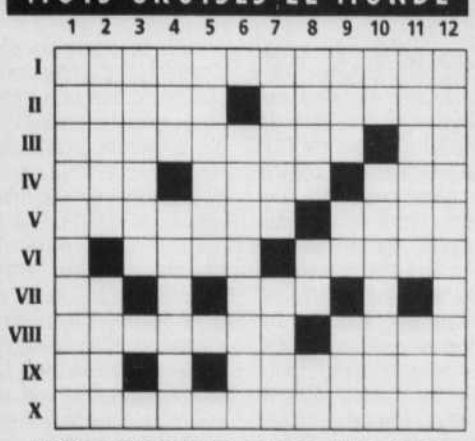

HORIZONTALEMENT

I. Soulevées s'il y a désaccord. — II. Lancé au départ. Ne devrait plus avoir de problèmes de croissance. — III. Attaque sur les points sensibles. Accord dans le roman. — IV. Descend froidement. Passif. Entre la base et le chapiteau. — V. Fait de beaux exposés. Exposé. — VI. Rayée de la carte en 1991. Entrer en relation. — VII. Arrivée en criant. Va directement dans les caisses de Bercy. — VIII. Laisser-aller. Touchées à l'intérieur. — IX. Fait la liaison. Du genre stupide. — X. Grande sensibilité au moindre mouvement.

VERTICALEMENT

1. Travaille chemin faisant. — 2. Touche les sens. Prépara les récoltes de demain. — 3. Une fois atteint, il faut s'y maintenir ou le dépasser. — 4. Une fois de plus. Pratiquai l'ouverture. — 5. Coups en vache chez la monture. — 6. Ne sont plus plaisants, après avoir amusé la compagnie . — 7. Crier dans les couches et les marais. Ouvre le passage. — 8. Disposition royale. Renforce le propos enfantin. Interjection. — 9. Lieu de rencontres. Demi tour. Quart de tour.— 10. Chez les Slovènes. Travailleuses mais peu prêteuses. — 11. En paquet pour boucher. Très proche. — 12. Découpée.

Solution de la semaine dernière
Horizontalement

I. Cordons-bleus. — II. Heurtoir. Na. — III. Adroit. E-mail. — IV. RIB. Teste. SO. — V. Opalescent. — VI. GEIE. Ile. Ne. — VII. Nouvel. Par. — VIII. Ah. Naines. VI.— IX. Ria. Onc. Tuée. — X. Déboîtements.

Verticalement

1. Charognard. — 2. OEdipe. Hie. — 3. Rurbain. AB. — 4. Dro. Léon. — 5. Otite. Uaoi. — 6. Notes. Vint. — 7. Si. Science. — 8. Bretelle. — 9. Mène. Ste. — 10. Un. — 11. Unis. Navet. — 12. Saloperies.

Philippe Dupuis

Le consommateur américain perd le moral

L'indice provisoire de la confiance du consommateur a atteint en juin son pire niveau depuis février

REUTERS

New York — Le moral du consommateur américain a été miné début juin par la baisse quasi continue de la Bourse, l'inculpation au pénal de dirigeants de sociétés et la crainte d'autres attentats terroristes sur le sol américain.

L'indice provisoire de la confiance du consommateur publié par l'université du Michigan pour juin s'est contracté à 90,8, son pire niveau depuis février, après 96,9 en mai et alors que le marché n'attendait en moyenne qu'une baisse infime, à 96,8. *«La confiance du consommateur suit les aléas de la Bourse. Si le marché remonte, elle pourrait se redresser»*, résume Anthony Karydakis, économiste de marché chez Banc One Capital Markets.

La révélation de ce net recul du moral du consommateur américain suit l'annonce la veille d'une brusque contraction de 0,9 % des ventes au détail en mai, alors que les économistes attendaient un recul de 0,3 %. Ces deux statistiques confirment que le consommateur dépense moins. Or, comme de lui dépendent les deux tiers de l'activité économique des États-Unis, la reprise, encore fragile outre-Atlantique, pourrait être compromise.

Selon Greenwich Capital Markets, l'enquête de juin montrerait que l'appréciation par les consommateurs de leur situation financière personnelle est tombée à son pire niveau depuis neuf ans, ce qui augure mal de la consommation à venir. Qui plus est, la composante des anticipations sur un an de l'indice du Michigan est ressortie à 86,2, ce qui ne s'était pas vu depuis décembre dernier, après 92,7 en mai. Celle du sentiment sur la situation actuelle est à son pire niveau depuis neuf ans, à 97,9 après 103,5 en mai.

En Bourse

La statistique dans son ensemble a été mal accueillie par la Bourse américaine ainsi que par les autres grandes places dans le monde entier. Peu après la publication de l'indice, le Dow Jones perdait 2,3 %, l'indice composé du Nasdaq, 3,3 % et l'indice Standard & Poor's 500 accentuait ses pertes après avoir enfoncé le seuil des 1000 points pour la première fois depuis la fin de septembre 2001.

Certains économistes soulignent toutefois que l'indice de confiance, malgré son déclin, est toujours compatible avec un niveau élevé de dépenses. *«Ce n'est pas un désastre* [...] *mais ce n'est certainement pas bon, et cela ne peut jouer que défavorablement sur les marchés»*, estime Ian Shepherdson, économiste chez High Frequency Economics.

D'autres signes montrent pourtant que la reprise économique existe, mais cela n'a pas rasséréné le marché. La production industrielle a progressé pour le cinquième mois de suite en mai (de 0,2 %), tandis que le taux d'utilisation des capacités de production se situait à 75,5 %. Il est vrai que, comparée à celle de mai 2001, la production industrielle reste en baisse de 1,6 %.

Par ailleurs, le déstockage des entreprises s'est poursuivi en avril pour le quinzième mois de suite, avec une baisse de 0,2 % contre une diminution de 0,4 % le mois précédent. Sur un an, les stocks se sont contractés de 6,1 %.

EN BREF

Entente chez Hydro-Québec

(PC) — Après plusieurs mois de négociation, le syndicat qui représente les 2800 spécialistes et professionnels d'Hydro-Québec vient de convenir d'une entente de principe avec la société d'État en vue du renouvellement de la convention collective. Dès aujourd'hui, le syndicat soumettra cette entente à l'approbation de l'ensemble de ses membres du Québec. Advenant l'acceptation, la nouvelle convention collective resterait en vigueur jusqu'au 31 décembre 2004. L'entente de principe prévoit des augmentations salariales de 3 % pour 2002 et de 3 % pour 2003, de même que l'ajustement des primes, indemnités et diverses allocations. Pour 2004, les augmentations seront égales à celles qui seront convenues pour les autres groupes d'employés salariés d'Hydro-Québec.

Nouveau Brunswick
POSSIBILITÉS D'EMPLOI

-Nous offrons l'Égalité d'accès à l'emploi-

Selon le nombre de candidatures au(x) concours suivant(s), les exigences concernant les années d'expérience et la scolarité peuvent être accrues.

AGENT OU AGENTE PÉDAGOGIQUE PROGRAMMES ET SERVICES EN ADAPTATION SCOLAIRE
Ministère de l'Éducation
Fredericton
(Échelle salariale 6)

Le secteur des Services éducatifs francophones (Services pédagogiques) du ministère de l'Éducation, à Fredericton, employeur assurant l'égalité d'accès à l'emploi, est à la recherche d'un agent ou une agente pédagogique.

FONCTIONS : La personne choisie sera responsable de la planification et de l'élaboration des programmes et des services en adaptation scolaire au plan provincial. Elle veillera à l'administration provinciale de ces programmes et services et sera appelée à siéger à divers comités professionnels et à faire un certain nombre de déplacements à l'intérieur de la province. D'autres tâches connexes relevant de la Direction des services pédagogiques pourraient s'ajouter à celles déjà énumérées.

CONDITIONS DE CANDIDATURE : Les personnes intéressées doivent avoir un diplôme universitaire au niveau de la maîtrise en éducation avec spécialisation en adaptation scolaire et posséder au moins cinq (5) années d'expérience en enseignement dans les écoles publiques. La personne choisie aura su démontrer les connaissances, les aptitudes, les habiletés et les capacités requises pour la réalisation des tâches décrites ci-haut ainsi qu'une compatibilité personnelle et professionnelle pour ces tâches de même qu'une bonne connaissance du système scolaire et des principes pédagogiques et administratifs établis par le ministère de l'Éducation. Elle devra posséder une connaissance des différents syndromes et handicaps et de la philosophie de l'inclusion. Elle devra connaître les principales caractéristiques des élèves présentant des difficultés d'apprentissage et d'adaptation, des élèves ayant des troubles du comportement et des élèves ayant un handicap quelconque et les interventions appropriées pour répondre à leurs besoins. L'équivalent en formation et en expérience pourrait être considéré. **La maîtrise du français, à l'oral et à l'écrit, est essentielle.**

Les candidat(e)s sont prié(e)s d'indiquer clairement dans leur demande comment ils/elles ont acquis les compétences et aptitudes requises pour ce poste.

ÉGALITÉ D'ACCÈS À L'EMPLOI

TRAITEMENT : De 1 907 $ à 2 623 $ à la quinzaine. Il **faut** faire parvenir votre demande **au plus tard** le 28 juin 2002, en indiquant le numéro de concours 02-2000-013, au : Ministère de l'Éducation, Direction des ressources humaines, Place 2000, 250, rue King, 3e étage, C.P. 6000, Fredericton, NB, E3B 5H1; télécopieur : (506) 444-4761.

Carrières & professions

RENSEIGNEMENTS :
Christiane LEGAULT :
514.985.3316
clegault@ledevoir.com

Sur le campus UQAR
www.uqar.qc.ca
Université du Québec à Rimouski

Professeure ou professeur substitut en études littéraires

Les activités d'enseignement de la personne retenue porteront sur la critique littéraire ou l'histoire littéraire. Elle devra mener ses propres travaux de recherche et, éventuellement, participer à ceux des équipes départementales; encadrer les étudiants dans la poursuite de leur programme (baccalauréat, maîtrise et doctorat); participer aux différents organismes de l'Université et, éventuellement, assumer des responsabilités administratives.

Exigences
- Niveau de diplomation : Doctorat
- Domaine de diplomation : Lettres ou études littéraires
- Secteur de spécialisation et secteur privilégié de recherche : Critique littéraire ou histoire littéraire

Date d'entrée en fonction : 1er août 2002
Traitement : Selon la convention collective en vigueur.

Les personnes intéressées à ce poste doivent faire parvenir leur curriculum vitae **avant 17 h le 2 juillet 2002** à : M. Paul Chanel Malenfant, directeur, Département de lettres, Université du Québec à Rimouski, 300, allée des Ursulines, Rimouski (Québec) G5L 3A1.

Note : Toutes les personnes qualifiées sont invitées à poser leur candidature, mais la priorité sera donnée aux Canadiens et aux résidents permanents.

Centrale des syndicats du Québec
CSQ

La Centrale des syndicats du Québec est à la recherche d'une personne pour occuper le poste suivant: **CONSEILLÈRE OU CONSEILLER EN ÉDUCATION POST SECONDAIRE.**

MANDATS:
- Conseiller la Centrale en ce qui concerne les projets et politiques gouvernementales relatives aux secteurs d'enseignement collégial et universitaire;
- conduire ou effectuer des recherches en relations avec l'enseignement, l'organisation des réseaux ou toute autre question pertinente;
- faire ou appuyer les interventions de la Centrale en matière d'éducation.

QUALIFICATIONS:
- Formation universitaire de 1er cycle directement pertinente ou une combinaison de formation et d'expérience équivalente;
- connaissance des secteurs collégial et universitaire;
- bonnes pratiques de recherche;
- grande facilité de communication.

LIEU DE TRAVAIL: Montréal

CONDITIONS DE TRAVAIL: Selon la convention collective en vigueur.

Nous vous prions d'acheminer votre curriculum vitæ avant le 5 juillet 2002 à la Direction des ressources humaines de la CSQ au 320, rue St-Joseph Est, Québec (Québec) G1K 9E7 ou par courrier électronique à l'adresse suivante: ressourceshumaines@csq.qc.net et également de spécifier votre accord à ce que la Centrale prenne des informations d'une tierce personne. De plus, nous tenons à souligner que la CSQ respecte les principes d'égalité en emploi. Il est également à noter que **le processus de sélection s'enclenchera au mois d'août 2002.**

CBC Radio-Canada

CHEF DES ÉMISSIONS RADIO, VANCOUVER

POSTE :
Relevant de la direction régionale de la Radio française de Vancouver, le/la titulaire devra planifier, organiser et diriger les activités nécessaires à la réalisation des émissions régulières et spéciales en matière de gestion des ressources matérielles (techniques) et humaines de production et ce, en étroite collaboration avec la production régionale et nationale.

PROFIL DE COMPÉTENCES :
La personne recherchée possède une formation universitaire dans un domaine relié à l'emploi et une expérience d'au moins 5 ans en production radio ainsi qu'en gestion. Cette personne possède une connaissance supérieure et opérationnelle des techniques et technologies du son, de la radio (production et diffusion), de l'informatique (radiotique, quincaillerie et logiciels, outils bureautique). De plus, elle a su démontrer ses aptitudes en gestion de personnel et en gestion financière. Des connaissances en relations de travail permettraient de bien conjuguer avec les conventions en vigueur. La personne devra agir à titre d'agent de changement en proposant de nouvelles approches et façons de faire tant en administration qu'en production.

RÉMUNÉRATION :
Salaire : 60,000$ - 93,000$ selon l'expérience
Endroit : Vancouver

Veuillez faire parvenir votre candidature accompagnée d'un curriculum vitae récent avant le 29 juin 2002 à l'attention de :
Ressources humaines
Offre d'emploi J09-2002
Karine Chevalier
Société Radio-Canada
1400, boul. René-Lévesque est
Montréal, Québec H2L 2M2, (Télécopieur : 514 597-4562)

Seules les personnes retenues pour une entrevue recevront un accusé de réception.
La Société Radio-Canada s'engage à appliquer les principes d'équité en matière d'emploi et de représentation à l'antenne.

Carrières & professions

RENSEIGNEMENTS :
Christiane LEGAULT :
514.985.3316
clegault@ledevoir.com

ÉDITIONS MARIE FRANCE

MAISON D'ÉDITION
Spécialisée dans la publication de matériel didactique aux niveaux préscolaire, primaire et secondaire recherche

Représentants(es)
- Automobile requise
- Disponibilité pour voyager
- Excellente aptitude à communiquer
- Planifie son travail de façon autonome
- La connaissance de l'anglais serait un atout

FAIRE PARVENIR VOTRE C.V. À :
Monsieur Gaëtan Dufour,
Vice-président Recherche, développement et commercialisation
9900, avenue des Laurentides, Montréal-Nord (Québec) H1H 4V1
Courriel : editions@marie-france.qc.ca
Télécopieur : (514) 329-0630

Appels de candidatures

Conseil des arts et des lettres du Québec

Directrice ou directeur des arts visuels, des arts médiatiques et de la littérature

Le Conseil des arts et des lettres du Québec est une société d'État dont le mandat vise à soutenir le développement et la diffusion des arts et des lettres dans toutes les régions du Québec. Son rôle et son action découlent de la Politique culturelle du Québec, laquelle place la création au cœur du développement des arts et des lettres.

Attributions :

Sous l'autorité de la présidente-directrice générale, la directrice ou le directeur des arts visuels, des arts médiatiques et de la littérature a pour mandat de diriger et de coordonner, dans le cadre du plan d'activité du Conseil, la gestion de tous les programmes de bourses et de subventions destinés aux artistes professionnels, aux organismes artistiques, aux associations professionnelles, regroupements nationaux et organismes de services oeuvrant dans les domaines des arts visuels, des arts médiatiques et/ou de la littérature.

Elle ou il doit être en mesure de poser un diagnostic clair sur l'évolution des secteurs relevant de sa juridiction, de définir les orientations et priorités d'action et d'élaborer les programmes d'aide financière permettant le développement de ces disciplines artistiques. En outre, elle ou il procède à l'actualisation régulière des programmes, réalise les activités de consultation, de concertation et représente le Conseil auprès des clientèles de son secteur d'activités et des divers partenaires.

Enfin, elle ou il agit à titre de conseiller(ère) stratégique auprès des membres de l'équipe de direction et du conseil d'administration sur toute question relative aux responsabilités de gestion qui lui sont confiées et au développement des disciplines artistiques relevant de sa compétence.

Conditions d'admission :

Détenir un diplôme d'études universitaires de premier cycle dans une discipline pertinente aux attributions de cet emploi dont l'obtention requiert un minimum de seize (16) années d'études ou l'équivalent.

Posséder une expérience pertinente d'au moins huit (8) années dans l'exercice d'activités de niveau professionnel ou d'encadrement comprenant :

a) un minimum de trois (3) années d'expérience reliées aux arts et aux lettres, notamment dans les secteurs d'activités des arts visuels, des arts médiatiques et de la littérature;
b) un minimum de deux (2) années d'expérience dans des activités d'encadrement et de gestion.

Une excellente maîtrise de la langue française, parlée et écrite, est obligatoire. Une connaissance de la langue anglaise, parlée et écrite, est souhaitée.

Profil recherché :

La ou le titulaire doit faire preuve de loyauté face aux orientations et aux décisions du Conseil. Elle ou il doit aussi faire preuve de discernement, de tact et de discrétion dans ses relations avec les clientèles et les différents intervenants. Elle ou il doit être polyvalent(e) et autonome; posséder un bon sens de l'initiative et de l'organisation; et faire preuve de rigueur, de transparence et d'équité.

Lieu de travail : Québec

Période d'inscription : Jusqu'au 1er juillet 2002

Secrétaire du Conseil

Le Conseil des arts et des lettres du Québec est une société d'État dont le mandat vise à soutenir le développement et la diffusion des arts et des lettres dans toutes les régions du Québec. Son rôle et son action découlent de la Politique culturelle du Québec, laquelle place la création au cœur du développement des arts et des lettres.

Attributions :

Sous l'autorité de la présidente-directrice générale, la ou le secrétaire du Conseil assure l'organisation et le bon déroulement des travaux du conseil d'administration, du comité exécutif et du comité de gestion du Conseil; elle ou il prépare l'ordre du jour et coordonne la préparation des documents soumis au conseil d'administration et aux différents comités; elle ou il élabore les règlements de régie interne du Conseil et s'assure de leur respect; elle ou il assure l'intégration, la cohérence et le suivi des recommandations de ces comités. De plus, elle ou il est responsable du suivi de la mise en oeuvre du plan d'activité du Conseil.

Enfin, elle ou il réalise des études, des analyses ou des synthèses de dossiers et propose des stratégies d'intervention concernant ses activités; elle ou il élabore et recommande toutes mesures ou outils de travail susceptibles d'améliorer le bon fonctionnement du conseil d'administration et des divers comités.

Conditions d'admission :

Détenir un diplôme d'études universitaires de premier cycle dans une discipline pertinente aux attributions de cet emploi, notamment en droit ou en sciences politiques, dont l'obtention requiert un minimum de seize (16) années d'études ou l'équivalent.

Posséder une excellente connaissance des milieux artistiques et culturels.

Posséder une expérience pertinente d'au moins huit (8) années, dont deux (2) années au sein de fonctions d'analyse et d'organisation du travail.

Une excellente maîtrise de la langue française, parlée et écrite, est obligatoire. Une connaissance de la langue anglaise, parlée et écrite, est souhaitée.

Profil recherché :

La ou le titulaire doit avoir un souci de loyauté face aux orientations du Conseil, faire preuve d'un sens politique, de discrétion, de discernement et de tact dans ses relations avec les différents intervenants, être capable de travailler sous pression, être reconnu(e) pour son autonomie et sa souplesse. Son travail demande une bonne capacité de travailler en équipe, un bon sens de la planification, de l'organisation et de la création, ainsi que de très bonnes capacités de communication, d'analyse, de rédaction et de synthèse.

Classification : Agente ou agent de recherche et de planification socio-économique

Lieu de travail : Montréal

Période d'inscription : Jusqu'au 1er juillet 2002

Chargé(e) de programmes (Arts visuels et arts médiatiques)

Direction des arts visuels, des arts médiatiques et de la littérature

Le Conseil des arts et des lettres du Québec est une société d'État dont le mandat vise à soutenir le développement et la diffusion des arts et des lettres dans toutes les régions du Québec. Son rôle et son action découlent de la Politique culturelle du Québec, laquelle place la création au cœur du développement des arts et des lettres.

Attributions :

Sous l'autorité de la directrice ou du directeur des arts visuels, des arts médiatiques et de la littérature, la ou le titulaire participe à l'élaboration des orientations, stratégies et plans d'action des secteurs artistiques concernés et gère les programmes de bourses aux artistes professionnels et de subventions aux organismes artistiques des secteurs en conformité avec les politiques, directives, normes, barèmes et modalités de gestion en vigueur.

Conditions d'admission :

Détenir un diplôme d'études universitaires de premier cycle dans une discipline pertinente aux attributions de cet emploi dont l'obtention requiert un minimum de seize (16) années d'études ou l'équivalent dans les domaines des arts visuels et des arts médiatiques.

Posséder une expérience d'au moins cinq (5) ans ayant permis à la candidate ou au candidat d'acquérir une connaissance approfondie des réalités, des problématiques et des tendances liées aux domaines des arts visuels et des arts médiatiques au Québec et sur le plan international. De l'expérience en gestion des demandes de bourses aux artistes professionnels et de subventions aux organismes artistiques est un atout.

Posséder une excellente maîtrise du français parlé et écrit ainsi qu'une bonne connaissance des logiciels informatiques Word et Excel. Une connaissance d'un logiciel de gestion des demandes de bourses et de subventions est un atout.

Profil recherché :

La ou le titulaire doit avoir un souci de loyauté face aux orientations et aux décisions du Conseil, faire preuve de discrétion, de discernement et de tact dans ses relations avec les différents intervenants, en plus d'être capable de travailler sous pression, d'être reconnu(e) pour son autonomie et sa souplesse. Son travail demande une bonne capacité de travailler en équipe, un bon sens de la planification et de l'organisation, ainsi que de très bonnes capacités de communication, d'analyse, de rédaction et de synthèse.

Classification : Agente ou agent de recherche et de planification socio-économique

Lieu de travail : Québec

Période d'inscription : Jusqu'au 1er juillet 2002

Inscriptions et renseignements :

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae au **Conseil des arts et des lettres du Québec, à l'attention de Céline Huot, conseillère en ressources humaines agréée, Direction de la coordination et de l'administration. Tél. : (418) 528-2190 – Télécopieur : (418) 528-2327.**

Québec
On prépare l'avenir
www.calq.gouv.qc.ca

LE MARCHÉ BOURSIER

A B

Titres	Volume	Haut	Bas	Ferm.	Var.
Acd sys	3299	1,400	1,300	1,400	0,000
AD Opt	141200	3,050	2,950	2,950	-0,100
ADB Sys o	39600	0,320	0,290	0,320	+0,020
ADF Gr f	9650	10,830	10,110	10,830	+0,180
ADS Inc A	4200	3,000	2,950	2,950	-0,050
Agf B F	150090	21,500	20,700	20,800	-0,400
AIC Diver	13096	25,600	25,410	25,410	-0,340
AIC Dive p	700	26,500	26,050	26,500	0,000
AIT adv	27600	2,840	2,840	2,840	0,000
ALI Tech	78402	43,210	43,110	43,200	-0,010
AMR Tech	1000	1,350	1,350	1,350	-0,050
Art adv o	10300	2,380	2,300	2,380	+0,040
AT plastics	5100	2,560	2,520	2,560	-0,030
At T can	75820	48,000	47,640	48,000	0,000
ATI tech	996863	14,980	14,180	14,850	-0,050
ATS Auto	66693	18,950	18,650	18,650	-0,150
Aastra T	17643	24,150	23,550	23,710	-0,140
Aber dm	204099	28,000	26,760	26,810	-0,380
Aberdeen	48081	9,050	8,900	8,910	-0,070
Abitibi C	1331027	14,300	13,860	14,200	0,000
Acetex	16164	6,600	6,350	6,350	-0,050
Acktion	4101	21,000	20,700	20,750	0,000
Adherex o	28500	0,360	0,340	0,340	-0,010
Adrian o	33600	0,165	0,150	0,165	+0,025
Advantx o	2000	0,175	0,175	0,175	0,000
Aecon Gr	23630	6,200	6,150	6,200	0,000
Aeterna f	21315	7,140	6,930	6,930	-0,210
Afton o	100	0,000	0,000	0,000	0,000
Agnico E	558177	23,600	22,300	23,000	+1,240
Agrium	154002	14,700	14,250	14,600	-0,150
AimGlobl	15500	0,550	0,490	0,550	+0,050
Air Canada	264544	7,300	7,100	7,100	-0,300
Air Can a f	36293	5,200	5,000	5,020	-0,330
Airboss o	13500	2,300	2,250	2,250	+0,050
Akita A f	4950	16,850	16,750	16,850	0,000
AlarmF o	3000	1,600	1,600	1,600	-0,050
Alt Ener p	3350	26,440	26,070	26,080	+0,010
Alcan	789752	56,850	55,060	55,200	-0,800
Alcan C p	1000	25,200	25,180	25,180	-0,020
Alcan E p	350	22,250	22,250	22,250	+0,050
Alcatel c	3948	14,650	14,310	14,400	-0,440
Aldeavisn o	22000	0,270	0,230	0,270	0,000
Algo Cent	2000	45,250	44,500	45,000	-0,500
Algoma St	22865	6,750	6,490	6,510	-0,240
Aliant	61687	30,300	29,350	29,750	-1,000
Aliant 2 p	1500	25,080	24,800	25,080	+0,080
Alimenta B f	1013531	34,800	33,300	33,910	+0,300
Allbanc Sp	2700	45,500	45,170	45,500	-0,500
Allbanc Sp p	916	25,850	25,800	25,850	-0,150
All Atl A	800	19,250	19,250	19,250	+0,250
All Atl Bt	31801	19,350	18,800	18,950	+0,020
Almaden	17310	0,820	0,760	0,820	+0,060
Altagas	39480	9,860	9,750	9,800	+0,010
Altarex o	6975	0,480	0,450	0,470	+0,010
Alternat o	44800	0,255	0,240	0,250	+0,005
America o	42000	0,550	0,540	0,550	+0,010
Am Leduc	10000	0,450	0,450	0,450	-0,030
Amisco l	500	6,550	6,550	6,550	0,000
Amves	257351	13,500	12,600	13,110	-0,640
Andrs WA f	7300	18,300	17,500	17,550	-0,200
Andres W B	200	24,000	23,000	24,000	+1,500
Angiotec	106939	60,250	58,530	60,000	+0,980
AnorMed	8051	4,000	3,970	3,970	+0,020
Anthony o	500	1,450	1,450	1,450	0,000
Arbor A	400	15,000	14,550	14,550	-0,450
Arbor B f	700	15,000	15,000	15,000	-0,600
Arcis o	8900	1,000	0,950	1,000	0,000
Asbestos	6300	4,500	4,100	4,450	+0,300
Ashton	461527	2,650	2,250	2,510	+0,360
Asia o	11500	0,160	0,150	0,150	-0,010
Aspen g o	15000	0,340	0,275	0,275	-0,035
Assante c	3525117	8,640	8,220	8,640	+0,420
Astral A f	81310	21,500	20,850	20,900	-0,100
Astral B f	1800	25,000	25,000	25,000	-0,250
Atco I f	15636	54,500	52,050	52,500	-1,000
Atco II	500	52,000	52,000	52,000	-2,500
Atco 3 p	376	26,900	26,850	26,850	-0,050
Atlantis Sy	49000	0,510	0,500	0,500	-0,050
Atna o	21500	0,400	0,380	0,380	-0,030
Aur Res	122594	4,990	4,850	4,910	-0,090
Aurado Ex o	13134	0,320	0,300	0,305	+0,005
Aurizon o	99621	1,400	1,320	1,350	+0,050
Automodu	1770	5,150	5,050	5,050	0,000
Axcan P	32232	21,600	19,510	21,600	+1,200
Axia Net o	6500	1,520	1,380	1,400	0,000
Azcar Tec	1000	0,430	0,430	0,430	0,000
Azco Mng o	200	1,320	1,320	1,320	+0,060
B Split	4000	5,010	4,500	5,010	+0,010
B Split p	1445	24,250	24,000	24,000	-0,700
B Split II	2100	9,510	9,450	9,500	-0,390
B Split IIp	44	0,000	0,000	0,000	0,000
B2B Tr	1200	11,000	11,000	11,000	-0,250
BCE Emer	728988	7,460	6,400	7,400	-1,400
BCE Inc	2383654	27,450	26,300	27,160	-0,040
BCS AA p	16250	23,480	23,360	23,360	+0,010
BCE I P	477161	25,070	25,030	25,050	+0,030
Bce I r	400	24,850	24,650	24,850	-0,150
BCE I S	3200	23,950	23,900	23,950	+0,410
BCE I Y	26146	24,100	24,000	24,100	0,000
BC Gas	66168	39,890	39,500	39,700	-0,050
Bft C u	151274	10,740	10,460	10,690	+0,240
BMTC A f	3010	15,500	15,000	15,050	-0,350
BNN Invst	173	22,000	22,000	22,000	-0,500
BNN Sp p	500	25,900	25,900	25,900	+0,100
BPO Ppty	5807	27,450	26,750	26,750	-0,750
BW Tech	3000	20,600	20,500	20,500	-0,100
Badger	6591	1,300	1,300	1,300	0,000
BakBone	203565	2,920	2,600	2,800	-0,100
Ballard	218673	28,350	25,500	27,610	+0,600
Band ore o	3000	0,700	0,690	0,700	+0,010
Bank Mtl	1155966	36,200	35,760	35,800	-0,320
Bk Mtl 3p	56200	27,000	26,680	26,820	+0,070
BkMtl b4	27535	25,890	25,850	25,890	+0,040
BkMtl b 5	7295	24,150	24,000	24,000	-0,110
Bk Mtl b6	43101	25,840	25,750	25,840	+0,140
Bank N S	906134	52,000	51,150	51,150	-0,650
Bk NS 6p	1225	25,600	25,560	25,560	-0,040
Bk NS 7p	90300	26,400	26,150	26,300	-0,100
Bk NS 8p	600	26,700	26,700	26,700	-0,150
Bk NS 9p	350	26,730	26,730	26,730	-0,020
Bk NS 11p	900	26,950	26,950	26,950	+0,140
BK NS 12 P	9380	23,800	23,700	23,750	+0,050
Barick gld	3447155	31,050	30,250	30,860	+1,550
Basis100	91450	1,850	1,680	1,800	0,000
Battery	232150	0,150	0,140	0,150	0,000
Baytex	266802	7,250	6,950	7,150	0,000
Belair e o	15509	1,580	1,470	1,550	+0,050
Bell C 15p	6000	25,000	25,000	25,000	+0,100
Bell c 17p	4620	24,100	24,050	24,100	+0,200
Bell c 19p	56801	24,950	24,900	24,900	+0,060
Bell C Intl	18210338	0,015	0,005	0,010	0,000
Bell Nord u	63244	10,000	9,920	9,990	+0,020
Belzberg o	10700	4,950	4,650	4,950	+0,300
Bema Gl o	2575438	2,090	1,920	1,930	+0,070
Bennet E	17730	26,890	26,060	26,890	+0,840
Best Pac	89	0,000	0,000	0,000	0,000
Big Rock	13100	7,800	7,800	7,800	-0,140
Biomira	25244	3,610	3,500	3,510	+0,010
Bioniche	6857	3,300	3,050	3,300	+0,240
Bioscrypt	52660	1,350	1,210	1,350	+0,130
Biovail C	670134	48,500	45,080	47,510	+1,920
Birim A o	6000	0,365	0,360	0,360	-0,010
Bl Hawk o	67500	0,160	0,150	0,160	+0,010
Blk Swan	20800	0,220	0,200	0,200	0,000
BlkRock	63200	2,590	2,490	2,550	+0,100
Boardwl	8260	14,610	14,300	14,300	-0,300
Boliden	7200	6,200	6,010	6,060	+0,010
Bombdr A	31617	13,660	13,180	13,470	+0,070
Bombdr B f	2180378	13,700	13,140	13,400	-0,020
Bmbdr 2 p	5310	23,700	23,550	23,700	+0,010
Bmbdr 4 p	9000	24,900	24,760	24,760	-0,090
Bonavist	34020	30,650	30,000	30,000	-0,400
Boomrng o	8500	1,850	1,800	1,800	-0,050
Boralx I A	3550	7,510	7,500	7,510	-0,040
Bovar A	64160	0,125	0,105	0,105	-0,005
Bow valy	5000	1,580	1,550	1,550	-0,050
Bowater C	1058	78,190	78,060	78,060	+0,060
Boyd Gr Ao	9265	1,790	1,680	1,790	+0,040
Brmptn A f	4050	16,750	16,500	16,750	+0,250
Brascan a	527569	36,200	35,090	36,200	+0,560
Brascan 4	2361	18,550	18,250	18,550	+0,150
Brascan 9	15	0,000	0,000	0,000	0,000
Brascan 10	3000	26,150	26,010	26,100	+0,100
Brascan 11	21911	24,800	24,500	24,800	+0,350
Brascn 8,35	1672	25,750	25,500	25,750	+0,020
Brascn 8,30	9740	25,490	25,350	25,450	+0,070
Brscn Fin a	2146	18,000	17,350	17,350	-0,650
Bras ser a	400	18,000	17,500	17,500	-0,750
Breakwtr	158281	0,195	0,180	0,195	+0,015
Brik Brw o	6000	1,280	1,250	1,280	+0,020
Bridge,C o	7700	2,350	2,250	2,250	-0,100
Brocker o	875	0,900	0,900	0,900	+0,050
Brookfld P	345712	31,250	30,800	31,020	+0,220
Brk Pri A	4167	21,020	20,750	21,020	+0,020
Buhler	14250	5,100	5,000	5,000	0,000
Burntsnd	26866	0,850	0,810	0,810	-0,040

C

Titres	Volume	Haut	Bas	Ferm.	Var.
CAE	506203	13,350	13,010	13,150	-0,150
CCL A	6000	19,000	19,000	19,000	+1,000
CCL B f	71014	19,380	18,650	18,850	-0,650
CDI Educ	6400	3,500	3,500	3,500	0,000
CFM Corp	134018	16,500	15,650	15,900	-0,600
CGI A f	329097	8,050	7,900	7,980	-0,090
CHC H a f	48070	32,250	31,800	32,200	-0,080
CI Fund	92559	11,850	11,300	11,500	-0,530
CP Holdrs	19550	67,750	66,980	67,750	-0,280
CP Ships	226446	16,650	16,000	16,000	-0,150
CPI Plast o	6350	6,750	6,600	6,600	-0,300
CSI wrlss o	7800	2,410	2,400	2,400	-0,060
Cable Sat f	77335	3,490	3,060	3,060	-0,340
Calader o	23400	0,160	0,150	0,150	-0,010
Caledonia	221300	0,350	0,320	0,330	+0,030
Calian tech	800	3,600	3,510	3,510	-0,090
CallNet	11290	0,680	0,600	0,600	-0,050
CallNet B f	166200	0,630	0,460	0,630	+0,175
Cambior	499885	1,990	1,810	1,860	+0,060
Cmbir w	61600	0,520	0,480	0,480	+0,050
Cambir w b	21000	0,380	0,310	0,310	0,000
Cameco	111813	42,000	40,100	40,700	-1,300
Camp Res	22572	0,770	0,730	0,730	+0,030
Can Ban A	300	45,610	45,610	45,610	-1,390
Can Ban p	100	25,700	25,700	25,700	+0,200
Can Bread	5450	22,900	19,840	22,900	+1,150
Can Life F	167827	38,900	38,000	38,320	-0,050
Can life p	2550	26,050	25,900	26,050	-0,050
CS Pete	1500	6,000	6,000	6,000	-0,050
Canadex	4000	2,630	2,580	2,580	-0,050
C 88 Eng	487434	2,800	2,700	2,700	-0,090
Cdn fin	4400	32,800	32,800	32,800	-1,650
CG Invest	12962	9,800	9,580	9,800	0,000
CG inv 1p	500	25,510	25,510	25,510	0,000
C hydro	15725	2,250	2,100	2,180	-0,170
CI Bk Com	626685	48,550	47,600	48,250	+0,100
CIBC 14	100	26,850	26,850	26,850	+0,050
CIBC 15	600	26,500	26,500	26,500	+0,020
CIBC 17	1150	26,250	26,200	26,250	0,000
CIBC 18	6850	24,650	24,500	24,600	0,000
CIBC 19	66600	25,550	25,450	25,550	+0,100
CIBC 21	3850	27,050	27,000	27,050	+0,150
CIBC 23	51900	26,200	26,000	26,200	+0,100
CIBC 24	8173	25,600	25,400	25,600	+0,150
CIBC 25	110443	25,450	25,300	25,450	+0,100
C Medical	13045	27,400	26,900	27,050	-0,200
CN Rail	182572	76,450	75,290	76,050	-0,230
Cdn Nat Res	340451	49,000	48,370	48,400	-0,600
CP Rail	409745	35,040	34,500	34,550	-0,450
C Superior o	588383	3,050	2,800	3,020	+0,220
Cdn Tire	650	40,250	40,000	40,250	-1,000
CTire A f	396086	30,800	30,050	30,260	-0,680
CUtil A f	28261	58,000	57,100	57,300	-0,200
C Util B	600	58,200	57,450	57,450	0,000
Cdn Ws Bk	7654	27,190	26,600	26,650	-0,490
Cdn World	49	0,000	0,000	0,000	0,000
Cdn Z o	39000	0,295	0,285	0,285	-0,005
Canam A f	4208	8,650	8,390	8,400	+0,040
Canarc o	42000	0,460	0,400	0,460	+0,060
CanCap p	900	26,000	25,900	26,000	0,000
Cancor o	85000	0,240	0,240	0,240	0,000
Canfor	109739	11,650	11,450	11,450	-0,180
Cangene	16675	10,450	9,850	10,450	0,000
Canmine o	2500	0,370	0,370	0,370	0,000
Canwst n v	2807	9,400	9,060	9,140	-0,270
Canwest G f	247173	9,350	8,860	9,030	-0,270
Cap Gain y	13371	24,400	23,000	23,600	+0,350
Cap Gain e	7000	14,500	14,500	14,500	+0,150
Cara A f	9976	6,950	6,750	6,750	-0,200
Cardiom o	7100	2,500	2,450	2,490	-0,010
Cars4u o	6	0,000	0,000	0,000	0,000
Cascades I	293449	17,950	17,550	17,820	+0,070
Casurina u	3458	20,150	19,750	19,750	-0,350
Cathedrl o	1000	1,450	1,450	1,450	0,000
Cavell En	36700	0,940	0,900	0,940	-0,040
Cedara sft	43305	2,100	2,000	2,000	-0,080
Celestica	893722	38,000	36,250	37,700	-0,660
Cell Loc o	19800	1,750	1,620	1,750	-0,020
CFund A f	104600	6,490	6,370	6,440	+0,070
Centrinty	14800	0,660	0,630	0,660	-0,010
Centurion o	119200	0,630	0,620	0,630	0,000
Cequel	177661	3,850	3,800	3,830	+0,010
Certicom	139159	1,000	0,930	0,960	-0,050
Chai na ta	52	0,000	0,000	0,000	0,000
Canel R	1000	0,100	0,100	0,100	-0,010
Chateau A f	2000	7,800	7,550	7,550	-0,400
Chemtr u	6940	14,550	14,420	14,550	+0,050
Chesbar o	10000	0,250	0,250	0,250	0,000
Chromo o	100	1,280	1,280	1,280	+0,080
CHUM B f	70730	47,200	46,010	46,550	-0,630
Churchill	99450	4,450	4,400	4,450	+0,150
Cinram	161388	10,170	9,850	9,870	-0,380
Cintech o	3000	0,420	0,410	0,410	-0,030
Circa o	3500	1,100	1,060	1,060	-0,030
Clarke I	5500	9,100	8,950	9,100	-0,100
Claude R	325650	1,870	1,750	1,870	+0,130
Clublink	3900	6,850	6,750	6,850	+0,050
Co Oper A	2400	23,600	23,250	23,250	-0,350
Co Steel	108345	6,260	5,700	5,850	-0,400
Coastal svt	2000	0,500	0,500	0,500	+0,250
Coastal mv	2000	0,500	0,500	0,500	+0,250
Cogco cble f	7761	16,950	16,500	16,500	-0,450
Cogeco f	8251	16,800	15,550	15,550	-1,250
Cognicase	145932	6,550	6,250	6,410	-0,260
Cognos	105613	35,320	33,100	35,100	+0,810
Com Dev	38759	1,700	1,620	1,630	+0,010
Comaplx	30240	1,500	1,500	1,500	0,000
Compton	97659	4,240	4,060	4,060	-0,020
Concert i	26801	3,460	3,150	3,150	-0,210
Concord p	1249451	2,820	2,700	2,750	-0,050
Conjuch	1300	5,150	4,800	4,800	-0,530
C HCI Af	2300	3,000	3,000	3,000	0,000
C Mercntl	3000	17,400	17,400	17,400	+0,030
Cons Ppty	51700	0,240	0,235	0,240	-0,010
Continentl o	• 8900	0,560	0,560	0,560	+0,010
Contrns A f	15400	36,500	36,000	36,000	-1,300
Coolbrnd	76175	6,750	6,510	6,640	-0,110
Corby	2480	69,000	68,500	69,000	+0,500
Coreco I	11	0,000	0,000	0,000	0,000
Corel	66878	1,510	1,410	1,470	+0,040
Coretec	6009	4,000	3,900	3,900	-0,400
Crner Bay o	29420	6,200	5,780	6,000	+0,150
Corona G	13260	0,700	0,560	0,700	+0,150
Corriente o	137000	1,000	0,900	0,970	-0,030
Corus B f	16852	33,000	31,690	31,690	-0,910
Cossette f	1700	15,550	15,300	15,550	+0,100
Cott	519776	29,380	28,000	29,000	+0,560
Counsel	7038	3,100	3,070	3,070	0,000
Creo Inc	96754	15,900	15,160	15,500	-0,460
Crew D o	86000	0,450	0,405	0,410	0,000
Cros Lke o	15000	0,130	0,120	0,130	-0,020
Crosof o	3000	0,550	0,550	0,550	+0,050
Cryocath	22201	7,750	7,400	7,400	-0,250
Cryptolog	73678	13,700	12,300	13,500	+0,300
Crystalx o	114300	3,150	2,840	3,100	+0,210
Cumberl o	90550	3,150	2,680	2,700	+0,060
Cusac Gld o	7000	0,320	0,300	0,300	-0,010
Cyberplx o	11157	0,365	0,360	0,365	+0,005
Cygnal o	1900	2,950	2,850	2,850	-0,110
Cymat o	10898	3,610	3,550	3,550	-0,100

D F

Titres	Volume	Haut	Bas	Ferm.	Var.
Daimlerch	225	67,900	67,900	67,900	-2,950
Dalsa	8890	10,010	9,500	10,000	+0,450
Danier L f	8600	17,600	17,500	17,600	-0,100
Datamark	6900	3,900	3,500	3,500	-0,170
Datamiro	5500	10,000	9,990	10,000	0,000
Datawest o	300	1,630	1,630	1,630	0,000
Davis H u	123930	10,540	10,480	10,540	-0,010
Decoma A f	42073	20,350	19,760	19,890	-0,640
Delano Te o	44300	0,260	0,220	0,230	-0,020
Delrina ex	1400	46,380	46,380	46,380	+0,220
Denison	15688	3,500	3,250	3,500	+0,190
Denning	2000	6,250	6,250	6,250	-0,200
Dertan	7200	2,550	2,450	2,550	0,000
Descarte	116717	5,250	4,910	5,230	+0,130
Desirdn A p	200	25,650	25,650	25,650	+0,150
Destiny R	12400	0,310	0,280	0,280	-0,020
Devine E o	25000	0,300	0,300	0,300	+0,040
Diagnocur o	79590	0,650	0,510	0,650	+0,080
Dianwork o	150	0,000	0,000	0,000	0,000
Diaz res cl a	3000	0,340	0,340	0,340	0,000
Dimethad	64030	3,650	3,450	3,460	-0,040
Dion Ent o	11275	0,205	0,200	0,205	+0,015
Diversfd p	5200	27,200	27,000	27,000	-0,200
Divers CF p	12962	25,750	25,400	25,450	0,000
Dofasco	413754	31,500	30,000	31,150	-0,400
Doman A	3000	0,295	0,295	0,295	+0,080
Doman B f	13500	0,270	0,270	0,270	+0,020
Dom Citrs o	1250	1,700	1,700	1,700	+0,070
Domtar	344822	18,350	17,750	18,000	-0,450
Dorel A	300	36,250	36,000	36,000	-0,400
Dorel B f	45155	36,490	36,000	36,400	+0,390
Dragon P	19700	1,880	1,750	1,850	-0,140
Draxis	87681	4,210	3,950	4,150	+0,170
Dreco En	1000	36,870	36,870	36,870	+0,510
Drillers	3900	1,500	1,400	1,500	+0,050
Duke En	38981	47,900	47,050	47,850	+0,180
Dundee A f	5465	17,500	17,020	17,500	0,000
Dundee P A	44590	17,050	15,850	16,600	+0,200
Dunde P w	9400	4,150	3,750	4,100	0,000
Dundee Re	3300	16,800	16,800	16,800	0,000
Dundee We	3842	5,600	5,550	5,550	-0,100
Dupont A	67795	27,500	26,800	26,800	-0,600
Dynamic g o	850	1,830	1,830	1,830	-0,100
Dynasty C o	9200	0,010	0,010	0,010	0,000
Dynatec	524647	0,890	0,820	0,820	-0,070
Dynetek o	8000	2,450	2,100	2,200	-0,200
E-L Fin	4814	269,000	255,010	260,000	-11,000
EGI Can	144	8,060	8,060	8,060	+0,060
EMJ Sys	350	4,850	4,850	4,850	0,000
Eastmain o	152000	0,470	0,430	0,430	-0,030
Echo Bay	1821424	1,900	1,750	1,780	+0,110
Econ Inv	2013	44,450	44,000	44,000	-0,450
Ecopia b o	21998	0,680	0,650	0,680	-0,010
Edisptch o	12400	0,350	0,350	0,350	0,000
Eiger Tec o	123350	1,560	1,380	1,440	-0,120
Eldorado	881320	1,340	1,230	1,240	+0,050
Elctrfl	11700	1,250	1,220	1,220	-0,010
Elctmed j	4000	0,450	0,420	0,450	0,000
Electrnic o	3300	0,400	0,380	0,380	-0,020
Eli Eco o	31100	1,200	1,150	1,190	+0,030
Elk Point	42822	2,920	2,800	2,900	+0,090
Emco	7704	11,990	11,250	11,500	-0,500
Emera inc	58598	16,900	16,750	16,750	0,000
Empire A f	6729	62,750	60,750	60,750	-2,780
Empire 2 p	700	25,000	24,500	25,000	+1,000
Enbridge	144691	46,490	45,280	45,970	-0,530
Enbridge p	1700	25,100	24,660	25,100	+0,250
Enbrid 780	5360	25,350	25,110	25,230	-0,020
Enbridge 8	2240	26,200	26,000	26,200	+0,200
Enbrid 780	4965	25,500	25,400	25,500	+0,050
Encana C	1319026	46,170	44,700	45,860	+0,650
Encounter	91700	1,100	1,030	1,030	-0,070
Enerchem	1600	6,850	6,500	6,700	+0,100
Enerflex	22721	17,600	17,350	17,350	-0,190
Energy sv u	14565	30,000	29,760	30,000	0,000
Enghouse	5500	10,000	9,950	9,950	-0,050
Ensign res	59375	16,450	16,200	16,200	-0,420
Ensource	5970	4,520	4,500	4,500	-0,030
Envoy	6100	0,500	0,500	0,500	-0,050
Epic Data	3900	0,670	0,630	0,630	-0,040
Equato E	116550	2,930	2,750	2,900	+0,190
Etruscan o	27000	0,950	0,920	0,940	+0,040
Eurogas o	22000	0,410	0,385	0,385	+0,005
Exall o	94100	0,180	0,150	0,180	+0,010
Exco Tec	26447	13,250	13,000	13,000	0,000
Exfo elec	254152	3,080	2,810	2,910	-0,070
Extendi	800	5,850	5,850	5,850	-0,150
Extend A f	61788	5,660	5,450	5,580	-0,120
Fp News u	2800	10,300	10,250	10,300	0,000
FPI Ltd	3518	9,250	8,310	8,360	-0,240
Fahnstk A f	15502	34,900	34,150	34,250	-0,910
Fairfax f	20489	164,990	162,500	162,500	-1,450
Fairmont	97543	40,770	39,090	40,200	-0,200
Fairstar o	5000	0,200	0,200	0,200	+0,030
Falcnbrg	142678	20,000	19,000	19,190	-0,900
Falcnbr 2 p	3529	23,250	23,250	23,250	0,000
Farallon o	52800	0,570	0,500	0,570	+0,040
Finan Mod	2000	5,500	5,250	5,250	-0,250
Finan ser	2550	24,490	23,010	23,750	+0,700
Finan ser e	2390	22,000	21,500	21,500	-0,700
Finning	67936	27,750	26,600	26,600	-0,800
F Calgary o	39475	1,290	1,200	1,250	0,000
F Capital	1900	12,460	12,210	12,460	+0,160
F Dynsty o	189500	0,205	0,190	0,200	+0,005
F Quant o	15000	4,350	4,250	4,250	-0,050
F Silver o	52850	1,550	1,300	1,400	+0,070
Ftservice f	6402	38,000	37,010	37,830	+0,330
Sbanc Sp A	5149	27,750	26,000	26,950	-0,800
Sbanc A p	100	25,700	25,700	25,700	-0,100
Flint Engy	14240	26,500	26,500	26,500	-0,500
Forbes	19300	0,650	0,620	0,630	-0,050
Fording	271028	31,180	30,000	30,000	-1,200
Formatn o	27800	0,310	0,280	0,280	-0,020
F Knox o	311670	5,180	4,950	5,000	-0,250
Fortis Inc	16321	47,750	47,010	47,010	-0,470
Forzani A	31808	21,800	20,570	20,960	-1,240
F Season	22108	68,480	67,810	67,880	-1,220

G

Titres	Volume	Haut	Bas	Ferm.	Var.
GDI Glb o	1000	0,360	0,360	0,360	+0,010
GLR Res o	6200	0,390	0,340	0,340	-0,060
GSI Lum	39688	14,730	14,100	14,250	-0,530
Gt group a	508500	0,125	0,075	0,090	-0,030
Gt group bf	492461	0,335	0,290	0,300	-0,040
GTC Tr Af	21994	38,500	38,000	38,050	-0,100
GTC Tr B	100	37,750	37,750	37,750	-0,600
Gabriel o	133126	5,250	5,000	5,150	-0,100
Gammon o	97500	1,506	1,410	1,450	0,000
Gastar Exp	3300	2,850	2,750	2,850	0,000
Gauntlet	36640	9,000	8,900	8,900	-0,050
Geac Comp	537050	4,450	4,300	4,370	-0,130
Gendis	2935	2,600	2,550	2,600	+0,250
Gen don u	49210	10,730	10,650	10,730	+0,030
Gen Mtrl o	7000	0,130	0,120	0,130	+0,010
GMC	1010	85,500	84,500	84,800	-2,200
Genesis I c	18875	1,400	1,320	1,400	+0,050
Genetron o	7000	0,750	0,700	0,750	0,000
Gennum	18202	13,950	13,290	13,350	-0,410*
GenSci o	30673	0,170	0,155	0,155	-0,005
Gentry o	12000	1,200	1,190	1,200	+0,100
Geomaqu u	708845	0,160	0,145	0,145	-0,005
Gildan A f	45519	35,500	34,000	35,150	+1,300
Gitennes o	81550	0,230	0,180	0,190	+0,010
Glacier Vn	10892	1,550	1,500	1,550	+0,050
Glamis	975415	13,350	12,250	12,860	+1,020
Glendale I	10000	3,700	3,700	3,700	+0,050
Global T A	3000	2,000	1,750	1,950	-0,130
Global T p	2100	11,050	11,050	11,050	-0,100
Global thr	70642	3,750	3,350	3,670	-0,080
Globex o	13499	0,430	0,400	0,400	0,000
Glycodesn	2800	1,200	1,190	1,190	-0,010
Glyko bio o	47601	2,250	2,080	2,130	+0,070
G Resrv Ao	33800	2,820	2,700	2,800	+0,050
Goldcorp	1442427	16,850	15,690	16,150	+0,900
Goldcorp w	3000	18,500	18,000	18,000	-0,500
Gl Queen o	118587	0,800	0,600	0,620	+0,020
G Star	285900	3,000	2,650	2,750	+0,250
Goldstak o	42000	0,150	0,150	0,150	0,000
Goran Cap	2000	0,700	0,680	0,700	+0,020
Gt WLife p	2180	25,000	24,500	24,500	0,000
Gt wlife o	850	25,000	25,000	25,000	-0,250
Gt W Lifeco	117131	39,150	37,390	37,500	-1,500
Gw lifeco b	4000	25,730	25,600	25,600	+0,100
Gw lifeco c	200	26,500	26,500	26,500	0,000
Gw lifeco d	2133	24,800	24,800	24,800	0,000
Greystar o	229305	0,370	0,350	0,355	+0,015
Guard CA f	7653	12,200	11,800	11,900	-0,300
Guyanor b o	950	0,260	0,260	0,260	0,000

H J

Titres	Volume	Haut	Bas	Ferm.	Var.
Hsbc p a	370	26,390	26,390	26,390	+0,090
Haemcur o	52850	1,250	1,160	1,160	-0,050
Haley	3000	2,460	2,460	2,460	-0,050
Hamond A f	500	0,550	0,550	0,550	0,000
Hamond p a	500	0,850	0,850	0,850	+0,050
Harris A f	1500	29,300	29,300	29,300	+0,050
Hart store	12000	1,750	1,750	1,750	0,000
Hartco crp	14864	3,550	3,500	3,500	-0,010
Headline o	10800	0,830	0,800	0,800	0,000
Heating O u	62330	11,740	11,510	11,700	+0,050
Helix Bio	1400	2,200	2,100	2,200	-0,090
Helix hc o	48500	0,495	0,465	0,495	+0,005
Hmeosol	104092	2,550	2,350	2,400	-0,200
Hemosol w	5000	0,200	0,200	0,200	-0,050
Heritg OA o	32300	3,350	3,100	3,350	+0,100
Heroux	68920	9,900	9,500	9,650	-0,170
High Inc Eq	3000	17,980	17,750	17,750	-0,250
High Inc p	4375	25,400	25,170	25,300	-0,050
High Liner	200	7,000	7,000	7,000	+0,350
High Rivr o	168094	2,370	2,140	2,250	+0,020
Highwd o	7900	0,185	0,180	0,185	+0,005
Hillsboro	1000	0,435	0,435	0,435	-0,015
Hip intra o	74000	0,700	0,680	0,700	0,000
Hollngr I	1819	12,100	12,100	12,100	-0,100
Holing I IIf	600	8,000	8,000	8,000	0,000
Holingr III f	700	9,800	9,800	9,800	0,000
Homburg	4800	1,000	0,870	0,870	+0,020
Home B f	12855	15,500	15,250	15,500	+0,100
Homestak	144	0,000	0,000	0,000	0,000
Hub intl	9600	23,900	23,500	23,700	-0,050
H Bay Co	494250	13,650	13,450	13,570	-0,230
Humbird	7367	31,890	31,600	31,800	-0,200
Humpty dty	600	2,900	2,900	2,900	-0,090
Hurican a	487903	17,400	16,250	16,600	-1,150
Husky e	265263	16,340	15,910	16,150	+0,010
Husky Inj	20202	6,890	6,760	6,850	+0,040
Hydrogen	33151	6,890	6,450	6,450	-0,450
IBEX T	7400	0,440	0,370	0,440	-0,010
ID Biomed	6801	7,100	6,950	6,950	-0,050
Imi intl o	59393	5,660	5,500	5,600	+0,070
IPL mv	7800	21,490	20,350	20,750	-0,610
Iamgold	249253	7,370	6,800	7,200	+0,650
Imagictv	10250	1,200	1,010	1,200	+0,050
Imark o	164500	0,500	0,500	0,500	+0,040
Imax	30198	9,500	9,080	9,100	-0,600
Impact En o	62740	1,420	1,350	1,370	-0,050
Imperial Oil	90170	44,790	44,200	44,790	+0,390
Imp plas o	8500	0,700	0,690	0,690	-0,010
Inbusines o	50000	0,110	0,110	0,110	0,000
Inco	548451	33,440	32,750	32,900	-0,200
Inco wt	3015	10,500	10,100	10,500	0,000
Income S cp	5295	24,500	24,200	24,200	+0,150
Income S sq	3600	14,500	14,360	14,500	+0,050
Indigo Bk	6409	7,400	7,250	7,250	+0,050
Ind Allianc	734070	42,850	42,500	42,810	-0,090
Inex Ph	30922	6,100	5,850	5,900	-0,100
Inflazyme	72164	0,820	0,750	0,820	+0,050
Infocorp o	1000	0,255	0,255	0,255	0,000
Infowave o	76400	0,225	0,210	0,215	-0,005
Infowv Aw o	10000	0,080	0,080	0,080	+0,030
Inmet mg	18410	6,350	6,000	6,350	+0,270
Innova I	12000	0,930	0,900	0,930	+0,030
Integrt oil p	710	10,100	10,100	10,100	0,000
Integrat p s	200200	3,020	3,020	3,020	0,000
I Curator o	27000	0,115	0,105	0,115	-0,005
I Datacas	1000	0,330	0,330	0,330	-0,010
I Datash	65000	0,155	0,130	0,130	-0,030
IForest A f	15702	5,050	4,900	5,000	0,000
I Freegld o	94400	0,150	0,135	0,145	+0,015
I Mineral o	116454	1,630	1,550	1,620	-0,020
In Ppty Ao	107400	0,030	0,030	0,030	-0,005
InPty p o	200	0,000	0,000	0,000	0,000
I Pursuit	285500	0,245	0,230	0,240	0,000
IRoad d	5900	1,570	1,520	1,520	-0,070
I Uranim o	46500	0,410	0,390	0,390	-0,010
Intertape	181215	17,100	16,850	17,060	+0,270
Intier A f	6418	28,000	26,750	28,000	+1,500
Intrawest	84844	26,790	26,170	26,250	-0,200
Intrinsyc o	20540	1,330	1,210	1,310	-0,010
Inventmic	300	0,000	0,000	0,000	0,000
Inv Grp	164677	30,550	29,260	29,830	-0,920
Inv Grp A	7901	26,440	26,150	26,440	+0,200
Ipsco	372446	24,500	23,800	24,000	-0,750
Ipsco 1 p	101300	25,100	25,100	25,100	+0,010
Isotechnik	65390	4,690	4,510	4,510	-0,090
Itech Cap o	1000	0,130	0,130	0,130	-0,020
IUnits 60	2231948	40,950	40,500	40,900	0,000
Iunits irf	31017	15,800	15,260	15,700	0,000
IUnits 60c	1405	45,250	45,000	45,250	-0,150
Iunits msci	11543	19,100	19,000	19,100	-0,200
IUnits SP	2690	48,000	47,600	47,800	-0,660
Iunits cei	3677	31,600	31,400	31,550	-0,100
Iunits cfif	31794	28,200	28,000	28,050	-0,250
Iunits cgif	58303	51,500	49,350	50,390	+2,390
Iunits citi	119863	4,850	4,550	4,800	-0,050
Ivaco A f	27382	5,450	5,300	5,360	-0,090
Ivaco 2nd 3	500	24,390	24,390	24,390	0,000
Ivaco ser 4	6800	32,750	32,450	32,510	-0,150
Ivaco 2nd 5	12087	25,850	25,450	25,850	0,000
Ivanhoe	143112	2,700	2,520	2,620	-0,090
Ivanhoe	432600	3,290	3,110	3,110	+0,010
Ivernia o	19000	0,070	0,070	0,070	-0,005
JDS Uniph f	227963	4,700	4,110	4,640	+0,370
Jean Cout f	81173	37,000	35,500	36,500	-0,090
Jonpol o	25000	0,135	0,135	0,135	-0,005

K M

Titres	Volume	Haut	Bas	Ferm.	Var.
K2 eng o	5600	0,550	0,530	0,530	-0,030
Kasten Ch	67252	2,320	1,920	2,100	+0,060
Keg Ryl u	36580	10,050	10,000	10,050	+0,050
Kelman Tc	21000	0,580	0,550	0,580	+0,030
Ketch a	55422	4,940	4,800	4,890	+0,070
KeyWest	87000	2,450	2,400	2,410	0,000
Kick En o	2500	1,150	1,150	1,150	0,000
Kingsway	226514	17,950	17,310	17,310	-0,340
Kinross gld	6853741	3,570	3,270	3,300	+0,050
Kookabur o	23000	0,395	0,350	0,350	-0,025
Kyrgoil o	24000	0,075	0,070	0,070	-0,015
La Senza f	23256	15,000	14,800	14,850	-0,150
LBL Sky o	1500	0,770	0,770	0,770	+0,010
Lab Intl o	2825	2,300	2,100	2,300	+0,100
Labophar	56084	4,260	4,200	4,200	-0,050
Lafrg Can p	368	60,000	60,000	60,000	+1,500
Lafrg nt a	120	58,000	58,000	58,000	0,000
GL & V f	8750	12,600	12,350	12,600	-0,100
GL & V m	1700	12,550	12,350	12,550	+0,240
Lassond A f	1000	21,000	20,750	20,750	-0,250
Laur Bk	36919	32,000	31,500	31,900	-0,050
Laur Bk 7	45300	27,500	27,500	27,500	0,000
Laur Bk 9	1200	25,350	25,100	25,350	+0,300
Leading B	1500	3,450	3,450	3,450	-0,100
Leitch tech	57265	9,750	9,380	9,510	-0,280
Leons Frn	3700	34,000	33,000	33,000	-1,000
Leroux B f	2800	5,000	5,000	5,000	-1,000
Lifeco	9288	17,600	17,310	17,410	-0,410
Lifeco a	2358	25,700	25,700	25,700	-0,050
Linamar	109017	11,250	10,750	11,000	+0,100
Linmor o	147500	0,100	0,090	0,090	-0,010
LionOre o	48305	4,550	4,440	4,440	-0,100
Lions Gat	57427	3,250	3,050	3,060	-0,010
Liquidatn	5050	8,200	8,100	8,100	-0,010
Loblaw Co	318618	58,800	58,050	58,600	-0,200
London E	50	0,000	0,000	0,000	0,000
Lorus T	178519	0,890	0,830	0,850	-0,050
Luxell Tc j	33000	2,500	2,160	2,200	-0,140
MCAP Inc	700	8,550	8,550	8,550	-0,100
MCM A	4000	10,940	10,700	10,700	-0,300
MCM p	2400	15,500	15,300	15,500	-0,250
MDC A f	8700	8,010	8,000	8,000	0,000
Mdp w b	95800	0,170	0,145	0,170	+0,010
MDS Inc	273221	24,190	23,250	23,350	-0,650
MDSI	4500	5,700	5,100	5,350	-0,150
MEC Hldg	730	11,290	10,900	11,240	+0,010
MFP Fin	5200	7,800	7,500	7,500	-0,350
MKS Inc	17800	1,290	1,200	1,200	0,000
Maax	18113	19,300	19,000	19,010	-0,390
Mcdonald	2879500	24,620	24,000	24,200	-0,910
Mackenz I	2600	6,250	6,250	6,250	-0,250
Macyro Gr o	14600	2,100	1,950	2,100	0,000
Mad Catz o	13400	1,570	1,500	1,570	+0,080
Madison P	375	1,150	1,150	1,150	0,000
Magellan	47653	6,720	6,600	6,650	+0,050
Magna E Al	10300	11,120	10,750	10,940	-0,260
Magna A f	284699	104,400	102,350	102,400	-2,100
Magna B	30	0,000	0,000	0,000	0,000
Magna A p	8814	26,100	25,850	25,910	-0,290
Magnifom o	55900	3,300	3,250	3,300	+0,100
Magnotta	5650	2,500	2,390	2,500	+0,110
Maintrme	10000	0,400	0,380	0,400	+0,020
Mainstr o	2000	4,400	4,400	4,400	0,000
M Drilling	43000	4,600	4,350	4,500	+0,100
Manhatan	48000	1,230	1,050	1,150	+0,200
Manitfin o	25471	0,450	0,400	0,450	0,000
Manitoba T	211001	30,390	30,000	30,050	-0,300
Manulife	923613	42,800	42,210	42,770	-0,130
M L Food	17140	15,000	14,760	14,760	-0,140
Mrtme Lf p	3000	22,000	21,500	21,500	0,000
Marsulex	2388	4,500	4,500	4,500	0,000
Masonite I	154115	27,450	26,000	26,900	-0,540
Matrikon o	34493	2,150	2,000	2,150	0,000
Maverick	700	20,500	20,500	20,500	-0,750
Mazarin o	11500	0,490	0,460	0,470	0,000
McCarvil o	27000	0,380	0,350	0,350	-0,030
McCoy Br	1000	0,550	0,550	0,550	0,000
McWatr o	3105465	0,175	0,165	0,170	+0,005
Medcoms o	13500	0,250	0,250	0,250	-0,010
Mediagrif	5100	5,050	4,700	5,050	+0,350
Medicure o	4200	0,480	0,460	0,480	0,000
Medic w o	10000	0,100	0,100	0,100	0,000
Medisolu	26095	0,210	0,200	0,200	+0,010
Mega B	700	19,500	19,400	19,500	+0,400
Melcor	400	39,000	38,000	38,000	+0,050
Menu F u	56822	13,150	12,900	13,000	-0,200
Meota r	217501	4,250	4,120	4,250	+0,140
Meridian G	601888	26,650	25,250	25,400	+0,500
Merrill L	6368	60,500	57,720	60,310	+0,310
Metal Res o	14550	1,700	1,620	1,630	-0,120
Methanex	168710	12,250	11,550	12,150	+0,150
Metro A f	1150781	19,700	18,110	19,500	+0,650
Microbx o	5200	0,390	0,380	0,390	+0,040
Microcl B f	1191776	0,170	0,130	0,150	+0,005
Microfor	1200	0,070	0,070	0,070	-0,005
Microgix	28002	0,820	0,750	0,780	-0,020
Midlefld b	7500	3,500	3,500	3,500	0,000
Minacs W o	110900	5,520	5,500	5,500	-0,500
Minco o	4000	0,600	0,600	0,600	0,000
Mindrdy	500	2,000	2,000	2,000	0,000
Minefind o	104610	6,290	5,250	5,600	+0,150
Minier Nr o	6100	1,150	1,050	1,050	-0,050
Miramar	329453	1,690	1,570	1,600	0,000
Mirtronics I	1500	0,150	0,150	0,150	-0,020
Mitec Tele	6100	2,570	2,500	2,570	+0,120
Mobile Cl o	5000	0,325	0,325	0,325	-0,005
Mobile C	20500	0,100	0,095	0,100	-0,010
Mobile Kn	26100	0,400	0,370	0,370	0,000
Molson A f	394456	33,800	31,900	33,610	+0,310
Molson B	6860	33,250	32,010	33,250	+0,130
Moore	192534	17,500	16,500	17,210	-0,590
Mosaic Gr	474805	3,250	2,760	2,950	-0,310
Mosaid tec	4718	8,240	7,760	8,050	-0,250
Mtn Prov o	8500	0,770	0,740	0,770	+0,050
Moydow o	19500	0,900	0,780	0,780	-0,020
Mullen Tr	1901	29,000	28,000	28,000	0,000
Multiactiv o	7400	0,155	0,150	0,155	-0,015
Mulvihill A	400	9,700	9,700	9,700	-0,100
Mulvihill B	1550	17,000	16,500	17,000	+0,500
Mulvihill u	4012	19,300	19,160	19,300	-0,200

N Q

Titres	Volume	Haut	Bas	Ferm.	Var.
NHC comm	7300	0,960	0,950	0,960	-0,090
Nps allelix	125	21,950	21,950	21,950	+0,310
NQL drill a	6001	9,400	9,000	9,000	0,000
NRG Gr	280000	0,045	0,040	0,040	-0,005
Nsi Global o	95000	0,290	0,250	0,250	-0,060
Napier env j	23000	0,350	0,340	0,350	0,000
Nat Bk Can	280457	31,870	31,310	31,310	-0,640
Nat Bk 12	2090	26,200	26,010	26,010	-0,190
Nat Bk 13	800	26,110	26,110	26,110	-0,140
Nat Chaing	3000	0,320	0,320	0,320	-0,030
Navigo en	2068	3,800	3,700	3,800	0,000
Nelson Gld o	538532	0,890	0,850	0,850	-0,040
NetDriv o	11500	0,340	0,270	0,340	-0,010
Netgraph f	10830	0,190	0,175	0,190	0,000
Neuroch	6400	2,680	2,500	2,600	+0,100
Nevsun o	108500	1,610	1,510	1,550	+0,050
Newalta	34209	3,850	3,750	3,750	0,000
Newgrow A	200	12,000	12,000	12,000	-0,250
Newgro A	3288	13,910	13,900	13,900	-0,020
Newkidc o	19550	0,620	0,580	0,600	-0,030
Newmont	530283	45,350	44,000	44,910	+2,120
Newmont w	2400	11,010	11,000	11,000	+0,300
Nexen	330663	40,780	39,950	40,780	+0,580
Nexfor inc	215812	9,490	9,300	9,330	-0,130
Nexia B	18255	3,240	3,000	3,200	-0,050
Nextair o	8000	0,180	0,160	0,160	+0,005
Nexus Gr o	788000	0,070	0,060	0,060	-0,005
Niko	13551	14,500	14,000	14,050	+0,300
Noranda I	427392	20,030	19,280	19,630	-0,470
Nor I u	74180	10,500	10,350	10,350	-0,150
Normandy	1159	19,000	19,000	19,000	-1,000
Norsat I	13900	1,800	1,600	1,800	0,000
Norske Sk	260901	7,300	7,100	7,200	-0,100
Nortel Net	25265824	2,560	2,250	2,560	+0,110
Nortel 5 p	7100	10,750	10,020	10,750	+0,050
Nortel 7p	4008	9,230	8,750	9,230	-0,020
NA Palldm	32235	9,900	9,600	9,700	-0,100
Nor Finan o	164533	0,045	0,040	0,040	0,000
Northgat	197400	1,850	1,750	1,750	-0,030
Northgate w	47500	0,650	0,600	0,650	+0,120
Northstr E	102667	72,820	72,000	72,820	-0,400
Norwall gr	100	8,350	8,350	8,350	-0,050
Nova Chem	314666	35,840	34,560	35,110	-0,730
NS Pwr cp	300	25,700	25,700	25,700	-0,150
Novagld o	83568	4,500	4,350	4,430	-0,020
Novicourt	114066	1,750	1,700	1,710	-0,060
Nu Gro	850	7,600	7,600	7,600	-0,150
Nu-Life o	7500	0,030	0,030	0,030	-0,010
Nu sky o	150	0,000	0,000	0,000	0,000
Nuinsco o	120000	0,240	0,200	0,210	-0,015
Nurun Inc	4100	1,350	1,300	1,310	-0,070
Nycan En o	2000	1,250	1,230	1,250	+0,050
O Y Ppty	12840	6,500	6,500	6,500	0,000
OY REst u	31933	11,170	10,920	10,960	-0,090
Offshore o	23250	1,830	1,740	1,740	-0,030
Olympia	15000	2,380	2,340	2,380	+0,030
Oncolytic	32197	2,600	2,360	2,370	-0,280
Onex C I	641893	19,990	19,300	19,750	-0,240
OnX ent	10944	0,375	0,360	0,375	-0,015
Open Tex o	109473	31,780	28,850	31,500	+0,710
Orezone o	225300	0,480	0,415	0,420	-0,030
Orvana o	38800	0,800	0,750	0,800	0,000
Oxbow Eq	10000	0,500	0,500	0,500	0,000
Pbb glb u	85000	11,100	10,800	11,050	+0,240
PLM Gr o	12000	0,800	0,800	0,800	0,000
Pac wst	1520	4,550	4,550	4,550	-0,050
Pac NW o	2000	0,730	0,730	0,730	+0,030
Pac NthA f	500	14,750	14,750	14,750	-0,050
Pac Nth 66	300	23,250	23,250	23,250	-0,250
Pac Rim j	85769	1,030	0,920	0,950	+0,020
Paladin	4200	9,000	8,800	8,850	-0,150
Pan-ocn A p	8000	2,080	2,080	2,080	-0,200
Pan Amer	73636	12,150	11,270	11,450	+0,040
Pangeo	170305	3,130	2,950	3,100	-0,020
Parmnt R	24149	13,860	13,650	13,650	-0,010
Parkland	3819	23,800	23,700	23,800	+0,050
Pason Sys	2500	13,000	12,500	13,000	0,000
Patheon	102220	12,100	11,800	11,990	+0,140
Patriot eq o	325	4,200	4,200	4,200	+0,200
Peace A Ao	400	0,000	0,000	0,000	0,000
Peak En	5000	2,170	2,150	2,150	-0,050
Pembercn	5700	1,450	1,350	1,450	+0,050
Penn Wst	113541	43,450	43,000	43,100	-0,200
Perle sys	508	0,440	0,440	0,440	-0,110
Persona	19518	9,250	8,810	9,010	-0,390
Pet Valu	125	0,000	0,000	0,000	0,000
Petro C CV	283038	41,840	41,350	41,570	-0,270
Petrobk	18226	2,450	2,350	2,400	+0,050
Peyto Ex	151890	7,550	7,400	7,550	0,000
Pioner M o	13585	0,260	0,250	0,250	0,000
Pioner nrc	100	35,530	35,530	35,530	-0,540
Pioner nrl	98	0,000	0,000	0,000	0,000
Pipe NT	500	18,250	18,170	18,170	-0,830
Pipe NT p	617	25,600	25,600	25,600	+0,140
Pivotal	22376	6,440	6,000	6,030	-0,330
Placer Dm	4946152	19,700	18,800	19,600	+1,300
Plaintree	54200	0,080	0,065	0,075	-0,005
Platnva As o	167400	0,060	0,055	0,060	0,000
Polyair	100	7,500	7,500	7,500	-0,300
Ptash Cor	201662	97,000	93,000	95,370	-3,650
Powr Cor f	640653	40,670	39,350	39,600	-1,260
Powr C Ap	3120	25,100	25,050	25,100	+0,050
Powr C Bp	4650	23,650	23,510	23,650	0,000
Powr C 1p	1700	49,600	49,600	49,600	+0,100
Powr Fin	409723	41,100	39,250	39,380	-1,770
Pwr Fin A	4800	20,900	20,900	20,900	0,000
Pwr Fin C	1200	26,250	26,000	26,250	+0,150
Pwr Fin D	3250	23,750	23,740	23,750	+0,150
Pwr Fin F	11104	22,250	22,200	22,250	+0,090
Precisn D	213059	56,700	54,780	56,700	+0,800
Prem brnd	231	13,250	13,050	13,250	+0,200
Prem I A	3100	11,900	11,850	11,850	-0,150
Prem I p	675	15,150	15,150	15,150	0,000
Prime west	15	0,000	0,000	0,000	0,000
Progress E	72666	5,340	5,200	5,210	-0,040
Promatek o	4100	3,450	3,400	3,450	-0,030
Promax o	50350	0,340	0,320	0,320	-0,020
Promet L of	170010	2,630	2,540	2,630	+0,030
Proprietr	21178	0,810	0,800	0,810	-0,010
Pulse	104700	1,110	1,000	1,080	+0,030
Purcell	24800	2,990	2,850	2,850	-0,100
Pure Gld o	637100	0,130	0,120	0,125	+0,010
QLT Inc	158497	19,500	18,650	19,360	+0,460
Quebecor A	1840	20,470	20,050	20,470	+0,070
Quebcor B f	42369	20,500	20,000	20,300	-0,060
Quebecr w f	156325	41,300	40,500	40,630	-0,870
Qubecr w a	40104	23,000	22,900	23,000	+0,100
Quebecr w b	3150	26,390	26,200	26,390	+0,190
Quebecr w c	8072	26,370	26,100	26,150	-0,250
Queenstak	61000	0,290	0,265	0,290	+0,005
Quenstn M	9500	0,930	0,870	0,930	+0,070

R S

Titres	Volume	Haut	Bas	Ferm.	Var.
R Split A	1900	36,200	35,700	35,850	-0,900
R Split Ap	1500	38,450	38,450	38,450	-0,050
Rand a tech	16852	4,350	4,000	4,100	-0,250
Real Res	18282	3,600	3,560	3,600	-0,180
Redcorp o	19000	0,300	0,300	0,300	0,000
Reitman	1031	42,000	42,000	42,000	-0,500
Reitman A f	3900	41,000	38,000	41,000	-0,350
Reko Intl	11100	4,820	4,500	4,820	+0,020
Repadre	127201	9,100	8,950	8,950	-0,050
Research	491010	19,980	18,380	19,130	-0,290
Revenue P	3237	1,750	1,650	1,650	-0,050
Rex Dia o	10750	0,700	0,650	0,680	+0,030
Richelieu	3838	16,300	16,050	16,150	-0,350
Richmont	61700	5,150	4,500	4,810	+0,310
Ritchr Bf o	2000	0,650	0,650	0,650	-0,150
Rider	32000	0,650	0,610	0,650	+0,010
Rio Alto	1144602	18,480	18,330	18,380	-0,100
R narcea o	108600	1,740	1,570	1,600	+0,020
River Gld	32306	3,240	3,000	3,000	-0,050
Riverside	4800	12,300	12,000	12,100	-0,200
Roctest L	9855	3,950	3,950	3,950	+0,050
Rogers B f	3377640	16,110	15,400	15,880	-0,560
Rogrs wrts	62443	15,750	15,250	15,250	-0,610
Roman	800	2,700	2,670	2,670	-0,080
Rothman	47678	30,900	30,250	30,760	+0,360
Royal Bnk	1962223	55,800	55,000	55,150	-0,750
Ry Bk E	800	100,000	99,750	100,000	+0,250
Ry Bk J	1910	26,300	26,200	26,250	-0,200
Ry Bk N	16792	25,850	25,610	25,840	-0,060
Ry Bk O	3535	25,350	25,300	25,350	+0,200
Ry Bk S	2880	26,500	26,250	26,500	+0,200
Royal bld	800	20,500	19,640	19,640	+0,860
Ryl Group f	79377	31,300	31,000	31,000	-0,120
Royal Lasr	18225	12,700	11,650	11,650	-1,050
Russel M	28783	5,000	4,800	4,950	-0,050
Ryan En	2300	2,050	2,050	2,050	0,000
Smk Speed	500	4,200	4,200	4,200	-0,050
Smtc m	10900	3,300	3,300	3,300	0,000
SNC Lavin	68379	37,200	36,750	36,900	-0,100
SR Telecom	18994	1,650	1,500	1,650	+0,080
SSgA Dow	2250	42,150	41,700	41,700	-1,000
St Andrw o	248600	0,310	0,290	0,290	0,000
StL CemA f	4420	22,250	21,700	21,700	-0,800
San Fran Bf	8200	3,750	3,520	3,520	+0,020
Saputo Gr	7247	32,150	31,850	31,850	-0,150
Sask Wht be	63388	2,280	2,160	2,170	-0,160
Sce Inv Af	9581	10,890	10,550	10,550	-0,200
Scotia Mt	60000	104,500	102,000	102,000	+0,500
Seamark	25050	23,750	22,800	22,800	-1,140
Sears Can	119008	23,350	22,800	23,110	-0,190
Semafo o	148005	1,050	1,000	1,000	+0,050
Senvest	1900	17,500	17,500	17,500	0,000
724 Solutn	289641	0,760	0,670	0,700	-0,070
Seventh A	10500	0,520	0,500	0,520	+0,040
Shaw C Bf	2007611	19,450	18,500	19,250	-0,750
Shaw c pr	3700	23,750	23,000	23,000	-0,450
ShawCor A o	32362	14,500	13,740	13,990	-0,060
Shell Can	253551	53,980	52,360	53,100	+0,350
Shermag	3900	13,100	13,000	13,100	0,000
Sherritt I f	223754	5,400	5,260	5,320	-0,050
Shire acq	1176	37,050	36,550	37,000	-1,050
Shoppr Drg	283140	24,990	24,500	24,760	-0,440
Sico	8580	22,500	22,350	22,350	-0,150
Siebal jana	9349	23,250	22,500	23,250	-0,630
Sierra S	32400	7,250	7,110	7,250	+0,140
Sierra	48547	6,750	6,350	6,410	-0,440
Signalgen o	147300	0,170	0,160	0,165	-0,010
Silent W	1175	9,100	9,050	9,080	+0,020
Sino For Af	21100	1,230	1,220	1,220	-0,030
Sixty splt	23710	6,800	6,300	6,550	-0,250
Sixty a	3639	25,100	24,950	24,960	-0,140
Skyjack	8130	2,130	2,100	2,100	0,000
Slater Stl	1551	15,750	15,600	15,600	-0,900
Sleeman B	18728	10,650	10,250	10,600	+0,050
Simsft lv	3000	0,190	0,190	0,190	+0,030
Slocan F	11214	9,500	9,150	9,250	-0,150
Smithfield	100	30,000	30,000	30,000	+0,200
Snow Le A	42500	0,170	0,155	0,160	-0,010
Sobeys	188006	42,070	37,600	41,650	-1,590
Sodisco	500	1,560	1,560	1,560	-0,060
Softkey S	183	38,000	38,000	38,000	-1,570
Solectron	677239	8,980	7,880	8,750	-0,180
Solitario o	20885	0,800	0,750	0,800	+0,030
Sth Amer o	298500	0,130	0,120	0,120	-0,005
Southern o	390723	6,550	6,310	6,450	-0,180
Southwrd	95696	3,600	3,430	3,450	-0,250
Southwst o	10350	3,090	3,080	3,080	-0,010
Spectra	3703	1,250	1,250	1,250	-1,450
Spectra f	3000	1,250	1,250	1,250	-1,500
Spectra P f	12850	4,660	4,350	4,500	-0,080
Spectral	3800	2,300	2,200	2,200	-0,050
Spectrum	1100	3,270	3,270	3,270	-0,480
Speedwre	600	1,400	1,400	1,400	-0,050
Split Yield	1700	9,000	8,000	8,250	+0,250
Split Yld I	2400	20,950	20,750	20,950	+0,200
Stackpole	3942	25,750	24,250	24,450	-0,300
Stake tech	1000	4,200	4,050	4,050	+0,050
Stantec	33826	16,500	16,200	16,250	-0,300
Steeplejak	4400	1,250	1,130	1,250	+0,100
Stelco A	215021	5,950	5,610	5,650	-0,300
Stelco B	100	6,100	6,100	6,100	+0,820
Stella jones	3500	2,300	2,300	2,300	-0,050
Sterling c	14500	1,060	1,050	1,050	-0,050
Storm E	1024723	15,490	14,200	14,750	+1,000
Stratos Gl	8926	14,750	14,550	14,600	-0,300
Stressgen	54504	3,740	3,600	3,610	+0,010
Strongco	8800	2,230	2,150	2,200	+0,050
Stuart	5467	5,590	5,250	5,500	-0,100
Sud Cont o	20727	3,500	3,250	3,500	+0,390
Sulliden o	13000	0,230	0,220	0,220	0,000
Summit R	4250	7,370	7,370	7,370	0,000
Sun life	1042090	34,090	33,400	33,800	-0,390
Suncor	732182	26,270	25,810	26,000	+0,060
Suncor p	10165	27,200	26,800	27,100	-0,120
Sun Rype	8374	6,750	6,600	6,600	-0,150
Surefire	390685	0,300	0,270	0,270	-0,060
Surrey mt f	593	20,890	20,890	20,890	-0,050
Synex Intl o	4000	0,215	0,215	0,215	-0,025
Synsorb	4546	1,200	1,200	1,200	0,000
Synx Ph o	9080	1,720	1,650	1,700	-0,100
Systems	5000	0,640	0,640	0,640	0,000

T Z

Titres	Volume	Haut	Bas	Ferm.	Var.
T.g.s. Pro	675	2,050	2,050	2,050	+0,010
TD Mtg hy	22000	103,050	102,500	103,050	+0,050
Td sel value	800	16,040	16,000	16,000	-0,120
TD split	11800	20,500	20,000	20,000	-0,300
TD split a	2561	15,000	15,000	15,000	-0,400
Td sptsx cp	107350	28,000	28,000	28,000	-0,300
Td sptsx co	220325	24,260	24,240	24,240	-0,220
Tlc V	25986	3,950	3,720	3,850	-0,100
TRP NT p	1944	16,150	16,150	16,150	0,000
TVA Gr Bt	53021	17,100	16,700	17,000	-0,150
TVI Pac o	387800	0,125	0,110	0,120	+0,005
TVX Gold	8458852	2,220	2,030	2,070	+0,070
Tahera o	304500	0,255	0,240	0,245	-0,010
Taiga Fort	1000	12,250	12,000	12,000	-0,250
Talisman	566143	69,390	68,400	68,420	-0,720
Tanbridge	1200	1,750	1,750	1,750	-0,250
Tan Rnge o	329127	0,930	0,810	0,900	+0,010
Teck Com A	160	15,000	15,000	15,000	0,000
Teck B f	1367335	13,600	13,300	13,300	-0,350
Teck B wt	3000	1,780	1,780	1,780	+0,280
Tecsys o	14140	1,250	1,180	1,250	0,000
Teknion f	10001	12,000	11,800	11,800	-0,200
Telco split	950	5,360	5,260	5,360	-0,690
Telepanl o	3500	0,130	0,130	0,130	+0,010
Telesys I	33131	0,790	0,750	0,780	-0,020
Telus corp	457962	13,200	12,750	13,050	-0,100
Telus C Af	74951	12,300	11,950	12,010	-0,230
Telus 1956	220	67,000	66,000	67,000	+3,500
Telus 515'	100	75,000	75,000	75,000	-4,500
Tembec	250795	14,730	14,450	14,500	-0,150
Tenke Mng	6000	1,100	1,100	1,100	0,000
Terra Inc	10	0,000	0,000	0,000	0,000
Trrgst En o	22500	0,620	0,600	0,600	+0,020
Tesco	130504	18,700	18,200	18,600	+0,170
Tesma A f	4543	37,000	35,950	35,950	-1,050
Tex Cap p	100	41,210	41,210	41,210	+0,210
Theratech	49443	7,600	6,750	7,010	-0,600
Thd CGInv	100	17,500	17,500	17,500	+0,900
Thirty Five	3925	19,500	18,550	18,550	-1,450
Thistle M o	183277	0,770	0,720	0,750	+0,030
Thistle w o	17500	0,170	0,160	0,160	+0,010
ThomCor	640974	48,000	47,700	47,820	-0,050
ThomCor 2	325	20,200	20,200	20,200	0,000
Thom Cor V	75210	24,750	24,650	24,750	+0,010
360netwk f	272634	0,060	0,055	0,055	-0,005
Thunder E	22900	3,800	3,660	3,800	+0,190
Thundrm o	11499	0,150	0,145	0,145	0,000
Timbr stp u	33901	13,790	13,550	13,790	+0,090
Timinco	5000	0,810	0,810	0,810	-0,040
Tiomin o	67325	0,400	0,350	0,400	-0,025
Tiverton o	5181	0,205	0,205	0,205	+0,005
Toreador	164	0,000	0,000	0,000	0,000
Toromont	5637	23,750	23,250	23,600	+0,100
Tor Dm Bk	5933529	35,370	34,850	35,150	-0,340
Td Bk j	4192	26,000	26,000	26,000	+0,200
TD Bk K	4900	26,140	26,000	26,100	+0,140
Torstar B f	257347	24,330	23,650	23,800	-0,400
Total Ener	97000	2,030	2,000	2,020	+0,020
TrAlt corp	270739	20,880	20,530	20,720	-0,110
TrAlt c 74	2825	25,300	24,910	25,300	+0,300
TrAlt c 815	6870	25,450	25,400	25,400	-0,040
TrAlt c 775	18298	25,100	24,900	25,010	+0,110
Transat at	107386	7,700	7,540	7,550	-0,050
TrCan PL	450435	23,040	22,700	22,900	-0,050
TrP 1st Y	2500	47,690	47,000	47,690	-0,010
Transforc	32927	6,550	6,350	6,400	-0,100
Tri Vison o	2800	0,450	0,450	0,450	-0,010
Tri White	5500	2,800	2,800	2,800	-0,070
Triant Tc o	67400	0,660	0,600	0,600	-0,050
Trican Well	16202	17,500	17,380	17,500	0,000
Trinidad	6000	1,500	1,460	1,500	0,000
Trizec Can	270129	25,200	24,800	24,850	-0,240
Trizec P	29659	26,070	25,750	26,000	0,000
Trojan tech	298323	11,950	11,000	11,250	-0,750
True engy o	1140300	0,670	0,570	0,610	-0,060
Tudor o	2000	0,400	0,400	0,400	0,000
Tundra S	7652	10,500	9,750	9,750	-0,500
Turbo g	170764	0,820	0,670	0,770	+0,020
Tusk Enrgy	20400	1,350	1,230	1,350	+0,050
Twin Mng j	89236	0,570	0,500	0,550	+0,050
Uts Energy	118850	1,300	1,200	1,200	-0,050
Ultra Pet	13750	12,250	11,700	11,710	-0,490
UNI selct	4421	19,250	18,000	18,250	-1,000
Unibroue f	1500	2,850	2,850	2,850	-0,100
Un Corp	6143	38,560	37,850	38,550	-0,050
United Gr	182673	9,200	8,900	8,900	-0,200
United g a	701	13,500	13,500	13,500	+0,100
Upton res	60750	3,650	3,450	3,650	+0,050
Utility C	500	38,900	38,900	38,900	-0,870
VHQ Ent o	33000	0,750	0,670	0,750	+0,050
Van Houtt f	17835	19,000	18,500	18,500	-0,250
Vasogen	39257	4,090	3,950	3,960	-0,090
Vector	11701	5,030	4,550	4,550	-0,450
Velan f	1000	17,890	17,740	17,890	-0,080
Veritas A	200	22,000	22,000	22,000	+1,000
Vermilion	29646	10,700	10,500	10,500	0,000
VHom A f	8500	5,710	5,010	5,010	-0,740
Vicery R	248000	0,275	0,250	0,270	+0,020
Vincor I	275074	27,990	27,400	27,450	-0,550
Virginia o	25200	1,220	1,200	1,200	+0,010
Virtek vis o	36886	1,200	1,140	1,150	0,000
Vista Gld	175800	0,540	0,490	0,490	+0,040
Vitran A	9400	8,000	7,850	7,850	-0,150
Vivendi u	15634	40,990	38,780	40,900	-0,770
Vivent b o	11500	0,280	0,230	0,240	0,000
Voice mobi o	60300	0,360	0,320	0,350	+0,040
WFI ind o	500	6,000	6,000	6,000	+0,100
Wajax	2190	5,500	5,270	5,270	-0,090
Walbrdg o	6100	1,170	1,050	1,150	+0,150
Wenzel Dw	5800	0,920	0,910	0,910	-0,050
Wescam	15600	7,050	6,930	7,050	+0,350
Wescst A f	873	54,500	53,000	53,000	+0,120
Wst Frasr	29082	41,740	41,000	41,100	0,000
Westaim	535994	3,450	3,250	3,350	+0,140
Wcoast 8 p	3000	24,600	24,500	24,600	0,000
Wcoast 9 p	200	25,400	25,400	25,400	-0,350
W Copper o	176790	2,780	2,550	2,710	+0,130
W Garnet	5300	3,500	3,450	3,450	-0,050
Wstrn oil	10186	27,950	27,750	27,750	0,000
Westfort o	90500	0,075	0,075	0,075	+0,005
Westjet air	19664	21,200	20,530	20,700	-0,510
Westmins	31000	1,000	0,980	0,980	0,000
Weston	55916	124,500	122,250	123,500	-1,000
Weston G p	11650	24,850	24,750	24,800	0,000
Weston 2 p	53707	25,980	25,750	25,900	+0,150
Westport	57453	5,360	5,100	5,200	-0,170
Weyerhae	9021	97,200	95,250	96,000	-1,030
Wheaton o	474080	1,590	1,510	1,570	+0,070
Wilmngtn a	300	7,250	7,000	7,250	+0,750
Wi-Lan	64239	2,420	2,250	2,390	+0,030
Winpak	1602	95,500	94,000	95,500	-0,510
Wireless o	186057	2,800	2,470	2,570	-0,030
Withe	2400	10,300	10,250	10,300	-0,200
World Hrt	6600	4,210	4,180	4,210	+0,010
X Cal o	108525	0,780	0,710	0,750	+0,020
Xerox A p	600	18,350	18,250	18,250	-0,400
Xplore tec o	107075	1,030	1,000	1,010	-0,020
Ym B Bo	100	3,950	3,950	3,950	-0,050
Yamana o	38500	0,165	0,150	0,150	-0,010
ZCL Comp	4000	1,000	1,000	1,000	0,000
Zi Corp	91753	6,650	6,500	6,620	-0,350
Zargon	1200	8,900	8,880	8,860	-0,040
Zarlink S	638325	8,400	7,500	8,050	-0,070
Zarlink S p	3700	25,050	25,000	25,000	0,000
Zenon Env	15400	13,920	13,330	13,650	+0,140
Zenon A f	1400	12,750	12,260	12,300	+0,050
O1 Comun o	16700	0,250	0,210	0,250	+0,010

DÉBENTURES

Titres	Volume	Haut	Bas	Ferm.	Var.
Amica db	10	93,000	93,000	93,000	0,000
Basis100 d	45	75,000	72,000	75,000	-2,000
Cdn hotel d	10	103,250	103,250	103,250	-1,550
Co Steel d	21	73,600	73,600	73,600	+0,600
Concert 8,5d	9	79,000	79,000	79,000	-1,000
Emco Db	65	93,000	93,000	93,000	-0,500
Encana C D	22	101,500	101,500	101,500	-0,250
F Cap 7,875	20	98,750	97,500	98,750	+1,750
F Cap 7d	10	86,000	86,000	86,000	-1,900
F Cap 7,25d	17	85,000	85,000	85,000	0,000
HBay A d	110	102,000	101,000	101,000	-2,000
Kinross d	211	84,990	83,250	83,550	+0,550
Legacy H d	55	102,500	102,350	102,350	-0,650
Morguard d	13	102,500	102,000	102,000	-1,000
OY Ppty d	15	88,000	88,000	88,000	+1,000
Pembina d	55	126,100	126,100	126,100	-1,150
Pembina I	56	109,000	109,000	109,000	0,000
Providnt d	175	104,500	104,000	104,000	-0,250
Rrr 10 db	2	106,750	106,750	106,750	-0,250
San Fran db	15	107,500	106,000	106,000	-1,000
Sherrit D	690	85,750	85,300	85,300	-0,450
Stelco 950 d	69	149,250	149,250	149,250	-12,750
Sterling d	30	73,000	73,000	73,000	-2,000
Superir db	303	116,500	116,000	116,500	0,000
Telus db	53	91,000	91,000	91,000	+0,500
Transat d	293	108,000	107,500	107,500	-0,500

DÉBENTURES (en fonds américains)

Titres	Volume	Haut	Bas	Ferm.	Var.
Agnico E d	98	126,000	123,000	123,000	+3,000
Hurican n	80	100,000	99,500	99,500	-1,500

UNITÉS PARTAGÉES

Titres	Volume	Haut	Bas	Ferm.	Var.
AGF Mstr u	272	4,800	4,800	4,800	+0,050
Amalga u	1200	2,200	2,200	2,200	0,000
CI Master u	1410	2,950	2,950	2,950	+0,040
Fidelty 93 u	5000	4,000	4,000	4,000	-0,500
Fidelity 96 u	250	8,250	8,250	8,250	+0,050
F Chicago u	16650	8,500	8,300	8,450	-0,010
Gaz Mtro u	21961	17,850	17,620	17,800	0,000
Global Ip u	8215	1,450	1,390	1,450	+0,050
Holing Cn u	1400	0,730	0,730	0,730	-0,030
Kpch P u	130553	6,800	6,720	6,770	+0,020
Mcknz M u	1260	5,700	5,650	5,700	-0,100
MultiMng u	1000	3,200	2,800	3,200	+0,770
Public St u	258	20,350	20,350	20,350	-0,040
TrAlta P u	35850	8,950	8,750	8,750	-0,120
TrCan pw u	21822	32,950	32,600	32,900	+0,150
Triax R u	7489	9,090	8,780	9,000	+0,010
Triax u ii	4600	15,130	15,000	15,130	+0,010

UNITÉS EN FIDUCIE

Titres	Volume	Haut	Bas	Ferm.	Var.
A&W Rev u	14600	11,800	11,700	11,750	+0,060
APF En u	34255	10,480	10,430	10,430	0,000
ARC En u	351544	12,300	12,200	12,280	+0,010
Aberdn g7 u	7965	13,150	13,050	13,100	+0,050
Aberdeen u	6008	22,950	22,000	22,020	-0,980
Acclaim u	73467	4,540	4,470	4,500	0,000
Adv Fiber u	10735	10,450	10,350	10,400	+0,050
Advantage f	37508	11,600	11,450	11,600	+0,200
Algonq P u	70060	9,700	9,630	9,700	+0,040
Am incom u	8930	14,100	13,850	14,000	-0,110
Ameristr u	1100	15,450	15,450	15,450	-0,700
Arctic u	16863	8,900	8,850	8,900	+0,100
Atlas C u	24498	11,540	11,390	11,500	+0,020
BPI Glo u	7116	7,880	7,760	7,790	-0,110
Bonterr un	4700	10,050	9,900	10,050	+0,130
Boralx P u	42245	10,900	10,630	10,800	+0,240
Bromptn u	1606	10,150	10,000	10,000	-0,100
Ccs un	57977	15,740	15,200	15,650	+0,550
CRS III u	4300	31,250	31,250	31,250	+0,050
C Trust un	6218	8,250	8,220	8,220	-0,080
C Aptmnt u	69612	13,950	13,750	13,870	+0,070
Cdn Hotel u	27300	9,220	9,070	9,100	-0,090
COil Snd u	32451	42,700	41,400	42,250	-0,050
CR estate u	48333	13,280	13,250	13,270	-0,010
Cdn Res u	5293	9,090	9,050	9,090	+0,090
Citadel u	16403	9,890	9,770	9,840	-0,080
Citadel H u	3030	26,950	26,800	26,800	0,000
Citadel tr u	3360	29,000	28,350	28,350	-0,900
Citadel S u	11590	25,150	25,000	25,110	+0,110
Clean Pw u	27725	10,380	10,300	10,340	-0,030
Cominar u	38935	12,280	12,200	12,200	+0,050
Compass u	17600	9,900	9,850	9,900	+0,050
Connor C u	3250	22,000	21,650	21,700	+0,100
ConnorCL u	1000	24,500	24,500	24,500	+0,100
Connors B u	46555	11,700	11,600	11,650	-0,050
DDJ Cdn u	5350	18,100	17,900	18,080	+0,030
Digital W u	15700	4,460	4,030	4,260	+0,060
Diversf U u	2100	25,250	25,250	25,250	-0,250
Enrpls u	339103	27,150	26,800	27,130	+0,180
Enervst u	111990	7,070	6,940	6,970	-0,020
Firm Cap u	11060	10,050	9,920	10,000	-0,050
F Asia u	3100	6,300	6,250	6,250	-0,050
F Premi u	7050	21,350	20,700	21,190	-0,070
FPrem us u	24121	15,200	15,000	15,060	-0,130
FPrm o u	500	9,100	9,100	9,100	+0,040
Foremost u	1700	6,900	6,900	6,900	0,000
Freehold u	9778	10,690	10,570	10,610	+0,040
Global Pls u	17000	14,700	14,110	14,250	-0,500
GL Hydro u	36990	14,090	14,000	14,040	-0,010
H&R u	303473	14,380	14,190	14,250	+0,070
Halterm u	3000	8,610	8,550	8,550	-0,050
HCare bio u	3000	2,890	2,600	2,600	-0,240
IAT Air u	2100	12,250	12,250	12,250	+0,050
IPC un	3050	10,900	10,800	10,800	-0,010
Incom FP u	6820	21,300	20,800	20,800	-0,700
Income Fn u	8547	22,100	21,750	21,950	-0,150
Iperform u	28160	9,980	9,900	9,930	-0,050
Ig5s	12593	28,200	28,100	28,200	+0,150
Ig10s	700	27,000	26,950	27,000	+0,200
Labrador u	7694	14,850	14,700	14,820	+0,020
Legacy H u	141541	8,580	8,450	8,530	+0,170
Lvngsn I u	16055	11,000	10,650	10,850	-0,050
Mcknz Inc U	5100	4,540	4,410	4,500	0,000
Manulif A	21000	96,500	96,000	96,000	-0,500
Midlefld h u	4100	7,400	7,260	7,400	0,000
Morgrd u	12530	9,150	9,100	9,100	-0,050
Multi Fnd u	21000	6,500	6,360	6,500	+0,200
Mydas Fn u	13902	24,900	24,500	24,900	-0,100
NAL Oil u	68373	9,900	9,710	9,760	-0,090
NCE Ptr u	46788	12,400	12,210	12,250	-0,110
Nce S u	300	9,250	9,250	9,250	+0,500
New Mill u	1890	8,250	8,250	8,250	0,000
North Wst u	8663	19,950	19,940	19,950	+0,020
Nor Ppty u	23839	11,060	10,950	10,990	-0,020
Northland u	33704	10,990	10,810	10,940	+0,040
Northwtr u	2832	17,500	17,300	17,450	-0,030
Oceanex u	36110	12,990	12,500	12,500	-0,140
PRT For u	4000	9,900	9,850	9,850	-0,150
Pembina u	166166	11,540	11,350	11,500	+0,030
Pngrwth u	131749	15,250	15,000	15,100	-0,120
Primwst u	519498	6,950	6,850	6,900	+0,030
Pro-ams	43265	18,910	18,860	18,880	+0,020
Pro-ams tr	60875	19,000	18,900	18,930	+0,020
Providnt u	284826	10,740	10,550	10,600	0,000
Residentl u	13355	14,640	14,550	14,600	+0,090
Retrmnt u	97390	12,530	12,500	12,500	0,000
RioCan u	228897	13,000	12,910	12,950	+0,050
Rogers S u	15650	4,770	4,710	4,720	0,000
Ryl Host u	41752	6,900	6,690	6,790	-0,010
SCI u	12200	11,340	11,100	11,300	+0,200
Sage High u	4400	12,990	12,860	12,900	-0,090
Sentry BC u	5652	19,900	19,650	19,750	-0,200
Sentry d u	133032	4,660	4,600	4,640	+0,050
Sentry SF u	1528	20,200	19,850	19,850	-0,350
Sentry g u	6020	20,950	20,750	20,850	+0,050
Shininbk u	151168	14,740	14,500	14,550	-0,050
Sixty Pls u	10036	20,210	20,010	20,160	-0,290
Skyton u	10320	24,800	24,700	24,700	-0,100
STaRS u	10547	10,000	9,950	10,000	0,000
Summit u	37967	15,690	15,590	15,690	+0,120
Sun Gro u	90820	10,590	10,500	10,520	+0,020
Superior u	93878	19,130	18,900	19,000	-0,030
Tr3 Trust u	2790	7,750	7,600	7,600	-0,050
Taylor ngl	1900	4,680	4,650	4,650	+0,020
Triax car u	6147	19,070	18,570	19,070	+0,170
Triax tec u	5350	17,590	17,410	17,560	+0,050
RiaxC iii u	19675	20,240	20,120	20,200	0,000
Triax u	29454	8,150	8,110	8,120	0,000
Ultima u o	22006	5,440	5,380	5,440	+0,030
Versacid u	9500	8,390	8,300	8,350	+0,100
Viking u	57915	7,490	7,300	7,490	+0,100
Westshor u	52900	6,230	6,150	6,230	+0,030
World st u	600	13,250	13,050	13,250	0,000
Years tr u	15500	19,580	19,550	19,580	+0,030
Yield M u	900	17,750	17,750	17,750	0,000

TRANSIGÉ EN FONDS AMÉRICAINS

Titres	Volume	Haut	Bas	Ferm.	Var.
Bk Mtl 10	13725	25,550	25,250	25,550	+0,220
Bus Dev n	500	6,550	6,550	6,550	-0,150
CIT Exch	2700	9,690	9,350	9,690	+0,220
CIBC 16o	350	26,250	26,250	26,250	0,000
CN Rail p	200	63,010	63,010	63,010	-1,990
Cariben U	2480	12,140	12,000	12,000	-0,150
Echo B w	464400	0,450	0,385	0,385	-0,010
European o	94200	0,750	0,690	0,700	0,000
Goldcorp u	200	6,250	6,000	6,250	+0,270
Inco E p	2900	48,750	48,500	48,750	+0,150
Ry Bk K	1681	25,990	25,670	25,800	+0,040
SNP H A	4095	7,000	6,650	6,850	0,000
SNP H p	2450	25,100	25,060	25,060	0,000
SNP Cap	11915	5,500	5,310	5,500	-0,050
SNP Cap p	2243	25,000	24,910	25,000	0,000
TD Bk G	6066	25,600	25,260	25,260	+0,040
TrAltant o	23000	0,100	0,100	0,100	0,000
Years US u	900	21,300	21,100	21,300	-0,050

AUTRES DÉBENTURES

Titres	Volume	Haut	Bas	Ferm.	Var.
Cibc nt 1	750	7,010	6,560	6,560	-0,890

TORONTO

Ces titres, transigés hier, sont présentés en ordre alphabétique et leur valeur est exprimée en dollars canadiens. Les lettres a et b différencient les catégories d'actions ordinaires sans droit de vote. f= action ordinaire sans droit de vote ou à droit de vote subalterne; p ou o= actions assujetties à des règlements spéciaux; pr= actions privilégiées; r= actions privilégiées dont le dernier dividende n'a pas encore été versé; u= unité de capital-action; v= dividende variable; wt ou w= bon de souscription (warrant); z= lot brisé.

LES COTES

TORONTO
TSX
7249,02 (-34,58)

NEW YORK
Dow Jones
9474,21 (-28,59)

DOLLAR
1 $ canadien
64,70 ¢US (-0,27)

OR
à New York
319,10 $US (+1,40)

LES DEVISES

Voici la valeur des devises étrangères exprimée en dollars canadiens

Afrique du Sud (rand)	0,1591	Israël (shekel)	0,3196
Arabie Saoudite (riyal)	0,4263	Jamaïque (dollar)	0,0346
Argentine (peso)	0,45001	Japon (yen)	0,012450
Australie (dollar)	0,9096	Liban (livre)	0,001047
Bahamas (dollar)	1,5566	Maroc (dirham)	0,1441
Barbade (dollar)	0,8037	Mexique (peso)	0,1696
Bermudes (dollar)	1,5566	Nouvelle-Zélande (dollar)	0,7863
Brésil (real)	0,5824	Philippines (peso)	0,0314
Caraïbes (dollar)	0,6015	Pologne (zloty)	0,3935
Chili (peso)	0,00238	Pérou (sol)	0,4569
Chine (renminbi)	0,1924	Royaume-Uni (livre)	2,2828
Colombie (peso)	0,000677	Rép. dominicaine (peso)	0,0921
Corée (won)	0,001290	Rép. tchèque (couronne)	0,0494
Costa Rica (colon)	0,004434	Russie (rouble)	0,0504
Égypte (livre)	0,3429	Singapour (dollar)	0,8819
États-Unis (dollar)	1,5457	Suisse (franc)	1,0135
Europe (euro)	1,4619	Suède (couronne)	0,1641
Haïti (gourde)	0,0582	Taïwan (dollar)	0,0467
Hong Kong (dollar)	0,2034	Thaïlande (baht)	0,0374
Hongrie (forint)	0,00622	Tunisie (dinar)	1,1147
Inde (roupie)	0,0332	Ukraine (hryvna)	0,2972
Indonésie (roupie)	0,000190	Venezuela (bolivar)	0,00138

COUP D'ŒIL

TORONTO S&P TSX (X-SPTT TSE)

La Bourse de Toronto

Standard & Poors TSX	133280	7249.02	-34.58	-0.5
Canadian Smallcap	40397	502.27	-4.29	-0.8
Canadian MidCap	16601	473.69	-6.32	-1.3
60 Index	76281	406.47	-1.05	-0.3
60 Capped Index	76281	449.47	-1.17	-0.3
Cdn Consumer Discretionary	9382	85.47	-1.42	-1.6
Cdn Consumer Staples	4188	169.57	-0.24	-0.1
Cdn Div Metals & Mining	3263	144.14	-3.43	-2.3
Cdn Energy	6571	125.85	+0.16	0.1
Cdn Financials	16478	111.18	-1.21	-1.1
Cdn Gold	19074	200.96	+10.35	5.4
Cdn Health Care	2239	64.39	+0.41	0.6
Cdn IT	31990	19.54	+0.09	0.5
Cdn Industrials	8690	89.13	-0.62	-0.7
Cdn Materials	28513	139.42	+0.61	0.4
Cdn Real estate	353	115.01	+0.34	0.3
Cdn Telecomm Services	3176	42.72	-0.59	-1.4
Cdn Utilities	1050	138.20	-0.84	-0.6

Canadian Venture

S&P CDNX	18110	1196.53	+12.72	1.1

Le Marché Américain

30 Industrielles	286915	9474.21	-28.59	-0.3
20 Transports	16455	2673.14	-31.68	-1.2
15 Services publics	22036	276.60	-1.92	-0.7
65 Dow Jones Composé	325407	2773.92	-16.14	-0.6
Composite NYSE	*	540.25	-1.29	-0.2
Indice AMEX	*	905.39	-2.08	-0.2
S&P 500	*	1007.27	-2.29	-0.2
NASDAQ	*	1504.74	+7.88	0.5

Les plus actifs de Toronto

Compagnies	Volume (000)	Haut ($)	Bas ($)	Ferm. ($)	Var. ($)	Var. (%)
NORTEL NETWORKS	25265	2.56	2.25	2.56	+0.11	4.5
BELL CDA INTL INC	18210	0.01	0.00	0.01	-	-
TVX GOLD CP	8458	2.22	2.03	2.07	+0.07	3.5
KINROSS GOLD CP	6853	3.57	3.27	3.30	+0.05	1.5
TOR BK	5933	35.37	34.85	35.15	-0.34	-1.0
PLACER DOME INC	4946	19.70	18.80	19.60	+1.30	7.1
ASSANTE CP	3525	8.64	8.22	8.64	+0.42	5.1
BARRICK GOLD CP	3447	31.05	30.25	30.86	+1.55	5.3
ROGERS COMM INC B	3377	16.11	15.40	15.69	-0.56	-3.4
MCWATTERS MNG INC	3105	0.17	0.17	0.17	+0.01	6.3

Les plus actifs du Canadian Venture

Compagnies	Volume (000)	Haut ($)	Bas ($)	Ferm. ($)	Var. ($)	Var. (%)
WILLIAM	2241	0.01	0.01	0.01	-0.01	-50.0
FRONTIER PACIFIC	1000	0.11	0.11	0.11	-	-
DISCFACTORIES CP	820	0.15	0.11	0.12	+0.02	20.0
AMER BONANZA GOLD	725	0.21	0.19	0.20	-	-
NAVIGATOR EXPLO	679	0.45	0.40	0.44	-	-
PAN ASIA MNG CP	618	0.06	0.05	0.06	+0.01	20.0
KENSINGTON RES	501	1.20	1.01	1.14	+0.01	0.9
SADDLE RES INC	457	0.52	0.51	0.52	+0.01	2.0
INTL WAYSIDE GOLD	425	0.17	0.16	0.17	+0.01	6.3
AVENTURA ENERGY	412	0.36	0.33	0.33	-0.02	-5.7

decisionplus.com
Procurez vous une Vision du marché boursier
Téléphone: (514) 392-1366 · Sans frais: 1-877-392-1366
www.marketvisionplus.com

INDICES QUÉBEC

14 juin 2002	Fermeture	Variation journalière	Variation journalière (%)	Variation depuis le 1er janvier
IQ-30	1044,76	-7,34	-0,70%	-0,66%
IQ-150	1032,86	-10,83	-1,04%	-0,68%

CENTRE D'ANALYSE ET DE SUIVI DE L'INDICE QUÉBEC

Une initiative du Département de finance de l'Université de Sherbrooke et de l'IRÉC.

Indice - Québec ® (16 h 00) www.iq30-iq150.org

LE DEVOIR

ÉCONOMIE

Bâtir son portefeuille
au jour le jour
sur **Internet** avec...

...Claude Chiasson
Pour s'inscrire:
www.globetrotter.net/proplacement

Les unités de fiducie ne valent pas de bonnes obligations

Nous sommes âgés de 61 et 68 ans, à la retraite depuis dix ans. Nous avons tenté d'explorer le marché boursier pendant quelques années, sans résultats exceptionnels. Au 30 septembre 2000, nos portefeuilles de FERR et de REER étaient constitués à 88 % d'obligations municipales, provinciales et démunies, à 2,5 % d'actions canadiennes (deux banques) et à 9 % de liquidités. L'échéance s'échelonnait sur une période d'environ sept ans et les montants étaient presque également répartis entre les diverses échéances. Les montants disponibles chaque année dépassaient largement le montant de nos responsabilités budgétaires et fiscales. Le rendement moyen était de plus de 12 %.

Claude Chiasson

À cette date, notre courtier a quitté son poste et nous a référés à un collègue. Ce dernier nous a convaincus de diversifier nos portefeuilles. À l'échéance des obligations, entre octobre 2000 et juillet 2001, nous avons acheté des actions d'Air Canada, de BCE (vendues au début de 2001), de CGI, de Nortel (il va sans dire), de Quebecor, des obligations Alta Energy 8,5 % 20-12-40 et Shaw Comm 8,875 % PF-COPRS, des parts de fiducie, soit Citadel s-1, Algonquin Power, O&Y REIT, Fort Chicago Energy, Legacy, Pengrowth Energy, Triax Carts III, Superior Propane, Pro-Ams US, Pro-Ams et Years Trust. Au total, 259 000 $ ont été investis entre le 2 octobre 2000 et le 3 juillet 2001. À ce jour, le rendement moyen était déjà négatif, soit -5,69 %. Ces résultats ne nous étaient pas encore connus de façon précise car nous n'avions pas encore maîtrisé le logiciel Quicken pour suivre l'évolution de nos placements. De plus, votre article dans l'édition du *Devoir* du 26 août 2001 est arrivé trop tard pour nous mais nous a convaincus dans notre décision de cesser ce genre de placements.

Depuis juillet 2001, nous sommes revenus à nos anciennes habitudes et optons toujours pour des obligations démunies, en nous heurtant à la très forte réticence du courtier à chacun de nos achats.

Le 9 mai dernier, notre courtier nous avouait ne pas comprendre notre choix. Il nous assurait que la seule différence entre des parts de fiducie et des obligations démunies était le rendement de beaucoup supérieur avec les parts, notre capital à l'échéance étant garanti dans les deux cas.

Voulant vérifier la prochaine date de distribution mensuelle de trois de nos parts, nous avons consulté le site Internet de trois fonds. Nous avons pris connaissance d'un communiqué de presse daté du 8 mai 2002 indiquant que le taux de distribution avait été modifié; il passait dorénavant de 9 % à 4 %, de 8,75 % à 6 % et de 9 % à 5 %. Et le courtier n'a pas soufflé mot à ce sujet et est demeuré muet depuis. De notre côté, nous sommes muets d'étonnement et de déception.

Nous essayons désespérément de trouver une solution dans le but de minimiser les dégâts et de nous permettre de retrouver la quiétude qui était nôtre avant notre changement d'orientation.

Nous nous trouvons dans une situation où nous accueillerions volontiers les conseils sages et éclairés dont vous avez toujours fait preuve. Notre courtier a-t-il raison ou avons-nous raison de douter de la pertinence de ses conseils?

Nous avions songé à une solution que nous aimerions vous soumettre dans l'espoir de corriger la situation.

Devrions-nous nous départir de nos nouvelles acquisitions? Au 31 mai 2002, nos nouveaux placements affichaient un rendement négatif moyen de 3,60 % (les obligations: +8,69 %; les parts de fiducie: 2,46 %; et les actions: -44,78 %). Devrions-nous vendre la totalité ou presque, ou garder les placements les plus rentables? Le produit de la vente serait investi dans des obligations démunies avec une échéance de plus de 10 ans, pour obtenir un meilleur taux et récupérer la perte le plus rapidement possible. Si nous décidons de vendre, serait-il sage de diriger nos comptes vers un courtier à escompte, dans le but de minimiser les commissions (de 125 $ par transaction à 29 $)?

Vos placements $

Nous avons été fort surpris devant le mutisme du site Internet de notre courtier CIBC, de celui de la Banque Royale (Actions en direct) et du tableau des dividendes du journal *Les Affaires* quant à la baisse du rendement de nos trois fonds. Le proverbe *«Pas de nouvelles, bonnes nouvelles»* existe-t-il dans le domaine des finances?

Nous osons espérer qu'il vous sera possible de nous faire connaître votre opinion afin de nous orienter dans la décision que nous devrons prendre. Si vous avez besoin de plus de détails, nous nous ferons un plaisir de vous les communiquer.

Nous vous remercions de l'attention que vous apporterez à notre demande.

R. L. L.

Lorsqu'ils abordent le monde du placement, les gens auraient intérêt à connaître avant toute chose les vertus des obligations négociables de grande qualité qui, dans le portefeuille de tout retraité, doivent occuper une place prépondérante (à la hauteur d'au moins 60 %), le reste (soit 40 % ou moins) du portefeuille pouvant être consacré aux actions. Et encore là, pas à n'importe quelles actions. Seules les actions de grandes entreprises canadiennes versant de généreux dividendes (et ce depuis plusieurs années, souvent depuis plus de dix ans) méritent une place dans le portefeuille d'un retraité. Non pas celles d'Air Canada, qui est en faillite technique (elle survit grâce à la témérité des fonds communs de placement et des caisses de retraite; que voulez-vous, quand on gère l'argent des autres...), ni de Nortel (comme vous dites: il va sans dire), ni de CGI (titre de croissance à risque trop élevé pour des retraités), ni de Quebecor (trop endettée). Aussi ne faut-il pas vous surprendre que cette partie de votre portefeuille ait pris toute une dégelée (- 45 %) depuis un peu plus d'un an.

Et que dire des unités de sociétés de fiducie. Surtout quand je vois des noms comme Triax Carts III, Pro-AmUS, Year Trust. Des noms affreux. Il ne faudrait pas en bourrer votre portefeuille car seul un Martien pourrait s'y retrouver. Certes, les unités de quelques bonnes sociétés de fiducie (on dit aussi des sociétés de redevances) peuvent avoir une place dans votre portefeuille, mais pas plus de 15 % de celui-ci, question de rehausser vos revenus de placement. Là, j'éviterais les sociétés de redevances pétrolières qui n'égalent en rien un investissement dans les actions d'une grande firme pétrolière intégrée, telle la Compagnie pétrolière Impériale ltée. Pendant que vos trois sociétés de redevances pétrolières ont réduit leurs distributions mensuelles (risque dont ne vous a pas fait part votre charmant courtier), la Compagnie pétrolière Impériale ltée a maintenu son dividende en plus de reconduire son programme de rachat d'actions pour une autre année (ce qui a pour effet de soutenir le cours de l'action à long terme). Je donnerais plutôt la préférence aux sociétés de fiducie immobilières (y compris l'hôtellerie), de production d'électricité et à Superior Propane (distribution de propane). Je vous dis cela sans avoir étudié à fond leur cas.

Enfin, évitez les obligations corporatives telles Alta Energy et Shaw Communications. Tenez-vous-en strictement aux obligations gouvernementales, traditionnelles ou démunies.

Par ailleurs, votre courtier se trompe quand il dit que votre capital est assuré avec les sociétés de redevances comme il l'est à l'échéance des obligations négociables. Les sociétés de fiducie n'ont pas d'échéance. Et, si elles ont une date de dissolution, la liquidation de leurs actifs ne vous assure pas de récupérer votre capital initial investi. Pas fort votre courtier.

Donc, revenez à vos obligations même si cela implique de prendre des pertes. Vous aurez peut-être l'occasion de déduire ces pertes contre des gains imposés (au cours des trois dernières années) ou imposables, diminuant ainsi la perte nette après impôt.

Les lecteurs qui désirent poser des questions à notre chroniqueur peuvent lui écrire à l'adresse suivante:
claude.chiasson@globetrotter.net.
***On peut retrouver cette chronique sur le site* www.globetrotter.net.**

ANALYSE TECHNIQUE

Décrochage anticipé

Michel Carignan

Eh bien, c'est de la part des vendeurs qu'est venue la vague. En effet, dès le début de la semaine, la majorité des secteurs ont vu arriver les vendeurs par milliers. Les indices généraux et de nombreux secteurs ont tous subi cette vague. Le TSX 60 (TSE TX60) et le TSX 40 (TSE TX40), déjà appuyés sur leur support des derniers mois, ont finalement percé à la baisse. Le TSX 20 de petite capitalisation a connu la même baisse mais comme ce segment du marché était demeuré plus haut, la vague de vendeurs l'a ramené sur son support. Les deux premiers ont probablement assez chuté et vont se stabiliser. Le mouvement prendra la forme d'un déplacement de coté ou d'un repli à la hausse à très court terme. Mais après, les marchés pourraient rechuter une nouvelle fois à la baisse. Si tel est le cas, l'indice TSX 20 suivra ce mouvement et percera à son tour son important support.

Vous voyez maintenant pourquoi depuis quelques semaines, j'insistais sur le fait qu'il était préférable de voir venir le coup en diminuant certaines positions menaçantes. Même chose pour les aurifères et les minières qui étaient au sommet de leur tendance haussière. Les deux secteurs se sont fortement repliés. Il est fort possible que les titres en question repartent à la hausse puisque la tendance haussière n'est pas inversée. Mais si, au contraire, les titres d'or et de mines plongeaient à nouveau, premièrement il sera difficile de prendre la décision de vendre mais surtout il n'y aurait plus beaucoup de profits à sauver.

Je gage qu'un paquet de gens seront encore une fois pris dans le même dilemme. Ils se diront: *«Ha! Je vais attendre que ça remonte.»* Je vous laisse sur trois exemples de titres qui ont fait chuter leur secteur. En l'occurrence, Shaw Cable (TSE SRJ.B) et les autres câbles du secteur de la consommation de luxe, Molson, (TSE MOL.A) et d'autres du secteur de la consommation de biens nécessaires, ainsi que Moore (TSE MCL) des titres industriels. À moins que ça ne retourne, on revient en marché baissier. Attention à vos sous!

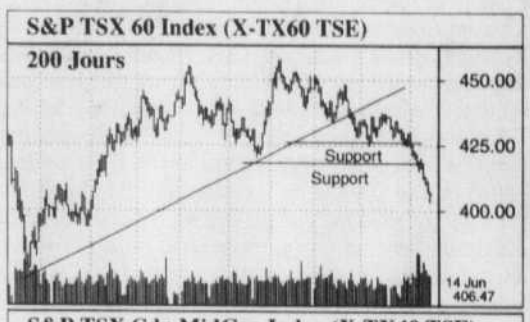

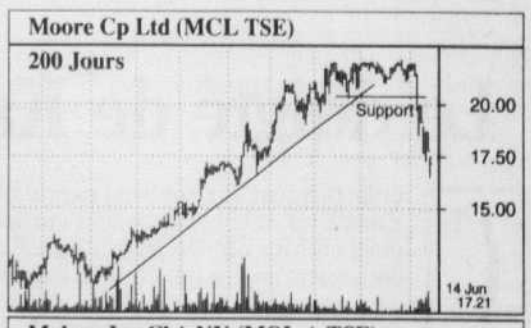

EN BREF

Sucre Lantic s'associe à TransCanada Energy

(PC) — Sucre Lantic s'est associée à TransCanada Energy, de Calgary, pour l'élaboration d'un projet d'une usine de cogénération au Québec. Le projet a été soumis hier à Hydro-Québec Distribution, qui avait lancé un appel d'offres en mars dernier. Dans le cas de l'acceptation du projet, TransCanada Energy construirait l'usine de cogénération au gaz naturel d'approximativement 160 mégawatts sur le terrain de Sucre Lantic, dans l'est de Montréal. Sucre Lantic prévoit réduire considérablement les coûts d'approvisionnement en vapeur, un élément nécessaire à la production de sucre. Actuellement, la compagnie produit sa vapeur elle-même et pourrait l'acheter à moindre coût d'une éventuelle usine de TransCanada Energy adjacente à sa raffinerie. Selon un porte-parole de Sucre Lantic, Dan Lafrance, il s'agit d'un projet d'environ 160 millions qui pourrait voir le jour en 2005 ou 2006.

Productivité et production augmentent

(PC) — La productivité du travail dans le secteur des entreprises au Canada a augmenté de 1 % au premier trimestre de 2002 par rapport au quatrième trimestre de 2001. Comparativement au premier trimestre de 2001, la productivité du travail a progressé de 2,8 % au premier trimestre de 2002. Par ailleurs, la croissance de la production réelle a été de 1,8 % dans le secteur des entreprises au premier trimestre. Il s'agit de la hausse trimestrielle la plus forte depuis celle de 2 % observée au quatrième trimestre de 1999. D'une année à l'autre, la production réelle au premier trimestre a été de 2 %. Selon Statistique Canada, la force du marché de l'immobilier et le redressement des exportations et de la fabrication sont en grande partie à l'origine de cette croissance.

Cours-Vidéo
sur CD-ROM
Bourse: la recette gagnante

8 CD-Rom
45 clips vidéos
6 heures 30 de cours
la boutique decisionplus.com
Téléphone: (514) 392-1366 Sans frais: 1-877-392-1366 Internet: boutique.decisionplus.com

LES TAUX D'INTÉRÊT

Voici les taux d'intérêt en vigueur le 13 juin 2002 dans les principales institutions financières au Canada. Ces taux sont fournis par les institutions financières.

Banques	Dépôt à terme				Prêt hypothécaire			
	30-59 jrs	1 an	3 ans	5 ans	6 mois	1 an	3 ans	5 ans
HSBC Canada	1,00	1,75	3,50	4,50	5,65	5,55	6,75	7,40
Nationale	1,00	1,60	3,00	4,25	5,50	5,55	6,75	7,40
Royale	1,00	1,60	3,00	4,25	5,50	5,55	6,75	7,40
Scotia	1,00	1,60	3,20	4,50	5,50	5,55	6,75	7,40
TD	1,10	1,60	3,80	4,25	5,65	5,55	6,75	7,40
B. Montréal	1,00	2,00	3,00	4,25	5,65	5,55	6,75	7,40
CIBC	1,00	1,85	3,00	4,25	5,65	5,55	6,75	7,40
Desjardins*	1,00	1,10	2,75	4,00	5,50	5,55	6,75	7,40

* Taux suggéré par la Fédération des caisses Desjardins du Québec

Fiducies	Dépôt à terme				Prêt hypothécaire			
	30-59 jrs	1 an	3 ans	5 ans	6 mois	1 an	3 ans	5 ans
Desjardins	1,00	1,60	3,00	4,25	5,50	5,55	6,75	7,40
Gr. Investors	—	1,60	3,00	4,25	5,50	5,55	6,75	7,40
London Life	—	2,55	3,85	4,55	5,50	5,55	6,67	7,40

ÉDITORIAL

Un moment de vérité

En quelques mois à peine, la scène politique québécoise s'est radicalement transformée. Devant la montée subite de popularité de l'Action démocratique, tant le Parti québécois que le Parti libéral se retrouvent aujourd'hui en équilibre instable. Sauront-ils retomber sur leurs pieds? Nous aurons une première réponse à l'issue des quatre élections partielles de lundi.

L'Assemblée nationale a mis fin à ses travaux hier de façon un peu précipitée, libéraux et péquistes ne voulant pas, dit-on, donner l'occasion au chef de l'ADQ, Mario Dumont, de pavoiser au lendemain de ces quatre élections dont il est déjà assuré de sortir victorieux dans au moins deux circonscriptions. Cela ne changera pas grand-chose à la réalité car ce scrutin sera le point d'orgue d'une saison politique qui a été dominée d'abord par les difficultés du gouvernement Landry, puis par la prestation de l'ADQ qui, tout à coup, s'est imposée comme un troisième joueur d'égale force.

Le premier ministre Bernard Landry et le chef de l'opposition, Jean Charest, n'ont d'abord voulu voir dans la brusque poussée de fièvre adéquiste qu'un phénomène passager. Spontanément, ils ont fait front commun pour dénoncer les politiques conservatrices de cette formation. *«Pensez-y bien!»*, ont-ils martelé aux électeurs de Berthier, Joliette, Lac-Saint-Jean et Vimont, montrant du doigt les incohérences, les faiblesses et les vides d'un programme dont la caractéristique principale est d'être un collage de propositions adoptées au fil des ans. Cette stratégie s'est toutefois révélée insuffisante pour contrer le mouvement d'humeur des électeurs qui, en ce moment, se préoccupent davantage d'ouvrir les fenêtres pour faire entrer un peu d'oxygène que d'analyser froidement les tenants et aboutissants du programme adéquiste.

Bernard Descôteaux

Les résultats de ces quatre élections seront à analyser avec soin. Si d'aventure l'ADQ l'emportait dans les quatre comtés, cela aurait pour effet de stimuler encore plus la ferveur populaire envers ce jeune parti. Le PQ et le PLQ pourraient difficilement espérer que l'on revienne à l'équilibre traditionnel des forces entre les «bleus» et les «rouges». Tant Bernard Landry que Jean Charest ont besoin, lundi, de l'emporter dans au moins un comté chacun, ce qui leur permettrait de prétendre que le ballon adéquiste commence à se dégonfler.

Celui qui a le plus à perdre dans ces élections est le chef libéral. Contrairement au premier ministre, il ne peut invoquer des raisons comme l'usure du pouvoir pour expliquer le refus de l'électorat francophone fatigué du PQ de reporter ses voix vers son parti. Particulièrement éloquent sera le rang qu'occuperont lundi soir les candidats libéraux dans Berthier, Joliette et Lac-Saint-Jean. S'il fallait qu'ils soient bons troisièmes, on pourrait alors conclure que la stratégie de présence dans les régions, mise en avant depuis deux ans par Jean Charest, est inefficace. Si, en plus, le PLQ perdait Vimont, qu'on disait acquis aux libéraux dès le départ, les regards se tourneraient inévitablement le chef de ce parti.

Bernard Landry, pour sa part, ressentira lourdement un échec complet dans cette série de partielles, et ce, même s'il était donné perdant au point de départ. Ces quatre comtés étaient représentés par des députés péquistes et deux d'entre eux pouvaient être considérés comme des châteaux forts. Alors que son parti atteint les plus bas taux de popularité jamais enregistrés depuis 30 ans, il a impérativement besoin de trouver un courant ascendant pour montrer que le PQ peut renouer avec le succès.

Le premier ministre est le maître du jeu électoral parce qu'il est celui qui en détermine l'échéancier. Il peut se donner du temps, encore au moins un an, avant de déclencher des élections générales. Ce répit lui est indispensable pour faire la démonstration que le PQ, même après huit ans au pouvoir, peut se renouveler et être porteur de changement davantage que le PLQ et l'ADQ. Les électeurs lui diront lundi s'il peut entretenir quelque espoir en ce sens. Pour lui comme pour Jean Charest, l'heure du dépouillement des voix sera un moment de vérité crucial.

bdescoteaux@ledevoir.ca

LE DEVOIR
FONDÉ PAR HENRI BOURASSA
LE 10 JANVIER 1910
FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSFAÇON
Vice-présidente finances et administration CATHERINE LABERGE
Directeur de l'information MICHEL VENNE
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, MARIE-ANDRÉE LAMONTAGNE, LOUIS LAPIERRE
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directeur, ventes publicitaires NICOLE CALESTAGNE

LETTRES

Un peu de respect!

Je tiens à répondre à la lettre de Suzanne Julien: je ne peux pas laisser passer ça comme ça. J'ai la gorge nouée, les dents serrées et une boule dans l'estomac. En bref, je suis folle de rage. Je suis étudiante de niveau universitaire et je dois travailler de nombreuses heures par semaine pour arriver à payer le loyer, les comptes, le transport, etc. Les prestations du programme de prêts et bourses du gouvernement du Québec (qui nous rendent si riches, si l'on en croit ses propos) suffisent à peine à couvrir les frais de cours et de livres.

C'est de la folie à l'état pur ou de l'ignorance crasse d'affirmer, comme le fait Mme Julien, que *«maintenant, on a les bourses au cégep et à l'université; elles permettent même à un très grand nombre d'étudiants d'arriver à l'école en auto, au point où les parkings sont pleins»*.

Pour tous les étudiants qui triment dur, qui ont comme valeur d'apprendre et d'aller à l'école coûte que coûte et même s'ils n'en ont pas les moyens, par soif de savoir et pour rêver d'un meilleur avenir, et qui travaillent 30, 35, 40 heures par semaine pour arriver à gagner leur croûte, qui ont les yeux cernés durant les cours, qui font des dépressions (parlez-en aux services professionnels d'aide psychologique de n'importe quelle université québécoise), je hurle: un peu de respect, s'il vous plaît!

Je suis convaincue que Mme Julien a trimé dur toute sa vie. Je ne fais pas partie du groupe de jeunes qui accusent la génération communément désignée comme les baby-boomers d'avoir tout eu tout cuit dans la bouche, mais je la prie fortement de s'informer et de reconnaître les efforts des générations qui la suivent. Je n'en peux plus de ces discours à la «dans mon temps, c'était bien pire... », ou encore: «vous autres, vous êtes gâté, les jeunes... vous vous plaignez pour rien!»

Chaque génération affronte les difficultés de la vie, souvent sous différentes formes, mais la constante est que, comme dirait le chroniqueur Jean Dion: *«Y en aura pas d'faciles!»* Je comprends, d'autre part, qu'elle dise tout cela parce qu'elle en a contre le programme de l'Action démocratique, mais ce ne sont pas tous les jeunes et encore moins uniquement les jeunes qui voteront pour l'ADQ aux prochaines élections. J'ai 22 ans et je voterai PQ...

Marilyse Hamelin
Étudiante en journalisme à l'UQAM
Montréal, 12 juin 2002

Passages aura passé

C'est avec stupeur et indignation que j'ai appris la suppression de l'émission *Passages* de la grille-horaire de la Société Radio-Canada. Cette émission de prestige faisait honneur à notre société d'État; sa disparition en est le déshonneur.

Passages s'adressait à notre intelligence et à notre sensibilité. Depuis plusieurs années, à l'écoute de cette émission, je me sentais enrichi et stimulé par les propos rigoureux, le partage d'idées et les commentaires éclairants. Dans la grisaille, la superficialité, l'à-peu-près dans lesquels baigne actuellement la quête de sens, l'émission *Passages* était un phare qui permettait de mieux cerner la réalité des êtres, des choses et des événements. À travers *Passages*, notre radio d'État nous comblait et justifiait sa présence irremplaçable sur les ondes. Hélas, cela devient de moins en moins vrai. Je le déplore vivement.

Je compte sur le vice-président Sylvain Lafrance pour dire au réalisateur François Ismert toute ma gratitude pour le choix judicieux des thèmes abordés, des livres commentés, des invités choisis. Ma reconnaissance va aussi aux deux animateurs de l'émission, Jean Larose et Georges Leroux. Ils ont su, tout au long de ces années, animer les débats avec intelligence, rigueur et sans arrogance aucune. Je peux témoigner que, grâce à eux, je comprends un peu plus «ce qui nous arrive au juste».

Le 11 juin 2002 est un jour triste pour l'auditeur fidèle que j'étais. J'ai assisté à la fin d'une grande émission de Radio-Canada.

Pierre Partikian
Longueuil, 11 juin 2002

Le doigté de Karzaï

Conformément aux souhaits exprimés par l'ONU, les États-Unis et la communauté européenne, les délégués afghans ont élu Hamid Karzaï à la tête du gouvernement provisoire. Choisi à la faveur de la Loya Jirga, l'assemblée traditionnelle afghane, Karzaï devra organiser la tenue d'élections générales dans 18 mois. D'ici là, il sera aux prises avec un travail nécessitant beaucoup de doigté politique, de finesse stratégique. De quoi s'agit-il? Réconcilier les composantes ethniques qui s'entretuent depuis 23 ans.

L'exercice sera d'autant plus complexe que des voix discordantes ont entonné les hymnes de la critique à propos de la formation, toujours inachevée, du gouvernement. La plupart d'entre elles proviennent des rangs rassemblant les représentants pachtounes, ethnie à laquelle appartiennent Karzaï et l'ex-roi Mohammad Zaher Shah, qui a vu son rôle réduit à celui de figurant. En effet, l'ancien monarque et ses partisans ont assisté, impuissants, à la mise en pièces de leur programme.

Serge Truffaut

Toujours est-il que bien des chefs de file de la population pachtoune — qui, soit dit en passant, domine le profil démographique de l'Afghanistan — sont excédés par la présence trop marquée de représentants tadjiks et ouzbeks aux postes clés. On se rappellera que ces deux groupes ethniques ont constitué l'essentiel de l'Alliance du Nord du commandant Massoud qui, pendant des années et des années, a été le seul à combattre la folie talibane à laquelle bien des Pachtounes avaient adhéré.

Que des Tadjiks et des Ouzbeks soient appelés à détenir les portefeuilles des Affaires étrangères, de la Défense et de la Sécurité, postes qu'ils détenaient depuis la formation du gouvernement provisoire en décembre dernier, ne manquera pas d'ulcérer les Pachtounes et d'aiguiser passablement leur esprit de revanche. D'autant plus que, dans le gouvernement sortant, les Pachtounes étaient archi-minoritaires. Bon, ils avaient hérité du ministère de l'Irrigation, mais...

Cela étant, depuis sa nomination, en décembre dernier, Karzaï a eu l'intelligence politique de créer des liens suffisamment étroits avec ceux qu'on appelle les seigneurs de la guerre pour que ceux-ci soient désormais ses principaux soutiens. Ainsi, en ayant satisfait les chefs de file de l'Alliance du Nord et les seigneurs, le chef de l'État afghan dispose d'appuis suffisamment puissants et bien organisés pour tuer dans l'œuf toute tentative de renversement qui émanerait des rangs patchounes. En deux mots, Karzaï joue fort bien sa partie.

REVUE DE PRESSE

Le G8 et le cheval sauvage

Antoine Robitaille

C'est quand même prodigieux: le maire de Calgary se nomme Bronconnier. David de son prénom. Tout le monde, évidemment, dit Dave ou Bronco... «cheval sauvage». Quel nom prédestiné (ou «aptonyme»)! Et «nier» de Bronconnier, qui se prononce *near*, à l'anglaise. On peut donc traduire: «près du cheval sauvage». Tout ça dans la ville du Stampede, du Saddledome, des chapeaux de cow-boy... et du Sommet du G8. Bien que Calgary soit à 110 kilomètres de Kananaskis, lieu officiel du prochain sommet des pays les plus industrialisés, qui se tiendra les 26 et 27 juin, la capitale de l'Alberta semble être saisie par l'angoisse des manifs antimondialisation.

La presse du Canada

Le maire Bronconnier, élu en octobre dernier, a choisi la fermeté, voire la fermeture, face aux manifestants. La Ville a en effet refusé d'accéder à quelque demande que ce soit des organisateurs de groupes antimondialisation qui voulaient installer un *«village de solidarité»* à Calgary. Le *Calgary Herald* désapprouve cette attitude. En éditorial, il écrivait cette semaine que *«les dirigeants de la Ville devraient cesser de se réfugier derrière des contraintes administratives pour commencer à penser à des solutions»*. Le *Herald* trouve normal que les manifestants veuillent se donner un lieu de rassemblement où ils pourront *«assister à des conférences et à des spectacles, participer à des ateliers»*. Le *Herald* rappelle qu'à Gênes, les manifestants ont eu accès à des stades, alors qu'à Québec, université et cégeps ont été mis à leur disposition. *«La Ville rappelle que dormir dans les parcs est interdit, mais en refusant d'offrir un lieu aux manifestants, elle les pousse en quelque sorte vers l'illégalité.»* Le *Herald* dénonce le *«manque de volonté politique»* du maire Bronconnier: *«Le message que les autorités municipales envoient au monde entier, c'est que les manifestations politiques sont interdites à Calgary. Ils devraient avoir honte!»*

Rick Bell, dans le *Calgary Sun*, rendait compte hier d'une visite que le maire a faite à la rédaction du *Sun*. Le chroniqueur trouve que «Bronco» exagère: *«Il nous dit que les anarchistes sont à nos portes, voire que les provocateurs sont peut-être déjà parmi nous, déterminés à tout détruire.»* Le portrait est trop manichéen, écrit Bell: *«Pas d'ambiguïté dans son discours, c'est nous contre eux. Calgary contre l'axe du mal.»* Les propos du maire, écrit Bell, ont des accents de *«scénario de film d'action hollywoodien»* car il parle d'élever *«des barricades en béton, des clôtures»*; il dit qu'il *«bouclera les endroits de la ville favorisant les troubles»*. Aussi, le maire se dit prêt à *«déclarer l'état d'urgence et a constitué une troupe spéciale de policiers nommée Mass Arrest Processing Unit»*. Dans la conversation, le maire a aussi signalé la présence *«d'avions américains»* qui resteront stationnés à l'aéroport, la disponibilité *«d'équipement expressément conçu pour riposter contre les anarchistes»*. L'armée sera prête à intervenir si nécessaire. *«Bronco signale enfin que le FBI, la CIA et "d'autres agences de renseignement" suivront attentivement le déroulement des opérations.»*

◆ ◆ ◆

Hier en éditorial, le *Calgary Sun* se disait rassuré par l'attitude du maire. Ce dernier s'est présenté à la rencontre avec la rédaction du *Sun* avec *«un dossier de cinq pouces d'épaisseur»*, lequel dossier, a-t-il assuré, était rempli de *«documents secrets»*. Cela prouve que *«cette ville est prête à tout»*, écrit le *Sun*, rassuré. Le *Sun* poursuit en notant que contrairement à ce que les médias ont affirmé, *«ce maire respecte le droit des citoyens de manifester publiquement»*. Mais aux yeux du *Sun* — qui revenait sur le refus de Bronco d'offrir un lieu de rassemblement aux manifestants —, *«ce n'est pas aux autorités municipales à organiser ces manifestations»*. Le *Sun* donne raison au maire, qui a renvoyé les organisateurs de manifs aux syndicats, *«qui ont une expertise en la matière»*. La responsabilité du maire, c'est de *«faire marcher sa ville»*. Et c'est ce qu'il fait, insiste le *Sun*, qui félicite Bronconnier de *«mettre tout en œuvre pour protéger les citoyens de Calgary»*. Et si le désordre, la chienlit, s'emparait de Calgary? *«Le maire nous a montré un autre dossier qui ne le quittera pas et qui contient toutes la procédure à suivre pour déclarer l'état de siège.»*

Le *Sun* rappelle ensuite le sens de *«l'hospitalité»* et *«l'amabilité légendaire»* des gens de l'Ouest: c'est précisément ce que les manifestants auront la chance de découvrir *«s'ils se comportent convenablement»*. S'inspirant de façon involontaire du ton et des paroles d'une chanson d'Elvis Presley, le *Sun*, menaçant, ajoute ensuite: *«Si les manifestants viennent ici pour semer le désordre ["looking for trouble"], ils obtiendront ainsi des chambres gratuites à "l'hôtel aux barreaux" ["Crowbar Hotel"] à Spy Hill.»* Enthousiaste, le *Sun* conclut par une description: *«"Les activistes et les anarchistes viendront dans notre ville", déclare Bronconnier en posant la main sur son fameux dossier, "et nous sommes fin prêts".»*

◆ ◆ ◆

Prêts à quoi? Il semble pourtant que les manifestants ne soient que très peu préparés. C'est ce qu'avançait le *Herald* mardi. Les *«anarchistes»* de Calgary, selon certains de leurs *«camarades américains»*, ont *«tellement mal préparé les manifestations contre le G8 qu'ils devraient avoir honte»*. Du coup, les opposants au G8 songent à se rendre plutôt à Ottawa, où les organisations sont, à ce qu'on dit, bien huilées. *«Mais interrogeons-nous»*, ironise le *Herald* à propos des groupes antimondialisation locaux: *«S'ils s'étaient avérés une équipe très disciplinée, organisée à fond, ayant planifié des mois à l'avance leurs actions, mais quel type d'anarchistes seraient-ils donc? Alors, toutes nos félicitations, extrémistes de Calgary. Vous faites notre fierté.»*

◆ ◆ ◆

Catherine Ford, dans le *Calgary Herald*, écrivait hier qu'entre le G8 et la Journée mondiale de la jeunesse, les gens de Calgary auraient bien aimé pouvoir choisir. Ford prétend que s'ils avaient été consultés, les gens de Calgary auraient préféré *«une invasion de quelques centaines de milliers d'adolescents qui crient, prient et fêtent à une horde de huit politiciens dorlotés dont la présence signifie un accès limité à la propriété publique et des infractions massives aux droits civiques»*. Entre le pape et Doublevé (George W. Bush), Ford dit préférer le souverain pontife, *«dont les positions, les encycliques sont fréquemment en rupture avec le monde moderne»*, puisque cela vaut mieux que *«le très moderne président des États-Unis, dont la rhétorique sonne faux et nationaliste à l'extrême et qui dirige une administration profondément xénophobe»*.

IDÉES

Politique québécoise

Le surf à Mario

Nous ne tenons pas à exister. Nous n'avons pas le temps: il faut faire les courses.

FRANÇOIS HÉBERT
Écrivain

Du bord de la plage péquiste, dont le sable s'enlise dans le sable, il faut prendre acte de la vague à Mario, dont l'écume le porte et sur laquelle il surfe, évitant comme la peste le sol ferme, les écueils et toutes les profondeurs. Mario est un gars de surface, et c'est capital dans une société du spectacle où l'important, ce n'est pas la rose mais l'écran et votre face. Voyez-le poser, posé sur rien et filant sur les clichés et les intonations.

Mario est l'homme du moment, en effet, car ce n'est pas un homme mais un enfant, digne descendant de Bourassa et de Lévesque, lesquels avaient toujours l'air de ne jamais avoir eu de père et encore moins d'avoir des enfants. L'un prenait ses hot-dogs pour des cigares, l'autre rongeait ses cigarettes, mais il n'est peut-être pas nécessaire d'avoir recours à Freud et à des métaphores douteuses pour observer que c'était tout simplement deux téteux. Le véritable pouvoir leur échappa toujours. Indépendamment de ses agissements, Duplessis fut un père, lui, et c'est pourquoi on l'attaqua si souvent, sous tous les prétextes, sauf pour la bonne raison: il avait le pouvoir, et il ne convenait pas qu'il l'eût.

Au fédéral, par contre, les Trudeau et Chrétien sont des *bucks*. Il n'y a qu'à voir le timbre à l'effigie du père du rapatriement: on lui a mis le visage sur un genou plus phallique encore qu'un gros bâton de baseball.

Pour sa part, Jean Charest avait un atout majeur pour succéder aux provinciaux, mais il l'a coupée, sa chevelure blonde et bouclée, digne d'un beau Jean-Baptiste de parade ou d'un attachant personnage de *Peanuts*. Jacques Parizeau avait beaucoup trop l'air d'un père (il n'était pas locataire à Québec, il buvait, il savait ce qu'il voulait, il avait des plans, il donnait des ordres...) et Lucien Bouchard aussi, mais c'était un masque, et on a vu au Centaur qu'il en était encore au stade du miroir. Un jour, il en a eu assez que le peuple ne lui donne pas les jouets qu'il voulait, il s'est mis à pleurer et il est rentré chez lui, chez ses enfants, lesquels lui tiennent lieu de parents.

Des pousseux de tondeuses

Mais revenons à Mario, qui serait en train de «faire l'histoire». Dans un temps obnubilé par le temps justement, il importe que les choses changent, peu importe dans quel sens. Et elles changeront certainement, car elles changent toujours, les choses. Elles changeront dans un sens ou dans l'autre, dans n'importe quel sens à vrai dire, et c'est le message de Mario, et il va gagner, car les choses vont changer, puisqu'on le veut, puisqu'il le dit et puisqu'elles changent automatiquement, les choses. Sauf qu'en même temps, comme on dit, plus ça change, plus c'est pareil.

Et c'est aussi ce que répète Mario à propos des autres politiciens, qui ne seraient pas comme lui mais sclérosés. D'ailleurs, depuis son entrée en politique, il surfe sur les actes et les idées d'autrui, pour ne pas dire sur le dos des autres. Mais toujours en mettant des bémols. Il a d'abord fait sien le programme de revendication de Bourassa contre Mulroney, puis il a surfé sur le dos d'Allaire contre Bourassa, puis il a épousé le point de vue de Parizeau contre le fédéral au référendum, puis il a trouvé du bon sens à Bouchard, puis il a profité d'une sorte de complicité de Landry, pour enfin prendre son élan, et le voilà qui voudrait maintenant voler de ses propres ailes, la planche ne lui suffisant plus. Petit bémol deviendra grand, mais 83 % des gens ne savent pas ce qu'il représente, ce représentant du peuple: un génie, un enfant, Icare, le bon sens incarné, le vide, un poisson, un politicien comme un autre, Mario le mariolle, le petit Jésus revenu...

Le problème avec Mario, en réalité, ce n'est pas Mario lui-même, c'est qu'il colle si bien à la réalité québécoise, cette écume, cette légèreté, cette vapeur. Nous avons peur de notre propre profondeur. Notre sens de la réalité est un sens de la réalité des autres. Cela nous rassure. Nous ne tenons pas à exister. Nous n'avons pas le temps, il faut aller faire les courses. Nous ne sommes plus des porteurs d'eau, certes, mais nous sommes devenus des piliers de centres commerciaux et des pousseux de tondeuses.

On peut s'attendre à tout et à n'importe quoi du vote d'une tondeuse. Sur le drapeau, Mario mettra des tondeuses à la place de la fleur de lys. Ça lui fera au moins une politique, ce que n'ont ni les péquistes, qui voudraient que leur drapeau, par enchantement, devienne celui d'un pays, ni les libéraux, que les enchantements agacent mais qui ne savent comment revenir sur Terre depuis que la Terre n'existe plus mais seulement le Canada, piqué d'unifoliés comme dans le vaudou pour en finir avec le rêve québécois, qui stagne, dit-on, à 42 %, comme une grosse vague endormie.

PALESTINE

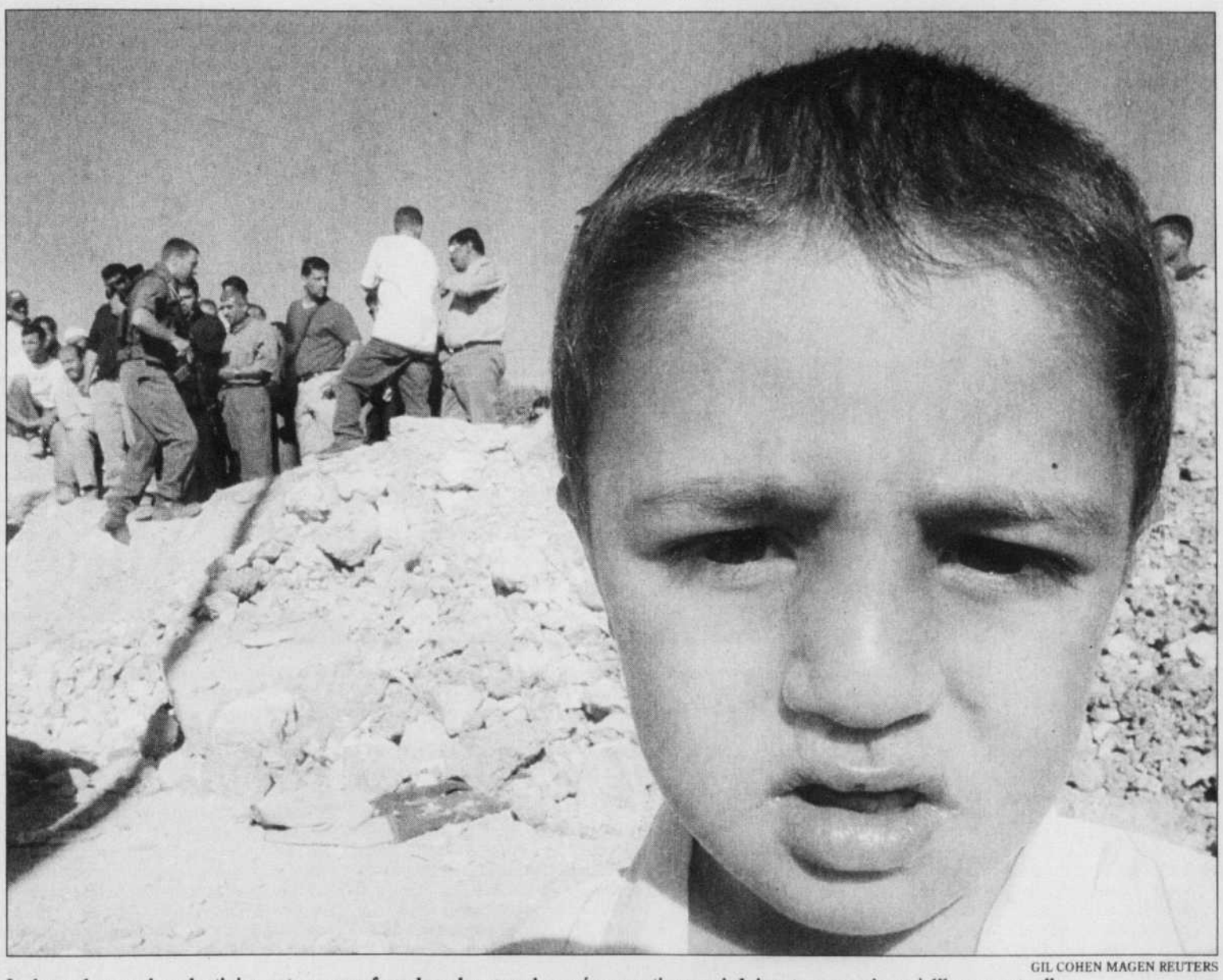

GIL COHEN MAGEN REUTERS

La lutte du peuple palestinien est au carrefour des plus grandes préoccupations qui doivent nous animer à l'heure actuelle.

Un cri du cœur

Il faut cesser de revendiquer la paix au Moyen-Orient

PAUL LÉVESQUE
Médecin

Rarement le conflit israélo-palestinien aura-t-il été aussi médiatisé que ces derniers temps. Pourtant, jamais une réalité bien connue n'a-t-elle été aussi occultée que maintenant. Je parle ici de cette donnée historique incontournable et irréfutable: Israël est d'abord et avant tout un *fait colonial*. Un fait colonial au même titre que l'Afrique du Sud ou l'Algérie française. Un pays constitué par des colons venus d'Europe et qui, avec l'aide d'un gouvernement impérial européen — la Grande-Bretagne —, se sont emparés de territoires et de richesses prétendument «libres» en expulsant ou en exterminant les habitants qui s'y trouvaient déjà, en l'occurrence les Palestiniens.

Depuis 50 ans, l'humanité tente de trouver une façon de faire réparation pour les atrocités liées au colonialisme, cette page parmi les plus sombres de l'histoire de l'Occident. Or les dirigeants israéliens non seulement refusent de reconnaître les torts dont ils ont été responsables mais insistent pour perpétuer cette politique rétrograde et l'étendre à tous les territoires qu'ils occupent illégalement depuis 1967. Non seulement ils poursuivent de façon accélérée, au mépris de l'opinion internationale, la colonisation de ces territoires, ils ont aussi repris à leur compte les méthodes les plus abjectes et les plus barbares qui, ailleurs, ont justifié la mobilisation de forces d'interposition internationales: le nettoyage ethnique.

Il faut revendiquer l'évacuation des territoires occupés par Israël

Il ne faut pas se le cacher: l'assaut des derniers mois d'Israël en territoire palestinien, la destruction systématique des administrations civiles et des infrastructures n'ont qu'un seul et unique but: l'évacuation forcée et la dispersion des populations qui s'y trouvent ou leur réduction dans des enclaves concentrationnaires, des «réserves» où, rongées par la désintégration morale et physique, elles connaîtront le même sort que celui que nous avons fait subir aux populations amérindiennes... Dans ce contexte, il est absolument inadmissible de mettre sur un même pied, comme le font de nombreux commentateurs, la violence des agresseurs et celle de leurs victimes. Demander avant toute chose la fin des attentats terroristes, comme le font les dirigeants israéliens, leur ami George Bush et plusieurs autres, c'est comme demander à quelqu'un qu'on a saisi à la gorge et qu'on tient la tête sous de l'eau de cesser de se débattre...

On dit que les Palestiniens ont droit à leur territoire. C'est plus qu'un droit, c'est une question de vie ou de mort. L'histoire a amplement démontré qu'avec le développement de l'économie de marché, tous les peuples dont l'identité ne repose pas sur une assise territoriale dont ils contrôlent les frontières et les ressources sont voués à la disparition. C'est pourquoi, à mon avis, il faut cesser de revendiquer la paix au Moyen-Orient. Il faut revendiquer plutôt l'évacuation des territoires occupés par Israël, le démantèlement de toutes les colonies qui s'y trouvent et l'institution d'un statut international pour Jérusalem. C'est la seule voie vers une paix juste et durable.

La lutte du peuple palestinien est au carrefour des plus grandes préoccupations qui doivent nous animer à l'heure actuelle. Elle symbolise la fin définitive de l'époque coloniale en même temps qu'elle nous montre que la survie d'un peuple doit s'appuyer sur certaines solidarités étrangères à la logique du commerce et du marché. Elle ouvre le chemin vers un pluralisme authentique et véritable, la seule voie possible pour l'humanité. Comme le Vietnam l'a été à une certaine époque, la cause du peuple palestinien doit devenir le point de ralliement de tous ceux qui ont à cœur de faire de la planète un monde meilleur.

Denise Bombardier

Le choc des générations

De façon confuse est en train de prendre forme au Québec une lutte des classes à l'ancienne, servie à la moderne pour paraphraser une publicité d'antan que comprennent ceux qui ont baigné dans le discours marxisant tout en mangeant de la soupe Campbell. Cette lutte cruelle, qui ne fait pas de quartier, c'est celle des classes d'âge. En d'autres termes, une bataille rangée entre les générations.

Les trentenaires piaffent d'impatience, les quinquagénaires s'immobilisent, et en deçà et au delà de ces classes d'âge, c'est à l'avenant. «Tasse-toi, mon oncle!», disent les uns; «pousse pas, le jeune!», répliquent les autres. Un ami européen de passage parmi nous s'étonnait de ce qu'il a qualifié notre obsession de l'âge dans le discours public. Il paraît qu'on sent très souvent le besoin, aux bulletins de nouvelles et dans les entrevues à la télévision, de mettre en lumière l'âge des gens, qu'ils soient politiciens ou artistes. Les mises à la retraite prématurées, donc brutales, des années passées dans des secteurs névralgiques, celui de la santé au premier chef, seraient en quelque sorte une condamnation de ce mouvement perpétuel, celui de l'addition des décennies. Or le problème, c'est que ceux-là mêmes qui ont été à l'origine de pareilles décisions avaient plus ou moins l'âge de ceux à qui ils montraient la porte de sortie tout en leur déroulant un tapis doré. Ils avaient simplement oublié (ou cru, ce qui est pire) que le pouvoir les épargnait.

Les baby-boomers supposément élevés selon les valeurs anciennes du respect des parents, de la solidarité collective et de l'oubli de soi sont aussi ceux qui ont choisi de rompre l'héritage et de chanter les vertus du plaisir personnel, de l'épanouissement individuel et du jeunisme, aidés en cela par les progrès de la science et de la médecine. Les baby-boomers ont cru en la jeunesse éternelle, celle de leur corps comme celle de leurs idées. Troupes de choc de la révolution culturelle d'après 1968, ils se sont engourdis ou, plus justement, se sont anesthésiés, se faisant accroire que leur mode de vie fixait la mode à jamais, que leurs idées étaient incontestables, qu'ils étaient les amis de leurs enfants plutôt que leurs parents et que ces derniers se devaient, eux, de se prendre en main, faute de quoi ils les installeraient dans des foyers dits d'accueil où ils les parquent trop souvent.

Les jeunes qui ne se reconnaissent pas dans le système mis en place par la génération des parents doivent aussi comprendre que ceux-ci ne débarrasseront pas la place comme ils le souhaitent parfois, avec gaieté de cœur et sans résistance. Une génération ne peut pas en chasser une autre. Ce n'est pas le multiculturalisme, cette idéologie ghettoïsante, qu'il faut prôner, mais le multigénérationnel.

Le succès de l'ADQ de Mario Dumont dans les sondages suscite des commentaires acerbes et outranciers du genre: «si Mario est élu, on quitte le Québec» ou: «il est trop jeune, trop ignorant, pour diriger le gouvernement». C'est oublier que Robert Bourassa était dans la trentaine lorsqu'il a pris le pouvoir dans les années 70, que les péquistes de la première génération élue n'avaient aucune expérience politique et parlementaire. Dans ce cas, bien sûr, ces derniers se sont d'abord retrouvés dans l'opposition et non au pouvoir, une différence de taille. Mais il est certain que l'arrivée de l'ADQ à la tête du Québec nous plongerait dans une crise politique. La prise du pouvoir par le parti de Mario Dumont ouvrirait la porte à un gouvernement par les fonctionnaires, dépositaires, eux, de l'expérience.

Ce n'est pas l'âge qui doit jouer en faveur ou contre Mario Dumont (ou Jean Charest ou Bernard Landry) mais plutôt la qualité et la pertinence de leurs programmes. Bien sûr, l'expérience est aussi liée à l'âge; bien sûr, le changement de la garde suppose un changement de génération de dirigeants; bien sûr, il existe une telle chose dans l'époque médiatique que l'usure de l'image et l'attrait de nouvelles têtes; enfin, l'envie de changer pour changer est une réalité bien humaine.

L'argument de l'âge est une arme à deux tranchants qu'on doit éviter de soulever si on ne souhaite pas ébranler une structure sociale fragilisée par l'éclatement des familles ainsi que la perte des repères identitaires et des figures symboliques paternelles et maternelles. Le choc des générations sape des assises dont la solidité n'est plus assurée. Le jeunisme et le ressentiment anti-générationnel sont des produits hautement inflammables. Qu'on se le dise au cours des mois qui viennent.

denbombardier@earthlink.net

Écrivez-nous!

Le Devoir se fait un plaisir de publier dans cette page les commentaires et les analyses de ses lecteurs et lectrices. Étant donné l'abondance de courrier, nous vous demandons de limiter votre contribution à 8000 caractères (y compris les espaces), ou 1100 mots. Inutile de nous téléphoner pour assurer le suivi de votre envoi: si le texte est retenu, nous prendrons contact avec son auteur.

Nous vous encourageons à utiliser le courriel (*redaction@ledevoir.com*) ou un autre support électronique, mais dans tous les cas, n'oubliez pas d'indiquer vos coordonnées complètes, y compris votre numéro de téléphone.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes **à l'information générale et métropolitaine** : Gérald Dallaire (*adjoint au directeur de l'information*), François Cardinal (*actualité municipale*), Marie-Andrée Chouinard (*éducation*) Yves d'Avignon (*sports*); Paule des Rivières (*éditorialiste*), Jean Dion, Louis-Gilles Francœur (*environnement*), Benoît Munger (*responsable du site Internet*), Josée Boileau, Brian Myles (*justice et faits divers*), Isabelle Paré (*santé*); Michel Garneau (*caricaturiste*) ; Diane Précourt (*pages éditoriales, responsable des pages thématiques*); Martin Duclos et Christine Dumazet (*relecteurs*); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (*photographes*) ; **à l'information culturelle** : Michel Bélair (*responsable*), Jean-Pierre Legault, Stéphane Baillargeon (*théâtre*), Paul Cauchon (*médias*), Caroline Montpetit (*livres*), Odile Tremblay (*cinéma*), Bernard Lamarche (*arts visuels*); **à l'information économique** : Gérard Bérubé (*adjoint au directeur de l'information*), Dominique Reny, Éric Desrosiers, Valérie Dufour, Pauline Gravel, Claude Turcotte; **à l'information internationale** : Claude Lévesque, Guy Taillefer, Serge Truffaut (éditorialiste); **à l'information politique** : Hélène Buzzetti, Manon Cornellier (*correspondantes parlementaires à Ottawa*), Mario Cloutier et Robert Dutrisac (*correspondants parlementaires à Québec*), Kathleen Lévesque ; Marie-Hélène Alarie (*secrétaire à la rédaction*) ; Louise-Maude Rioux Soucy (*commis*). **La documentation** : Gilles Paré (*directeur*); Manon Derome, Serge Laplante (*Québec*), Rachel Rochefort (*Ottawa*). **LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING**, Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslaine Côté, Marlène Côté, Martin Fournier, Véronique Géraud, Anouk Hurbutt, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Micheline Ruelland, (*publicitaires*), Laurence Thériault (*directrice adjointe*), Manon Blanchette, Sylvie Laporte, Martine Bérubé (*secrétaire*). **LA PRODUCTION** Christian Goulet (*responsable de la production*), Claudine Bédard, Michel Bernatchez, Philippe Borne, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Olivier Zuida. **INFORMATIQUE,** Yanick Martel (responsable). **PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE**, Linda Thériault (*responsable service à la clientèle, distribution et tirage*), Hélène Gervais, Marie-Ève Santerre, (*coordonatrice à la promotion et à la sollicitation*), Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc. **L'ADMINISTRATION** Nicole Carmel (*responsable des services comptables*), Céline Furoy, Olivier Lachambre (*contrôleur*), Ghislaine Lafleur, Claudette Béliveau (*adjointe-administrative*), Claudine Chevrier, Chantal Rochon, Danielle Ross. **LA FONDATION DU DEVOIR** Roger Boisvert (*vice-président exécutif et directeur général*).

LE DEVOIR

ÉDUCATION

CLÉMENT ALLARD LE DEVOIR

Luc Ferry

Construire son savoir

PAULINE GRAVEL
LE DEVOIR

Le philosophe français Luc Ferry, récemment devenu ministre de la Jeunesse et de l'Éducation nationale du nouveau gouvernement français, préconise une pédagogie où le travail et le rôle du titulaire sont davantage valorisés.

Un revalorisation du travail s'impose en éducation, croit Luc Ferry qui, avant d'être nommé ministre, était président du Conseil national des programmes, l'organisme chargé d'arrêter le contenu des programmes d'enseignement au lycée.

«Le travail est absolument irremplaçable. L'un des défauts de l'éducation moderne est qu'on n'insiste pas assez sur la valeur du travail», affirme le ministre, qui a enseigné la philosophie pendant de nombreuses années à l'Université Paris VII. *«S'ils ne travaillent pas, les élèves ne passeront pas le seuil au delà duquel les sciences dures deviennent intéressantes.»*

Sa vision de l'éducation, Luc Ferry la puise dans les réflexions du grand philosophe allemand Emmanuel Kant, lequel réconcilie les deux grandes conceptions de l'éducation qui s'affrontaient déjà au XVIIIe siècle. D'une part, le modèle traditionnel d'une éducation, qui consiste à dresser les enfants comme on dompte un animal et où la relation avec le maître s'apparente à celle du roi vis-à-vis de ses sujets, qui ne sont que des êtres inférieurs qu'il faut contraindre.

D'autre part, une éducation par le jeu. Les enfants n'étant pas des animaux, on peut imaginer qu'en jouant, ils acquerront un certain nombre de connaissances. L'enseignement des mathématiques est alors remplacé par le jeu d'échecs ou le jeu de dames. *«Dans l'éducation par le jeu, on s'affranchit de la férule du maître. En l'absence du maître, l'éducation devient anarchique»*, souligne le philosophe Ferry.

La notion de travail

Or l'approche synthétique qui réconcilie ces deux conceptions table sur la notion de travail. *«Dans l'activité qu'on appelle travail, on retrouve la liberté du jeu et la contrainte du dressage*, explique-t-il. *On exerce sa liberté comme dans le jeu mais, en même temps, cette liberté se heurte à la réalité, comme celle d'un problème à résoudre, par exemple.»*

Dans sa conception d'une éducation réussie, Luc Ferry accorde néanmoins un rôle central au maître. *«Le maître fait travailler les élèves, mais tout à fait hors du dressage*, précise-t-il. *C'est ce qu'on appelle les méthode actives, où le maître donne aux élèves des obstacles à surmonter qui sont adaptés à leur âge et aux connaissances qu'on veut leur faire découvrir. Et c'est en surmontant les obstacles que l'élève apprend.»*

Par exemple, on concevra et fabriquera un petit journal en classe. On invitera les élèves à trouver des thèmes d'articles et même à confectionner le document.

Le maître n'est donc pas là pour bourrer le crâne de l'enfant mais pour lui proposer les bons exercices à faire et l'aider en lui apportant aussi les connaissances qui lui manquent. Selon Luc Ferry, les cours magistraux restent donc nécessaires, à condition qu'ils soient conçus comme des *«moyens de délivrer des connaissances dont l'enfant a besoin pour construire son travail»*.

«Fondamentalement, c'est l'enfant lui-même qui construit son savoir. Et pour ce faire, il aura besoin de travailler. Le maître sera là pour l'aider et non pas pour se substituer à lui ou lui transmettre directement le savoir dans la tête», résume le philosophe-pédagogue qui, à titre de ministre, se dit plus que jamais déterminé à revaloriser la pédagogie du travail.

La présence des professeurs à l'école

Les 40 heures de l'équité

L'entente salariale avec Québec a été acceptée par les deux tiers des enseignants; qu'en restera-t-il pour les enfants, dans la classe?

Après un an de négociations ponctuées d'importants moyens de pression de la part des enseignants, une entente est enfin conclue entre Québec et ses enseignants du primaire et du secondaire. Ouf!, souffle-t-on de toute part. Si les deux parties ont une vision différente des gains qu'elles ont réalisés, un groupe important semble avoir été négligé tout au long de ce bras de fer... Et les enfants, dans tout ça?

MARIE-ANDRÉE CHOUINARD
LE DEVOIR

Pendant toute l'année scolaire, à divers degrés, ce sont les enfants qui ont fait les frais des tractations amorcées il y a plus d'un an entre le gouvernement et leurs enseignants. Congé de devoirs, grève illégale, boycottage des sorties et de la formation liée à la réforme, journée de surveillance en lieu et place d'une journée d'enseignement, report des bulletins: les élèves ont encaissé les coups pour ces moyens de pression jugés nécessaires par les syndicats d'enseignants afin de démontrer au gouvernement le sérieux de leurs revendications.

Mais maintenant que l'entente sur l'équité salariale a été acceptée par les deux tiers des enseignants, que restera-t-il de cette entente dans la classe? Les élèves y verront-ils une différence? Québec bombe le torse en soulignant l'importance d'avoir redonné à des enseignants qui le méritaient une dose de reconnaissance et de les voir ressortir de cette joute avec cinq heures supplémentaires de présence obligatoire à l'école. Les syndicats se targuent d'avoir convaincu leur vis-à-vis de la lourdeur de leur tâche mais voient justement un *«irritant»* dans ces cinq heures de plus.

Et les élèves, monsieur le ministre? *«Je crois beaucoup au professionnalisme des enseignants»*, répondait cette semaine Sylvain Simard en entrevue au *Devoir* à ce sujet. *«Je crois que ce temps de présence à l'école va créer une forte incitation à la participation à la vie éducative de l'école»*, même si personne ne les *«force à le faire»*.

Bonne question!

Et les enfants, madame la présidente de la Fédération des syndicats de l'enseignement? *«Bonne question!*, rétorquait jeudi Johanne Fortier lorsque interrogée à ce sujet. *«Que peut-on dire?... Écoutez... C'est une plus grande présence* [des profs] *systématique à l'école»*, lance-t-elle, visiblement embêtée, ajoutant plus tard que *«personne ne peut forcer les enseignants à faire autre chose que du travail personnel de ces cinq heures»*.

En vertu de l'entente nationale, ce sont actuellement 27 heures par semaine de temps de présence à l'école que doivent faire les enseignants, heures auxquelles on ajoute du travail à la maison pour atteindre les fameuses et désormais célèbres «40 heures de l'équité». À compter de 2003-04, les enseignants seront obligés de passer 32 heures par semaine à l'école (voir tableau). Cette somme englobe le temps d'enseignement (passé en classe), la tâche éducative (encadrement, aide aux devoirs, activités parascolaires, réunions avec les parents, etc.) et la tâche globale (correction, recherche, travail personnel, etc.).

Soulagé d'avoir terminé cette négociation avec ses profs, le ministre Simard n'a toutefois aucune prise additionnelle sur le temps d'enseignement, bien évidemment, mais surtout sur la tâche éducative, que Québec aurait bien voulu revamper au départ.

Dans son plus récent bulletin d'information syndicale, le Syndicat de l'enseignement de la région de Laval, celui dont les membres ont rejeté le plus fortement l'entente de principe (92 % contre), évoque clairement l'une des idées les plus véhiculées autour de ces cinq heures supplémentaires à l'école.

«Certains disent que c'est une coquille vide, que les directions d'école ne pourront pas avoir de contrôle sur ces cinq heures additionnelles de présence», écrit la présidente Ghislaine Raymond dans *Le Fer de lance*, paru le 10 juin dernier. *«À Laval, nous ne pouvons adhérer à ce point de vue. Le gouvernement ne peut avoir écrit et dit depuis plus d'un an qu'il voulait que les enseignants soient plus longtemps en soutien aux élèves (aide aux devoirs, activités parascolaires...) pour que les 32 heures soient sans conséquence.»*

D'autres syndicats ont exprimé leur colère devant ce règlement, même choqués que la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE) et sa mère, la Centrale des syndicats du Québec (CSQ), aient troqué une reconnaissance de la tâche des enseignants à 100 % contre une augmentation du temps de présence à l'école.

En dehors de ces chamailleries et interprétations multiples, l'entente sur l'équité salariale aux mille et un visages soulève quelques paradoxes. À propos de la tâche des enseignants, dont on discute depuis plus d'un an, divers scénarios ont été lancés dans l'arène: si le ministère de l'Éducation a brandi une enquête démontrant que les profs travaillaient en réalité 35 heures par semaine, c'est finalement sur la base de l'enquête des enseignants, dont le total approchait plutôt les 40 heures par semaine, que les négociations se sont bâties.

Si plusieurs syndicats d'enseignants n'ont pas semblé ébranlés par l'ajout des cinq heures hebdomadaires (à preuve, 65 % des 21 000 enseignants qui se sont prononcés ont donné leur aval au règlement), c'est que, dans bien des cas, *«ça ne changera rien»*. *«On les fait déjà, ces 32 heures! Rappelez-vous que notre enquête démontre que nous travaillons 40 heures par semaine»*, a rappelé Johanne Fortier, présidente de la FSE.

Le ministre de l'Éducation souscrit à cette philosophie, louant le *«grand professionnalisme»* des enseignants. Cependant, confronté à cet apparent paradoxe — s'ils font déjà 32 heures, que diable cette entente changera-t-elle? —, il avance: *«Je ne pense pas que tous faisaient les 32 heures*, explique Sylvain Simard. *Vous savez, pendant toute cette période, le ministère lui-même avait une autre évaluation du temps de présence, qui donnait 35 heures par semaine.»*

Les savants calculs du MEQ et des négociateurs qui ont mené le bal avec les enseignants permettent en effet de dire que si 80 % des enseignants du primaire faisaient en réalité plus de 32 heures, ce pourcentage chute à 55 % au secondaire.

L'une des dispositions de cette entente prévoit, sans qu'on en ait fait grand bruit, que les syndicats et les commissions scolaires ne pourront plus signer d'arrangements locaux permettant de réduire les 27 heures de présence obligatoire, ce qui fait actuellement partie des mœurs. *«C'est un gain formidable, ça*, poursuit le ministre. *On l'a arraché, il n'y a plus de possibilité de temps de présence de moins de 32 heures par semaine à l'école. Dans la réalité de tous les jours, dans des centaines d'écoles au Québec, ça représente une différence très sensible.»*

Au Québec, 19 des 61 commissions scolaires ont recours à cet outil d'arrangement local que prévoyait la convention actuelle pour diminuer le nombre d'heures de temps de présence à l'école, le réduisant parfois aux seules heures prévues par le temps d'enseignement et la tâche éducative (24 heures au primaire, 20 heures au secondaire).

À la commission scolaire des Bois-Francs, on utilise par exemple cette disposition particulière dans le cadre de l'entente locale avec le syndicat depuis des années, et l'outil a été reconduit en 2000, lors des dernières retouches à la convention. *«Chez nous, il n'y a pas de temps de présence obligatoire à l'école au delà de la tâche éducative»*, explique François Labbé, directeur des ressources humaines. Une direction d'école ne peut donc obliger un enseignant à rester à l'école au delà de 24 heures au primaire et de 20 heures au secondaire.

L'entente qui sera conclue formellement à la prochaine rentrée scolaire devrait éliminer cette disposition et changer grandement les habitudes, particulièrement au secondaire, où les enseignants augmenteront soudain leur présence à l'école de 12 heures par semaine!

«C'est un grand changement, en effet», explique M. Labbé, qui croit à une implantation en douceur pour ne brusquer personne. *«Dans le cadre de la réforme, ce sera du temps de présence très précieux pour le travail en équipe, les rencontres de planification. C'est un gain important pour nous.»*

Le gouvernement s'engage aussi à mettre 256 millions de plus par année dans la cagnotte pour payer ses professeurs, ce qui correspond à un redressement salarial moyen de 6 %. Cette contrepartie de cinq heures additionnelles à l'école, qui hérisse certains syndicats, sera peut-être mieux définie lors de la prochaine négociation de la convention collective nationale. Une façon de dire... à la prochaine!

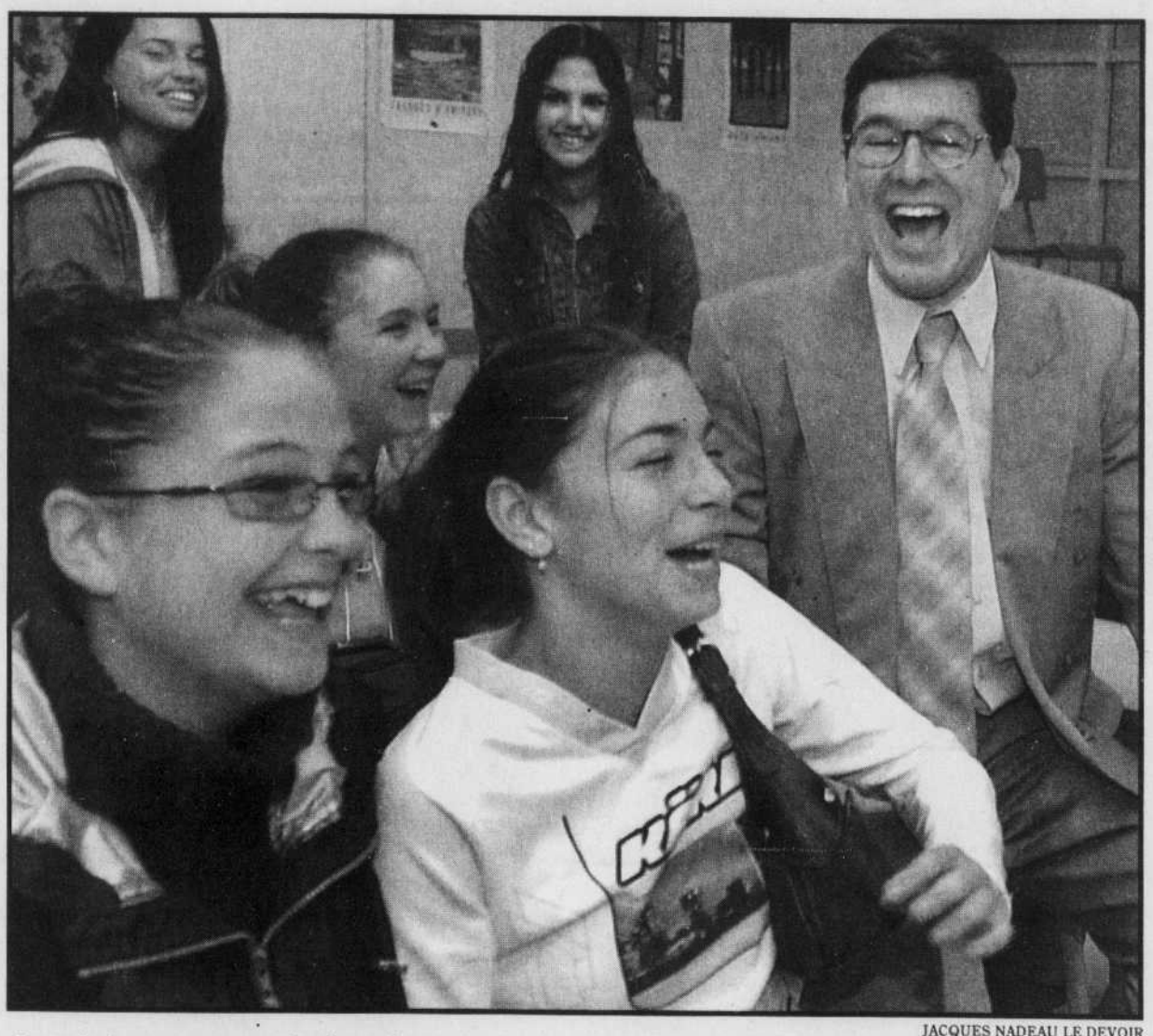

JACQUES NADEAU LE DEVOIR

«Je crois beaucoup au professionnalisme des enseignants, affirmait cette semaine au *Devoir* le ministre de l'Éducation, Sylvain Simard. Je pense que ce temps de présence à l'école va créer une forte incitation à la participation à la vie éducative de l'école», même si personne ne les «force à le faire».

LES 27 HEURES HEBDOMADAIRES DES ENSEIGNANTS AVANT L'ENTENTE

	PRIMAIRE	SECONDAIRE
Temps d'enseignement	20,5 heures	17 heures 5 minutes
Tâche éducative	2,5 heures	2 heures 55 minutes
Tâche globale	4 heures	7 heures
Travail à la maison	13 heures	13 heures

LES 32 HEURES HEBDOMADAIRES DES ENSEIGNANTS APRÈS L'ENTENTE

	PRIMAIRE	SECONDAIRE
Temps d'enseignement	20,5 heures	17 heures 5 minutes
Tâche éducative	2,5 heures	2 heures 55 minutes
Tâche globale	9 heures	12 heures
Travail à la maison	8 heures	8 heures

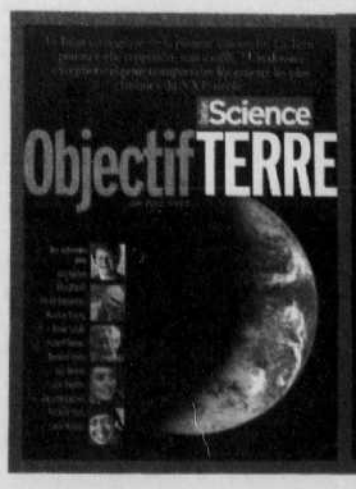

EN KIOSQUE TOUT L'ÉTÉ

ObjectifTERRE

Édition spéciale : plus de 100 pages

Un tour de Terre environnemental qui va droit au coeur des enjeux du XXIe siècle.

Des illustrations brûlantes d'actualité, des entrevues et des reportages concis sur la Terre la vie qu'elle abrite. Un numéro à conserver !

Consultez nos capsules en environnement en ligne à www.cybersciences.com

En vente jusqu'au 13 septembre 2002 ou par abonnement au (514) 875-4444 ou au 1 800 667-4444

Québec Science
www.cybersciences.com